

# **Analyse de quelques problèmes dans la répartition et la hiérarchisation des informations dans des textes écrits en français par des étudiants universitaires québécois**

**Mémoire**

**Anne-Émilie Chamberland**

**Maîtrise en linguistique de l'Université Laval  
offerte en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi**

**Maître ès arts (M. A.)**

**Département des arts et lettres  
Université du Québec à Chicoutimi  
Chicoutimi, Canada**

**Faculté des lettres et des sciences humaines  
Université Laval  
Québec, Canada**

**© Anne-Émilie Chamberland, 2013**

## RÉSUMÉ

L'examen de textes d'étudiants, laissant voir des difficultés d'organisation textuelle, suggère que les concepts de pertinence et d'arrimage référentiel, événementiel et énonciatif n'épuisent pas totalement tous les problèmes de cohérence qui émergent au niveau local. Il semble alors justifié de prendre en considération un quatrième niveau d'arrimage des énoncés, l'arrimage « informatif », pour expliquer certaines maladresses d'ordre textuel.

Cette recherche porte donc sur les deux dimensions propres à la cohérence informative, soit la répartition de l'information, qui se manifeste par l'utilisation d'une structure syntaxique plutôt qu'une autre (phrase active ou passive, phrase neutre ou emphatique, complément de phrase en tête ou en fin de phrase, entre autres) selon le caractère ancien ou nouveau de l'information, et la hiérarchisation de l'information, qui s'exprime par l'alternance entre les structures syntaxiques juxtaposées (ou coordonnées) et subordonnées selon le statut d'idée principale ou secondaire des éléments d'information (Gagnon et Chamberland, 2010 : 79).

L'analyse de 39 textes argumentatifs écrits en français par des étudiants universitaires québécois nous a permis de constater qu'un certain nombre de scripteurs semblaient posséder une maîtrise imparfaite des concepts de répartition et de hiérarchisation des informations : sur 39 textes analysés, 20 contenaient au moins une maladresse dans la gestion de la saillance des énoncés en fonction du statut des informations, parmi lesquels 13 présentaient au moins un défaut de cohérence dans la répartition des informations et 18 contenaient au moins un défaut dans la hiérarchisation des informations.

À la lumière de ces résultats, nous avons cru pertinent de suggérer quelques modèles d'exercices qui pourraient être faits en classe, avec le soutien de l'enseignant, dans le cadre d'un enseignement systématique des principes régissant la cohérence informative. Nous croyons qu'une telle approche permettrait de sensibiliser les élèves et les étudiants au rôle textuel que jouent les différentes structures syntaxiques.

## REMERCIEMENTS

Beaucoup d'émotions se bousculent au moment d'écrire ces dernières lignes... L'écriture d'un mémoire, de même que le cheminement de scolarité obligatoire, représentent une longue aventure très exigeante, presque obnubilante parfois, parsemée de moments de fierté, quand l'idée se concrétise enfin en mots, mais aussi de périodes creuses, où les pages restent désespérément blanches.

Mes premiers remerciements vont tout naturellement à ma directrice de recherche, Mme Odette Gagnon, qui m'a guidée avec patience tout au long de la rédaction de ce mémoire. Sa confiance inébranlable en ma capacité de mener à terme ce projet m'a permis de surmonter tous les obstacles et les moments de doute qui ont ponctué mon cheminement. Mme Gagnon, merci de votre empathie, de votre écoute, de votre soutien. Vous avez su maintenir ma motivation tout en respectant toujours mon rythme de travail, sans jamais juger ma façon d'établir mes priorités. Vous m'avez également permis de relever le défi de l'enseignement universitaire, ce qui représente une grande marque de confiance en mes compétences professionnelles. Bref, mille mercis pour tout!

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe du Centre de la communication orale et écrite de l'UQAC au sein de laquelle j'ai travaillé, plus spécialement Stéphanie Bissonnette, qui a su écouter mes doléances avec patience, en trouvant toujours le bon mot pour me permettre d'aller de l'avant. Quant aux autres filles – je ne vous nomme pas toutes, vous vous reconnaîtrez – merci de votre écoute, de vos conseils, de votre présence dans les moments difficiles! Mme Fisher, merci de m'accorder votre confiance depuis déjà plusieurs années. J'ai pu grâce à vous non seulement avoir un revenu constant tout au long de ma maîtrise, mais aussi développer davantage mes habiletés d'enseignante dans le plaisir.

Merci également aux membres de ma famille, plus particulièrement à mon conjoint Frédéric, qui a su comprendre l'importance de faire cette maîtrise et qui m'a encouragée à aller jusqu'au bout de ce projet, et à ma sœur Sophie-Hélène, qui a effectué une partie de la révision linguistique de ce mémoire.

Finalement, je remercie ma grande fille Clara-Laure, ma source d'inspiration, mon cœur sur deux pattes, celle qui m'a incitée sans en être consciente à obtenir ce diplôme de deuxième cycle et qui a su s'adapter si bien au fait que maman doive travailler fort pour « gagner des sous et écrire son livre ». Je lui dédie ce mémoire, avec plein de gros bisous remplis d'amour...

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.    Problématique .....	3
2.    Objectifs .....	7
<b>CHAPITRE 1 : REPÈRES THÉORIQUES. ....</b>	<b>9</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : COHÉRENCE .....</b>	<b>10</b>
1.    Méta-règles de cohérence de Charolles (1978).....	10
2.    Pertinence des énoncés ou séquences d'énoncés .....	12
3.    Arrimage des énoncés ou séquences d'énoncés .....	14
3.1    Arrimage référentiel .....	15
3.2    Arrimage événementiel .....	17
3.3    Arrimage énonciatif .....	19
3.4    Arrimage informatif .....	20
4.    Rupture de cohérence .....	21
4.1    Rupture de cohérence touchant la pertinence.....	22
4.2    Rupture de cohérence sur le plan référentiel .....	24
4.3    Rupture de cohérence sur le plan événementiel .....	25
4.4    Rupture de cohérence sur le plan énonciatif .....	26
4.5    Rupture de cohérence sur le plan informatif .....	27

<b>DEUXIÈME PARTIE : ARRIMAGE INFORMATIF .....</b>	<b>27</b>
1. Répartition des éléments d’information .....	28
1.1 Ordre des mots .....	28
1.2 Thème et rhème .....	31
1.2.1 Information connue ou information nouvelle .....	32
1.2.2 Position du thème et du rhème dans l’énoncé .....	35
1.2.2.1 Thème en position initiale et thématisation d’un groupe de mots .....	35
A. Forme passive .....	36
B. Dislocation à gauche .....	37
C. Antéposition du complément de phrase .....	38
1.2.2.2 Rhème en position initiale .....	39
1.2.3 Question de la répartition des informations dans les grammaires scolaires .....	40
1.2.4 Choix du thème .....	44
1.2.4.1 Types de progression thématique .....	45
1.3 Conclusion .....	48
2. Hiérarchisation des éléments d’information .....	49
2.1 Opposition des plans .....	49
2.1.1 Distinction premier plan/second plan .....	49
2.2 Information principale ou secondaire : une question de contexte .....	51
2.3 Structures syntaxiques et saillance des informations .....	54
2.3.1 Propositions subordonnées conventionnelles .....	54
2.3.2 Constructions détachées .....	56
2.4 Question de la hiérarchisation des informations dans les grammaires scolaires .....	57
2.5 Conclusion .....	59

<b>CHAPITRE 2 : ÉTAT DE LA QUESTION.....</b>	<b>60</b>
1. <i>Cohérence textuelle : l'arrimage informatif</i> (Odette Gagnon et Anne-Émilie Chamberland, 2010) .....	61
2. <i>La cohérence textuelle : l'évaluer et l'enseigner. Pour en savoir plus en grammaire du texte</i> (Lorraine Pepin, 1998).....	63
3. <i>La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit</i> (Shirley Carter-Thomas, 2000) .....	66
4. <i>Effets de l'enseignement de la progression thématique et de deux méthodes de révision sur la maîtrise de la cohérence microstructurelle par les élèves du collégial</i> (Annie Rousseau, 2010). .....	70
5. <i>Using the Active and the Passive Voice Appropriately in On-the-job Writing</i> (Keith B. Riggle, 1998).....	72
6. <i>Information Structure in Sentences : New Information</i> (Robert B. Most et Eli Saltz, 1979).....	74
7. Conclusion .....	75
<b>CHAPITRE 3 : ANALYSE.....</b>	<b>77</b>
1. Corpus .....	78
2. Méthode d'analyse .....	79
3. Analyse proprement dite .....	79
3.1 Extrait PR01 .....	81
3.2 Extrait PR02 .....	83
3.3 Extrait PR03 .....	86
3.4 Extrait PR04.....	88
3.5 Extrait PR05 .....	90
3.6 Extrait PR06.....	91
3.7 Extrait PR07.....	94
3.8 Extrait PR08.....	95
3.9 Extrait PR10.....	97
3.10 Extrait EN03 .....	98

3.11	Extrait EN05 .....	99
3.12	Extrait EN06 .....	101
3.13	Extrait EN07 .....	103
3.14	Extrait EN08 .....	103
3.15	Extrait EN09 .....	104
3.16	Extrait EN10 .....	107
3.17	Extrait EN11 .....	109
3.18	Extrait EN13 .....	111
3.19	Extrait EN14 .....	113
3.20	Extrait EN15 .....	117
<b>CHAPITRE 4 : DISCUSSION.....</b>		<b>119</b>
1.	Répartition et hiérarchisation : une question de contexte .....	120
2.	Observations sur notre corpus.....	125
2.1	Limites reliées à notre analyse .....	125
2.1.1	Limites du corpus .....	125
2.1.2	Limites de l'analyste .....	126
2.2	Ruptures sur le plan de la répartition des informations .....	127
2.3	Ruptures sur le plan de la hiérarchisation des informations	130
2.4	Conclusion .....	133
3.	Pistes didactiques en lien avec l'arriimage informatif .....	133
3.1	Première activité .....	135
3.1.1	Exercice 1 .....	136
3.1.2	Exercice 2 .....	138
3.1.3	Corrigé des exercices 1 et 2 .....	140
3.2	Deuxième activité .....	141
3.2.1	Exercice 3 .....	142
3.2.2	Exercice 4 .....	143

3.2.3	Corrigé des exercices 3 et 4 .....	144
3.3	Troisième activité.....	147
3.3.1	Exercice 5.....	148
3.3.2	Exercice 6.....	149
3.3.3	Corrigé des exercices 5 et 6 .....	150
3.4	Quatrième activité .....	152
3.4.1	Exercice 7.....	153
3.4.2	Exercice 8.....	154
3.4.3	Corrigé des exercices 7 et 8 .....	155
4.	Conclusion .....	158
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>159</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>163</b>

# **INTRODUCTION**

## INTRODUCTION

Malgré l'intérêt croissant qui a été accordé à la linguistique textuelle au cours des dernières années, celle-ci demeure un domaine de recherche peu exploité. Il est vrai que l'étude du texte peut s'avérer déroutante : l'enseignant ou le chercheur qui essaient d'identifier et d'expliciter des régularités dans l'infinie diversité des manifestations textuelles se heurtent à un objet chaque fois unique. Mais bien que l'exercice soit parfois complexe, il s'avère tout de même particulièrement pertinent de poursuivre le travail amorcé dans l'étude de la dimension textuelle, pour d'abord mieux comprendre les différents phénomènes d'ordre textuel, et ensuite, développer de nouvelles approches favorisant le développement de la compétence à écrire de tout scripteur, particulièrement les étudiants, pour qui la langue constitue un outil de travail essentiel.

Notre expérience en tant que correctrice et enseignante de français auprès d'étudiants universitaires nous a permis de comprendre l'importance de sensibiliser ces derniers à la dimension textuelle et, notamment, aux facteurs de cohérence textuelle. En effet, nous avons pu constater que plusieurs d'entre eux produisent des textes qui ne répondent pas aux normes de qualité attendues chez un étudiant d'un niveau de scolarité postsecondaire. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que ces étudiants possèdent « une représentation plus ou moins floue d'une construction [textuelle] de qualité » (Lemonnier et Gagnon, 2010 : 175), malgré les nombreuses années d'enseignement du français reçues. Ils ne semblent pas connaître les phénomènes qui assurent une bonne cohérence textuelle, ou s'ils en connaissent quelques-uns, ils ne les maîtrisent pas suffisamment pour en arriver à écrire un texte jugé « de qualité ». Pourtant, des chercheurs ont explicité certaines conditions assurant la cohérence d'un texte (ex. Charolles, 1978; Combettes, 1983, 1992; Gagnon, 1998), non pas dans le but d'établir des règles contraignantes brimant la créativité des scripteurs, mais bien d'encadrer la pratique d'écriture pour permettre à ceux-ci de mieux relever ce défi qu'est écrire.

Devant un tel constat, il est permis de croire qu'un travail de recherche reste encore à faire afin de mieux comprendre sur quelles bases ou à quelles conditions un texte peut être jugé « bon » ou « excellent ». Il nous a donc paru tout naturel de plonger dans cet univers peu exploité qu'est le texte pour mettre en lumière, dans notre humble mesure, un certain phénomène que nous appellerons, à l'instar de Gagnon et Chamberland (2010), « arrimage informatif ».

## 1. Problématique

L'écriture d'un texte représente un défi en soi : cet exercice cognitif mobilise en effet plusieurs savoir-faire de la part du scripteur. Il ne suffit pas d'aligner des mots les uns à la suite des autres : ceux-ci doivent s'agencer de façon à former des phrases acceptables du point de vue grammatical, syntaxique et sémantique. Et ces phrases ne peuvent, une fois écrites, se présenter les unes après les autres suivant l'élan créateur du scripteur : elles doivent être pertinentes par rapport à celles qui les précèdent et qui les suivent. Tout lecteur souhaite en effet qu'on lui présente une information claire et bien structurée qui lui permettra de retirer un maximum de « bénéfices informationnels » au prix d'un minimum d'efforts (D. Sperber et D. Wilson, 1989, dans Gagnon, 1998 : 69). Les énoncés d'un texte doivent aussi répondre à une autre exigence afin que soit facilité le travail du lecteur: ils doivent s'arrimer adéquatement les uns aux autres, tant au niveau global que local afin de former un tout harmonieux, qui sera facilement interprétable pour le lecteur (Gagnon, 2003 : 62). Bref, des énoncés pertinents et bien arrimés entre eux susciteront un effet de cohérence chez le lecteur.

Réussir l'arrimage des énoncés au niveau local représente une tâche particulièrement complexe pour beaucoup de scripteurs, car cela exige de ces derniers qu'ils gèrent de façon simultanée plusieurs niveaux de structuration du texte : référentiel, événementiel et énonciatif. Plusieurs études traitent en ces termes ou selon une terminologie différente de l'un ou l'autre de ces trois niveaux d'arrimage des énoncés (ex. Charolles, 1995; Reichler-Béguelin, 1995; Gagnon, 1998). Or, l'examen de textes d'étudiants, qui laisse voir des

difficultés d'organisation textuelle, suggère que ces trois dimensions n'épuisent pas totalement tous les problèmes de cohérence qui émergent au niveau local. Il semble alors justifié de prendre en considération un quatrième niveau d'arrimage des énoncés, l'arrimage informatif, qui, selon Gagnon et Chamberland (2010 : 79), « repose sur l'idée que toutes les informations du texte n'ont pas le même statut (information principale ou secondaire; information nouvelle ou ancienne), et que la saillance d'une information (alternance premier plan–arrière-plan; répartition thème-rhème) doit coïncider avec son statut ».

Cela signifie que le scripteur doit non seulement présenter ses « éléments d'information » en faisant ressortir les rapports logiques et sémantiques entre eux, mais aussi « ajust[er] leur degré de saillance pour faire apparaître à la fois leur caractère nouveau ou ancien et leur caractère principal ou secondaire » (Ibid., p. 79). Le scripteur doit donc assurer une répartition ainsi qu'une hiérarchisation adéquates des informations qu'il présente.

Dans un texte, la répartition de l'information selon son caractère ancien ou nouveau se manifeste par l'utilisation d'une structure syntaxique plutôt qu'une autre (phrase active ou passive, phrase neutre ou emphatique, complément de phrase en tête ou en fin de phrase, entre autres<sup>1</sup>). La hiérarchisation de l'information, quant à elle, s'exprime par l'alternance entre les structures syntaxiques juxtaposées (ou coordonnées) et subordonnées selon le statut d'idée principale ou secondaire des éléments d'information (Ibid., p. 79). L'utilisation d'une structure syntaxique plutôt qu'une autre dépend étroitement, dans les deux cas, des contextes antérieur et postérieur. Une observation attentive du contexte permettra un enchaînement efficace et donnera une indication au lecteur de la valeur d'une information.

---

<sup>1</sup> D'autres structures syntaxiques permettent une répartition différente des éléments d'information, mais nous ne nous y attarderons pas dans ce mémoire. Par exemple, dans une phrase ayant un verbe attributif et un attribut du type *La capitale de l'Italie est Rome* ou *Rome est la capitale de l'Italie*, le groupe en position de sujet variera selon la saillance souhaitée.

Or, il arrive que des ruptures de cohérence surgissent sur le plan informatif et nuisent de façon plus ou moins marquée à la fluidité du propos. L’observation de textes écrits par des étudiants universitaires montre que certaines de ces ruptures touchent à la répartition de l’information, comme l’illustre cet exemple emprunté à Gagnon (Gagnon et Chamberland, 2010) :

#### HISTOIRE DE L’ENSEIGNEMENT AU QUÉBEC

##### *Les années du Régime français*

P1 « L’éducation en Nouvelle-France est une affaire d’Église et d’État ». P2 En effet, l’évêque représente l’autorité en matière d’éducation et l’État joue un grand rôle, discret toutefois, en ce qui a trait au financement. P3 *C'est après une longue période laborieuse de colonisation, en 1635 plus exactement, qu'une première école voit le jour en Nouvelle-France.* P4 *Formée dans le presbytère de Québec,* cette école a pour mission de former les fils de colons. P5 Par la suite, on voit deux autres « petites écoles » apparaître... (p. 79)

Dans cet extrait, « [l]’arrimage entre la 1<sup>re</sup> école et l’interrelation Église/État aurait été mieux réussi si en P2, il n’avait pas été question de l’État (qui aurait pu être introduit plus loin) et si surtout, en P3, on avait mis en relief dans la proposition clivée non pas l’année de la construction de la 1<sup>re</sup> école, mais plutôt le fait qu’elle ait pris place dans un presbytère » (Ibid., p. 79-80). Gagnon (Gagnon et Chamberland, 2010) suggère plutôt la formulation suivante :

P1 « L’éducation en Nouvelle-France est une affaire d’Église et d’État ». P2 En effet, l’évêque représente l’autorité en matière d’éducation (et l’État joue un grand rôle, discret toutefois, en ce qui a trait au financement). P3 *C'est d'ailleurs dans le presbytère de Québec qu'une première école voit le jour en Nouvelle-France en 1635, après une longue période laborieuse de colonisation.* P4 Cette école a pour mission... (p. 80)

Dans d’autres cas, c’est une maladresse dans la hiérarchisation des informations qui peut causer une rupture de cohérence et entraver la compréhension de tout un passage. En voici un exemple<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Tiré d’un texte d’étudiant.

P1 Depuis maintes années, le pétrole demeure la principale source mondiale d'énergie, **mais il est aussi le résultat d'une dégradation bactériologique d'organismes aquatiques végétaux et animaux.** P2 Mais une question se pose; est-ce que les gouvernements devraient mettre fin à l'exploitation du pétrole en mer?

Dans cet extrait, un problème sur le plan de la hiérarchisation des informations est décelable dans la proposition coordonnée de P1 « mais il est aussi le résultat d'une dégradation bactériologique d'organismes aquatiques végétaux et animaux ». En coordonnant cette proposition avec celle qui précède, soit « le pétrole demeure la principale source mondiale d'énergie », le scripteur les place au même niveau hiérarchique, c'est-à-dire au premier plan, ce qui leur confère toutes deux un statut d'information principale. Or, une lecture attentive de l'extrait laisse supposer que la proposition « mais il est aussi le résultat d'une dégradation bactériologique d'organismes aquatiques végétaux et animaux » présente une information devant être qualifiée de secondaire, puisqu'elle représente dans les faits une définition faite par le scripteur de ce qu'est le pétrole. Il conviendrait mieux alors de placer cette proposition au second plan, comme on devrait le faire en présence d'une information explicative ou descriptive, en utilisant par exemple une construction détachée ou une phrase subordonnée conventionnelle<sup>3</sup>. L'extrait se lirait alors comme suit :

Depuis maintes années, le pétrole, résultat d'une dégradation bactériologique d'organismes aquatiques végétaux et animaux, demeure la principale source mondiale d'énergie. Mais une question se pose : est-ce que les gouvernements devraient mettre fin à l'exploitation du pétrole en mer?

Ou comme suit :

Depuis maintes années, le pétrole, qui est le résultat d'une dégradation bactériologique d'organismes aquatiques végétaux et animaux, demeure la principale source mondiale d'énergie. Mais une question se pose : est-ce que les gouvernements devraient mettre fin à l'exploitation du pétrole en mer?

Ces deux exemples permettent de constater qu'une répartition et une hiérarchisation inappropriées des informations peuvent être la source de ruptures de cohérence qui peuvent

---

<sup>3</sup> Tout au long du mémoire, nous utiliserons le terme *subordonnée conventionnelle* pour désigner les subordonnées complétives, relatives et compléments de phrase.

entraver l'efficacité du texte. Les diverses contraintes qui pèsent sur ces deux dimensions sont toutefois mal connues pour l'instant. En effet, bien que plusieurs études aient traité, en d'autres termes, de la répartition (implications et réalisations de la dichotomie thème-rhème) ou de la hiérarchisation de l'information (principe d'opposition des plans), très peu se sont penchées précisément sur l'analyse de cas de ruptures de cohérence sur le plan informatif. Par ailleurs, ces deux dimensions suggèrent des contraintes plus souples que celles que nous pouvons observer lorsqu'il est question de cohérence sur les plans référentiel et événementiel : la « norme » en cohérence informative n'est pas imposée de l'extérieur par « l'ordre du monde », elle relève plutôt d'un choix du scripteur qui décide de l'importance qu'il souhaite accorder aux éléments d'information de son discours. Le scripteur est cependant constraint de rester cohérent dans ses choix sous peine d'une perte d'efficacité de son discours ou d'une rupture évidente de cohérence.

C'est donc le repérage et l'analyse de ruptures de cohérence au niveau de la répartition et de la hiérarchisation des informations d'un texte que nous nous proposons d'accomplir dans le cadre de cette recherche. Nous tenterons de mettre en lumière certaines des contraintes qui pèsent sur ces deux dimensions particulières pour ainsi baliser quelque peu le fonctionnement de l'arrimage informatif.

## 2. Objectifs

L'objectif global que nous poursuivrons dans cette recherche sera donc de baliser le fonctionnement de l'arrimage informatif, au niveau de la répartition et de la hiérarchisation des informations, en essayant de dégager les contraintes textuelles qui incitent à utiliser une structure syntaxique plutôt qu'une autre, et ce, dans des textes argumentatifs écrits en français par des étudiants universitaires québécois.

Pour atteindre cet objectif, nous devrons plus spécifiquement repérer, identifier et analyser les ruptures de cohérence mettant en cause l'arrimage informatif dans ces textes.

L'analyse que nous ferons des cas repérés nous permettra de proposer quelques pistes didactiques quant à l'enseignement des notions de répartition et de hiérarchisation des informations qui pourraient s'inscrire dans une démarche de développement global des habiletés à organiser efficacement les informations d'un texte.

# **CHAPITRE 1**

# **REPÈRES THÉORIQUES**

## REPÈRES THÉORIQUES

La linguistique textuelle fait l'objet de recherches depuis une quarantaine d'années : celles-ci ont expliqué en partie le processus complexe d'écriture, permettant ainsi un meilleur encadrement de cet exercice cognitif qu'est la rédaction d'un texte. L'intention des chercheurs n'est évidemment pas d'énoncer des règles strictes obligeant le scripteur à écrire dans un cadre restreint, selon des normes préétablies, mais bien de rendre explicites les conditions assurant la cohérence des textes (Charolles, 1978). L'apprentissage de ces quelques « règles » textuelles permettra au scripteur non expert d'accéder lui aussi à ces mécanismes textuels qu'appliquent plus ou moins consciemment les scripteurs experts et d'écrire un texte répondant efficacement aux différents critères de cohérence.

### PREMIÈRE PARTIE : COHÉRENCE

Définir ce qu'est la cohérence n'est pas une mince tâche puisqu'il n'existe pas une vision unique de ce phénomène et que plusieurs facteurs entrent en jeu dans l'impression de cohérence que peut ou non susciter un texte. De manière générale, on peut interpréter la cohérence comme la qualité intrinsèque d'un texte bien construit, d'où se dégage une « impression d'unité et de complétude », et l'impression que « toutes les phrases du texte sont interreliées et convergent dans une même direction » (Gagnon, 1998 : 58). Ainsi, pour être jugé cohérent, un texte devra répondre à certains « critères efficients de bonne formation », c'est-à-dire respecter ce que Charolles (1978 : 8) appelle la « norme minimale de composition textuelle ».

#### 1. Méta-règles de cohérence de Charolles (1978)

Pour que le texte atteigne cette norme, Charolles (1978) propose quatre méta-règles de cohérence : les méta-règles de répétition, de progression, de non-contradiction et de relation (p. 12).

Selon Charolles, un texte cohérent doit « comport[er] dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte » (p. 14), c'est-à-dire que des procédés assurant la répétition des acteurs du texte doivent être sciemment utilisés, par exemple la pronominalisation, la substitution lexicale, les définitivisations, etc. (p. 15). L'anaphore représente un des moyens les plus simples d'effectuer efficacement une répétition :

*Une vieille femme a été assassinée la semaine dernière à Besançon. (←<sup>1</sup>) Elle a été retrouvée étranglée dans sa baignoire. (p. 15)*

Un texte cohérent doit aussi présenter un « développement [qui] s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé » (p. 20). Ainsi, un texte doit non seulement présenter des répétitions assurant le suivi du propos, mais également présenter une progression évidente de ce propos. Un texte qui piétine ou tourne en rond n'apporte aucune information supplémentaire au lecteur, ce qui dilue invariablement son intérêt. C'est l'effet que produit ce texte d'élève présenté par Charolles :

Il [le forgeron] tient à la main le piquet de la pioche et il tape dessus avec un marteau sur le piquet de la pioche. Les gestes qu'il a fait, il a le piquet de la pioche et avec son marteau il tape sur le piquet de la pioche<sup>2</sup>. (p. 21)

Charolles introduit une troisième méta-règle en lien avec la cohérence textuelle : la non-contradiction. Un texte sera reconnu cohérent si, dans son développement, aucun élément ne vient contredire ce qui a été énoncé ou ce qui le sera ultérieurement. Ainsi, cette phrase d'un texte d'élève soulevée par Charolles sera perçue comme contradictoire, donc incohérente :

Le funambule monte sur la corde et sans balancier il marche sur la corde il se tient d'une seule main sur la corde. (p. 24)

Enfin, la quatrième méta-règle précise que « [p]our qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient

---

<sup>1</sup> Signifie que « le rappel s'effectue d'avant en arrière » (Charolles, 1978 : 15).

<sup>2</sup> Dans ce mémoire, les extraits de textes d'élèves ou d'étudiants présentés à titre d'exemples sont cités dans leur forme originale, sans correction orthographique, lexicale ou syntaxique.

directement reliés » (p. 32). Ainsi, dans l'exemple qui suit, le lecteur ne verra aucun lien tangible entre les deux phrases, s'il les appréhende selon sa connaissance du monde réel. Il risque alors de considérer cette séquence comme incohérente :

Le réveil-matin sonna. Le plafond se souleva et le ciel apparut. (p. 32)

Bref, pour Charolles (1978), « la production d'un texte cohérent suppose [...] que soit réalisé un périlleux équilibre [...] entre continuité thématique et progression sémantique (ou rhématique) », et que le tout présente des liens interprétables pour le lecteur, sans contradiction sous-jacente. (p. 21)

## 2. Pertinence des énoncés ou séquences d'énoncés

De leur côté, Sperber et Wilson proposent un principe plus général qui permet de rendre compte de la cohérence d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés et qui subsume en quelque sorte les quatre métarègles énoncées par Charolles (1978). Pour Sperber et Wilson (1981)<sup>3</sup>, un énoncé pertinent doit présenter un juste équilibre entre « gains informationnels<sup>4</sup> » (quantité d'informations obtenues lors de la lecture) et « coûts de traitement<sup>5</sup> » (l'effort intellectuel requis pour décoder le message), et ce, par rapport au contexte :

*We argue, more explicitly, that to establish the relevance of a proposition is to combine it with a context of accessible information and infer from this combination some conclusions (**contextual implications**) which would not be inferable from either the proposition or the context on its own. To **maximize** the relevance of a proposition is to process it in such a way as to maximize the number of its contextual implications and minimize the processing cost of deriving them. Maximizing relevance, in our terms, is simply a matter of extracting information from the combination of a proposition and a context in the most efficient way, [...] (p. 283)*

---

<sup>3</sup> Pour en apprendre davantage sur la pertinence, il est possible de consulter l'ouvrage de ces mêmes auteurs *La pertinence. Communication et cognition* (1989), Paris : Éditions de Minuit.

<sup>4</sup> Traduction de Charolles (1995 : 136).

<sup>5</sup> Idem

Ainsi, un scripteur aguerri s'assurera d'expliciter le contexte dans lequel s'inscrira un énoncé donné de sorte que le lecteur ait accès aux « hypothèses nécessaires à l'interprétation [de cet] énoncé » (Gagnon, 1998 : 74). Le lecteur « jugera cohérente la séquence formée de cet énoncé et de son contexte » s'il reconnaît l'énoncé comme pertinent « à l'égard du contexte dans lequel il est traité, [et] s'il est en mesure de comprendre pourquoi cet énoncé est inséré à ce stade du déroulement textuel » (Ibid., p. 74-75).

Afin de faciliter la tâche du lecteur, le scripteur tentera d'atteindre une *pertinence optimale* en produisant son énoncé, c'est-à-dire, selon Wilson (1998), que l'énoncé devra être :

- a) suffisamment pertinent pour qu'il vaille la peine pour le destinataire de faire l'effort d'interpréter l'énoncé;
- b) le plus pertinent possible en fonction des habiletés de l'émetteur et de ses préférences. [Notre traduction] (p. 60)

Par ailleurs, il importe de mentionner qu'en l'absence d'un contexte clairement établi, tout lecteur cherchera spontanément à créer des relations de cohérence entre les énoncés, même si aucune marque de cohésion ne subsiste (Charolles, 1995 : 132). Il usera d'inférences suggérées par sa connaissance du monde dans le but de déceler un lien de pertinence entre les énoncés, car, comme le mentionne Wilson (1998 : 60), « *every utterance (or other act of ostensive communication) creates an expectation of optimal relevance* ».

Prenons l'échange de propos suivant entre conjoints :

A : Il y a une dizaine de verres dans l'armoire et quelques tasses.

B : La boîte est à moitié pleine.

Un lecteur pourrait juger la réponse du sujet B non pertinente par rapport à l'énoncé du sujet A s'il lit cet échange de propos dénué de tout contexte; un autre pourrait s'objecter en disant que la réponse donnée par B est pertinente si l'on s'imagine que les deux individus sont en train de mettre dans des boîtes le contenu des armoires de cuisine en vue de leur

déménagement prochain. Lorsqu'on interprète la séquence de cette façon, il devient pertinent que B informe A qu'il reste encore de la place dans une des boîtes pour ranger les tasses et les verres restants.

Ce simple exemple met en lumière le rôle des hypothèses contextuelles et des inférences dans le jugement de pertinence posé sur un énoncé ou une séquence d'énoncés. À cet effet, Charolles (1995) mentionne que :

Pour D. Sperber et D. Wilson l'interprétation du langage est [...] fondamentalement contextuelle et inférentielle : elle suppose l'élaboration **d'hypothèses contextuelles** qui développent les éléments mutuellement manifestes dans la situation. Le contexte, [...] est construit par les interprétants et se modifie au fur et à mesure que le développement de l'échange confirme ou élimine les hypothèses contextuelles successivement élaborées par le récepteur au cours du traitement. (p. 134)

Ainsi, aucun(e) énoncé ou séquence d'énoncés n'est non pertinent(e) en soi et par le fait même jugé(e) incohérent(e) : il ou elle ne l'est qu'en fonction du contexte dans lequel il ou elle s'inscrit.

### 3. Arrimage des énoncés ou séquences d'énoncés

Si la question de la pertinence occupe une place de choix dans le jugement de cohérence, elle ne nous semble pas suffisante pour rendre compte de tous les phénomènes d'ordre textuel. C'est pourquoi nous ferons appel, à l'instar de Gagnon (1998, 2003), au concept d'arrimage, qui renvoie à la façon dont les énoncés et séquences d'énoncés sont lié(e)s les un(e)s aux autres. Ainsi, l'impression de cohérence (ou d'incohérence) d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés sera tributaire non seulement du jugement de pertinence, mais aussi de la réussite de l'arrimage, ce qui signifie que même s'ils (elles) sont reconnu(e)s comme étant des éléments textuels non contradictoires progressant efficacement et entretenant des liens directs pertinents interprétables pour le lecteur en fonction du contexte donné, les énoncés ou séquences d'énoncés qui ne seront pas arrimé(e)s efficacement les un(e)s aux autres pourront être jugé(e)s comme présentant un défaut de cohérence.

Cet arrimage s'avère souvent complexe, puisque le texte représente une construction complexe, qui suppose que soit effectuée simultanément une structuration sur les plans référentiel, événementiel et énonciatif. C'est donc dire que pour réussir cet arrimage, c'est-à-dire assurer un passage fluide d'un énoncé à l'autre et d'une séquence d'énoncés à l'autre, le scripteur doit s'assurer d'arrimer les énoncés et séquences d'énoncés de façon harmonieuse, et ce, sur tous les plans simultanément.

### 3.1 Arrimage référentiel

Selon Gagnon (2003 : 63), la cohérence référentielle est assurée lorsque le scripteur introduit efficacement les « objets-de-discours » (Reichler-Béguelin, 1995 : 54) ou « acteurs » du texte qu'il utilise pour bâtir son propos, et lorsque ceux-ci sont repris tout au long du texte par des « expressions référentielles » appropriées; ainsi, le lecteur sait toujours de qui ou de quoi il est question.

L'introduction d'une « entité textuelle » au moyen d'une expression référentielle s'effectue, selon Gagnon (1998 : 95-102; 2003 : 63), sur la base :

- a) « d'aucune relation particulière avec [les expressions référentielles] préalablement mentionnées »; cette introduction pourrait se faire, par exemple, par la mention d'un nom propre facilement identifiable pour un locuteur francophone (*Blanche-Neige, Christophe Colomb*) ou d'un nom commun désignant une réalité unique (*lune, médecine*);
- b) « d'une relation de contiguïté sémantique ou pragmatique »; ainsi, le référent devient identifiable grâce aux relations sémantiques ou pragmatiques présentes avec un élément déjà mentionné dans le discours;

Ex. : Olivier était assis à une table dans **un restaurant**. La serveuse se dirigea vers lui<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Nous avons nous-même conçu les exemples sans référence pour répondre aux exigences spécifiques de ce mémoire.

- c) « d'une relation d'identité partielle », soit lorsqu'un acteur est introduit par un pronom démonstratif ou possessif référant en partie à une expression déjà mentionnée.

Ex. : les citoyens du Saguenay, **ceux** du Lac-Saint-Jean.

La réussite de l'introduction d'un acteur textuel dépendra de « l'aptitude de l'expression utilisée à désigner un référent, et un seul, celui-ci étant identifiable par le récepteur », lequel devra posséder suffisamment de connaissances contextuelles pour interpréter correctement l'expression donnée (Gagnon, 1998 : 95).

Une fois introduits, les objets-de-discours<sup>7</sup> doivent être repris à l'intérieur du texte à l'aide de différents procédés, de façon à ce que le lecteur puisse facilement faire le lien entre l'expression référentielle et son antécédent. Cette reprise se fait par le biais (Gagnon, 1998 : 104-108; 2003 : 63) :

- a) de la répétition (intégrale ou partielle) :

Ex. : Clara et Sophie sont journalistes. **Clara** travaille au *Devoir* depuis dix ans.

- b) de la pronominalisation :

Ex. : Simon déjeune seul. **Il** mange une banane.

- c) du rappel fidèle en *le N* ou *ce N* avec ou sans expansion :

J'étais dans sa classe. Jamais je n'ai senti une infection pareille. **Cette classe** était près des latrines, et **ces latrines** étaient les latrines des petits! (tiré de Reichler-Béguelin, 1995 : 67)

- d) ou du rappel infidèle en *le N* ou *ce N* avec ou sans expansion :

La guerre en Afghanistan battait son plein, et je ne pouvais pas ne pas me poser certaines questions. Pourquoi **ce conflit**? (tiré de Reichler-Béguelin, 1995 : 68)

---

<sup>7</sup> Nous reprenons la graphie de Reichler-Béguelin (1995 : 54).

### 3.2 Arrimage événementiel

La cohérence événementielle, elle, repose sur la pertinence des relations que le scripteur établit entre les événements décrits dans le texte, et plus particulièrement, sur le caractère vraisemblable de ces relations : c'est ce que Charolles appelle la « plausibilité événementielle » (1995 : 143). Pour juger de la pertinence d'une information nouvelle par rapport à un contexte donné, il importe que les « relations entre événements linguistiques et/ou extralinguistiques » (Gagnon, 1998 : 142) soit adéquates et évidentes, plus précisément, qu'elles soient reconnues comme plausibles (ou vraisemblables) par les locuteurs.

Tous ne s'entendent pas sur le nombre et la nature de ces relations, d'où la présence d'une terminologie et d'un classement différents selon les auteurs. Gagnon (1998 : 142), par exemple, met en lumière les relations suivantes : la cause, la conséquence, la condition, le but, la justification, la conclusion, l'addition, le contraste, l'élaboration, la restriction, la rectification, le commentaire et la contextualisation. Pepin (1994; 1998 : 60), pour sa part, s'attarde à décrire ces relations par le biais des connecteurs suivants : adversatifs-restrictifs, consécutifs-conclusifs-causatifs, explicatifs, résumatifs, illustratifs, additifs, énumératifs et temporels. L'explicitation des relations entre les événements peut en effet être facilitée par l'emploi d'outils linguistiques tels que les connecteurs; leur utilisation appropriée permet d'organiser efficacement le discours « en délimitant les unités d'information continue d'un texte afin qu'elles n'apparaissent pas toutes comme la simple élaboration d'un premier énoncé et en marquant la structure hiérarchique » (Pepin, 1998 : 63).

Par exemple, dans les extraits suivants, les connecteurs facilitent l'établissement du lien logique entre les énoncés et la reconnaissance de ce lien par le lecteur<sup>8</sup> :

---

<sup>8</sup> Bien évidemment, la liste des relations illustrées ici n'est pas exhaustive, puisque notre propos n'est pas d'inventorier ces relations.

- La cause :

Évidemment, **parce qu'ils** sont liés au confort des bras maternels, les objets mous et doux remportent la palme de popularité chez les tout-petits. (tiré de Gagnon, 1998 : 146)

- La conséquence :

1) À l'époque, une poignée de professeurs enseignent à quelque 400 élèves, dans un vieil immeuble de Sainte-Catherine. Au fil des années, le collège se développe, **si bien qu'aujourd'hui** il compte cinq pavillons sur trois campus... (tiré de Gagnon, 1998 : 150)

2) Les propriétaires d'automobiles ne doivent pas devenir des criminels. **Aussi**, il leur faut renoncer à conduire en état d'ébriété. (tiré de Pepin, 1998 : 61)

- Le but :

Rappelons que **pour qu'un** vin ait droit à l'appellation d'origine contrôlée, il doit répondre à des critères précis portant sur la zone de culture et les variétés de raisins autorisés, le rendement maximum de vin pour une superficie donnée, le degré d'alcool minimum... (tiré de Gagnon, 1998 : 155)

Si ces connecteurs s'avèrent précieux pour assurer la cohérence événementielle, leur utilisation n'est néanmoins pas un passage obligé pour réussir à établir de façon appropriée les rapports logiques entre les énoncés et séquences d'énoncés. Charolles (1995) est éloquent à ce sujet :

[...] une séquence [peut paraître] parfaitement cohérente quoiqu'elle ne comporte aucun indicateur relationnel. L'occurrence d'un connecteur et/ou d'une anaphore et/ou d'une quelconque autre marque de cohésion n'est en effet ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour que, par exemple, une suite de deux énoncés paraisse former une **séquence cohérente** intelligible en tant que tout. (p. 130)

Par exemple, la séquence « Martine a des problèmes respiratoires. Le smog est très dense cet été » est tout à fait intelligible même en l'absence d'un connecteur.

Qu'il y ait emploi ou non « d'une quelconque marque de cohésion », comme le dit Charolles, le jugement de cohérence que pourra porter un lecteur sur une séquence donnée nécessitera que celui-ci admette la relation plausible, en adéquation avec sa connaissance

du monde et du contexte dans lequel s'inscrit la séquence donnée. Charolles (1995) résume ainsi l'importance de ces savoirs de la part du lecteur :

La reconnaissance de ce qui rend un discours cohérent implique non seulement l'interprétation des éventuelles marques de cohésion qu'il comporte mais encore, et beaucoup plus fondamentalement, la mise en œuvre d'opérations inférentielles et, singulièrement d'**inférences de liaison**, portant conjointement sur le contenu du donné discursif, la situation dans laquelle il est communiqué et les connaissances d'arrière-plan des sujets. (p. 133)

### 3.3 Arrimage énonciatif

L'arrimage énonciatif, pour sa part, concerne le cadre énonciatif dans lequel le scripteur inscrit son discours. Ce cadre témoigne de l'attitude qu'adopte le scripteur à l'égard de ses propos et de son ou ses récepteurs éventuels : il peut s'en tenir proche ou s'en éloigner (Gagnon, 2003 : 65). Dans le premier cas, le scripteur manifeste sa présence dans ses propos, laquelle est décelable par certains indices linguistiques : emploi de déictiques<sup>9</sup> (indices de personne, de temps et de lieu et usage des démonstratifs) et d'indices de modalisation (présence d'expressions indiquant une prise de position du scripteur, un jugement, une évaluation et de structures syntaxiques interpellant le récepteur) (Gagnon, 2003; Tomassone, Leu-Simon et Petiot, 1996). Ce type d'attitude du scripteur à l'égard de ses propos concourt à l'établissement d'une énonciation de discours, laquelle comporte des temps verbaux qui permettent de situer les événements par rapport au scripteur (présent, futur, passé composé, imparfait<sup>10</sup>, plus-que-parfait). Dans le second cas, le scripteur se distancie complètement de ses propos : on ne retrouvera alors aucune trace de sa présence, d'où l'absence de déictiques et d'indices de modalisation. Cette distanciation du scripteur donnera lieu à une énonciation dite historique, laquelle comporte des temps verbaux au passé, qui sont indépendants de la situation spatio-temporelle du scripteur (passé simple, imparfait, plus-que-parfait).

<sup>9</sup> Dans *Ce roman est vraiment trop long!*, « ce » est un déictique, car il n'est interprétable qu'en fonction de la situation de communication dans laquelle se trouve le locuteur; mais dans *Lisez « Mar morto » : ce roman est superbe*, « ce » n'est pas un déictique, car il est interprétable en fonction du contexte antérieur (« ce » réfère à « Mar morto ») (Tomassone *et al.*, 1996 : 30).

<sup>10</sup> L'imparfait et le plus-que-parfait concourent également à l'établissement d'une énonciation historique.

Le cadre énonciatif rend compte également de la place que le scripteur accorde dans son texte aux discours d'autrui (discours directs ou indirects) (Gagnon, 2003 : 65).

Ainsi, pour que la cohérence énonciative soit assurée, il importe que « le cadre énonciatif instauré [soit] maintenu tout au long du texte ou [qu'] une modification à ce cadre [soit] justifiée et effectuée adéquatement » (Ibid., p. 65). Cela signifie qu'il faudra, tel que nous l'avons expliqué précédemment, que l'emploi des marques de personne, de temps et de lieu ainsi que l'usage des démonstratifs soient appropriés selon le plan d'énonciation (emploi de déictiques dans l'énonciation de discours et de non déictiques dans l'énonciation historique); que les temps verbaux soient appropriés et concordent tout au long du texte (selon le temps du discours ou le temps du récit); et que les marques de modalité affective et évaluative soient appropriées à la situation de communication donnée (Gagnon, 2003 : 65; Tomassone *et al.*, 1996 : 20-57).

Enfin, pour que l'insertion du discours d'autrui soit jugée cohérente, il est nécessaire que (Gagnon, 2003 : 65) :

a) dans le cas d'un discours direct, la citation soit pertinente :

Ex. : Ma fille dessinait un paysage. Elle me demanda soudain : « De quelles couleurs sont les tulipes? »

b) dans le cas d'un discours indirect, les paroles prononcées par la personne en question soient à la fois « pertinentes et correctement intégrées au texte en vertu des règles de la syntaxe » :

Ex. : Suzie n'a pas été embauchée. Le directeur de l'entreprise lui a dit qu'elle ne possédait pas les compétences requises pour exécuter les tâches reliées à l'emploi.

### 3.4 Arrimage informatif

À ces trois niveaux d'arrimage établis dans un premier temps, Gagnon et Chamberland (2010) en ajoutent un quatrième : l'arrimage informatif, qui concerne la répartition et la hiérarchisation des informations, c'est-à-dire le traitement accordé aux informations du

texte selon leur statut d'information connue ou nouvelle, d'information principale ou secondaire, en fonction du contexte antérieur et postérieur. Nous y reviendrons plus en détail dans la deuxième partie de ce chapitre, qui est consacrée uniquement à la description de ce quatrième niveau d'arrimage, lequel constitue l'objet de ce mémoire.

#### **4. Rupture de cohérence**

Nous avons vu que pour Charolles (1978 : 8), un texte doit respecter une « norme minimale de composition textuelle » pour en arriver à être perçu comme cohérent, ce qui implique, selon lui, la mise en pratique de certaines métarègles.

Nous avons vu également que le jugement de pertinence et l'arrimage des énoncés et séquences d'énoncés constituent deux aspects complémentaires, qui, ensemble, concourent à l'impression de cohérence (ou d'incohérence) d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés. Pour représenter l'importance de ces concepts dans le jugement de cohérence, Gagnon (Gagnon et Chamberland, 2010 : 78) suggère de comparer le texte à un casse-tête : « Dans un texte comme dans un casse-tête, chaque pièce (chaque énoncé) a sa raison d'être, et la présence de chacune ainsi que la façon qu'elle a de s'arrimer aux autres contribuent à façonner l'image globale. » Cette « image globale » sera harmonieuse si la gestion des ressources linguistiques et extra-linguistiques, guidée par les critères de pertinence et d'arrimage, s'avère efficace; si ce n'est pas le cas, des ruptures de cohérence plus ou moins marquées pourront survenir, tant au niveau global (ou macro-structurel) que local (ou micro-structurel), le niveau global concernant l'enchaînement des séquences dans le texte et le niveau local, l'enchaînement des énoncés dans chaque séquence, et ce, autant sur le plan de la pertinence d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés que sur celui de l'arrimage de cet énoncé ou séquence d'énoncés (Gagnon, 1998, 2003 : 62).

La détermination de ce qui constitue une rupture de cohérence n'est pas régie par des règles strictes dictant ce qui constitue un écart à ce que devrait être la norme textuelle : chaque texte est unique et peut faire l'objet d'une interprétation différente de la part du lecteur. Sa perception du contexte et sa capacité à faire des inférences par rapport au

contexte en fonction de ses connaissances contribueront à forger le jugement de cohérence qu'il portera sur le texte. Reprenons l'exemple de Charolles (1978 : 32) : « Le réveil-matin sonna. Le plafond se souleva et le ciel apparut. » Dans ce cas, le lecteur, qui ne possède aucune indication sur le contexte dans lequel cette séquence a été produite, jugera peut-être cet extrait incohérent parce que le lien de cause à effet ne peut être restitué selon les critères du monde réel : aucun réveille-matin, à notre connaissance, n'a jamais causé une ouverture subite du plafond d'une chambre! Par contre, un autre lecteur pourra juger cette séquence cohérente s'il tient pour acquis qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un récit fantastique, dans lequel les paramètres dictant le vraisemblable de l'invraisemblable diffèrent complètement du monde réel.

Par ailleurs, il sera peu probable qu'un texte soit jugé totalement incohérent, comme le précise Gagnon (2003) :

[I]l est rare que les textes, même ceux produits par des scripteurs moins habiles, génèrent un effet de totale incohérence. Ils se caractérisent plutôt soit par une impression générale de cohérence, soit par une impression de cohérence perturbée par des ruptures, lesquelles s'avèrent plus ou moins nombreuses et d'importance variable. C'est que la cohérence est une affaire de degré : un texte sera perçu comme plus ou moins cohérent selon le nombre de ruptures qu'il présente et selon l'incidence de ces ruptures sur l'interprétation globale. (p. 62)

C'est ce qui fait dire à Pepin (1998 : 9) que la cohérence « s'apprécie par défaut » ; ainsi, ce sont d'abord les ruptures qui attireront l'attention du lecteur, car elles auront nécessité de sa part « un effort intentionnel pour rétablir la continuité du texte ».

Ces ruptures, responsables de l'effet d'incohérence que peut générer un texte, peuvent toucher la pertinence des énoncés ou séquences d'énoncés ou toucher tous les niveaux d'arrimage : référentiel, événementiel, énonciatif ou informatif.

#### 4.1 Rupture de cohérence touchant la pertinence

Les ruptures de cohérence touchant la pertinence d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés surviennent lorsqu'une information ne s'intègre pas harmonieusement au

contexte dans lequel elle est placée, c'est-à-dire lorsqu'une information est considérée (Gagnon, 2003 : 63) :

a) non liée directement aux informations du contexte :

Ainsi, les lois devraient être faites dans le but de décourager les contrevenants, les fraudeurs et les voleurs de cette information si précieuse. Pour ce faire, le ministre responsable de l'application de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels devrait créer une Loi davantage punitive afin de décourager ces abuseurs<sup>11</sup>. Nous pourrions donc être rassurés et avoir confiance à cette nouvelle technologie qui nous procure déjà beaucoup de satisfaction. *Quoi de plus agréable que de profiter d'une bonne tasse de café tout en naviguant sur Internet? Ou encore, quoi de plus sécurisant que de savoir que quelqu'un veille sur nous lorsqu'on est en voiture*<sup>12</sup>?

b) redondante ou contradictoire par rapport au contexte :

Il était une fois un chasseur qui allait dans la forêt pour aller chercher un lapin. Alors *le chasseur tire sur le lapin puis son chien va le chercher et à la place il ramène un tout petit chien*. Le chasseur dit pourquoi tu as ramené un petit chien à la place de mon lapin.

Le chien dit à son maître j'ai trouvé le chien à la place alors le maître dit au chien va le ramener ou tu la pris et le chien ne veut pas il veut le garder et *à la fin les deux petits chiens deviennent amis*. (tiré de Charolles, 1978 : 20)

c) non récupérée dans le contexte postérieur :

Lorsque l'on possède beaucoup d'argent, on a beaucoup d'amis. Ceux-ci apparaissent en même temps que la fortune pour demander de les aider financièrement. Souvent, ce sont ceux que l'on n'a pas vus depuis longtemps. Pourtant, ceux-ci disparaissent aussi vite que la fortune. *Et ce n'est pas tout, reste la famille*. C'est alors que l'on voit les vrais amis et les vrais parents. (tiré de Gagnon, copie d'étudiant)

d) mal placée dans le flux textuel :

Les amateurs de sport comme moi ressentent un sentiment d'appartenance à leur équipe favorite. Mais les joueurs, eux, ne se préoccupent même pas de l'équipe pour laquelle ils jouent. Même que lorsque celle-ci ne les paie plus assez cher, ils changent d'équipe. Avec un maximum fixé comme salaire, peut-être qu'ils commenceraient un

---

<sup>11</sup> Une redondance est aussi présente dans cet extrait de texte.

<sup>12</sup> Cet extrait provient d'un des textes utilisés pour constituer le corpus de ce mémoire. Nous précisons que c'est nous qui soulignons dans tous les exemples présentés dans 4.1, chapitre 1.

peu plus à penser à leur sport et moins à leur argent. *Les athlètes auxquels les partisans s'identifient ne demeurent pas plus de deux ans, en moyenne, dans la même ville.* (tiré de Pepin, 1998 : 103)

## 4.2 Rupture de cohérence sur le plan référentiel

Si le caractère plus ou moins pertinent de certaines informations d'un texte nuit à l'harmonie globale de celui-ci, la présence de ruptures de cohérence survenant sur le plan référentiel, plus particulièrement lors de la reprise des différents acteurs textuels (pour les différents procédés permettant leur introduction, voir chapitre 1, 3.1<sup>13</sup>), peut aussi entraver à différents degrés la compréhension d'un ou de plusieurs passages du texte. Selon Gagnon (1998 : 105-108, 110-112 et 2003 : 63), les principaux problèmes liés aux procédés de reprise touchent :

- a) l'absence de référent :

Comme je le disais, l'argent ne fait pas le bonheur. Au contraire, il l'envenime : le seul fait de détruire la cellule familiale, d'amener des gens à profiter d'*eux* ou encore de chambarder leur vie du tout au tout est tout ce qu'il y a de plus néfaste pour *eux*. (tiré de Gagnon, 2003 : 63)

- b) l'ambiguïté référentielle :

L'avènement de la télé a révolutionné la technologie de cette époque. *Elle* ne faisait que commencer à se montrer le bout du nez à ce moment-là. (tiré de Pepin, 1998 : 45)

- c) la non-coïncidence en genre et/ou en nombre :

La population souhaite que le maire entende les plaintes qu'*ils* ne cessent de formuler depuis des semaines.

- d) l'inadéquation sémantique :

Pour bien se préparer à ce changement de millénaire, il importe de bien s'informer. Une personne bien informée pourra mesurer adéquatement les impacts associés au passage à l'an 2000 pour sa famille. Il faut donc *consulter les journaux, écouter les*

---

<sup>13</sup> Pour une description de ruptures pouvant survenir lors de l'introduction des acteurs textuels, voir Gagnon (1998 : 97 à 102).

*émissions de télévision traitant du sujet, consulter les sites Internet d'entreprises ou de gouvernements. Ces contacts permettront de bien se conformer à cette arrivée à la fois attendue et redoutée... (ces consultations, ces précautions) (tiré de Gagnon, 2003 : 63-64).*

### 4.3 Rupture de cohérence sur le plan événementiel

Des ruptures de cohérence peuvent également survenir sur le plan événementiel, les plus facilement identifiables touchant l'emploi des connecteurs, qu'ils soient :

a) absents alors que leur présence était requise :

P1 La vocation première de la télé devrait être d'éduquer la population par des documentaires, des émissions d'affaires publiques, du théâtre de grands auteurs, etc.  
 P2 \_\_ Les émissions de ce genre sont de plus en plus rares sur nos écrans. P3 Mais il faut comprendre que peu de gens s'y intéressent et que les commanditaires recherchent les hautes cotes d'écoute. (ajouter *or* au début de P2) (tiré de Pepin, 1998 : 65)

b) ou mal employés dans le contexte donné :

1. Nous pouvons très bien regarder la télé sans vraiment l'écouter, *mais* ne dit-on pas qu'une image vaut mille mots? (remplacer *mais* par *car*) (tiré de Pepin, 1998 : 118)
2. L'automobile leur permet une plus grande indépendance. Avec ce véhicule, il leur est *donc* possible d'aller où bon leur semble. (remplacer *donc* par *en effet*) (tiré de Pepin, 1998 : 71)

Ceci dit, d'autres types de ruptures peuvent survenir sur le plan événementiel, par exemple lorsqu'il y a « inaccessibilité du contexte », c'est-à-dire, selon Gagnon (2003 : 64), lorsque « les propositions nécessaires à l'interprétation d'un énoncé [...] sont trop éloignées, ou [qu']aucun concept verbalement activé ne permet de les récupérer, ou [que] les inférences à faire pour leur recouvrement sont trop nombreuses ou trop peu vraisemblables », comme dans l'exemple suivant donné par Pepin (1998) :

P1 Mais je pense tout de même qu'une télé employée à bon escient peut être d'une grande utilité pour la société. P2 Tous, nous sommes d'accord pour dire que l'apprentissage est étroitement lié à l'intérêt que nous possérons dans un domaine quelconque. P3 Or, c'est sur cela que devra se concentrer la télé. (p. 110)

Dans cet exemple, le coût cognitif serait moindre si, comme l'explique Pepin (1998 : 110), « une phrase [...] précis[ait] que la télé est particulièrement utile à l'apprentissage » entre P1 et P2, et si P3, en conclusion, traitait du fait « que la télé devra[it] essayer d'intéresser les téléspectateurs en vue de favoriser leur apprentissage ».

#### 4.4 Rupture de cohérence sur le plan énonciatif

Les ruptures de cohérence survenant sur le plan énonciatif, bien que parfois présentes dans des textes écrits en français langue maternelle, sont moins fréquentes, selon l'expérience que nous avons acquise en tant que correctrice, que celles survenant sur les plans référentiel et événementiel. Selon Gagnon (1998 : 217), elles « surviennent lorsque des modifications au système temporel ou au mode de fonctionnement sont introduites sans précautions particulières », par exemple lorsque l'alternance entre temps du discours et temps du récit s'effectue de façon maladroite ou que la gestion des indices de personne, de temps et de lieu s'avère inappropriée.

Dans l'extrait de texte suivant présenté par Gagnon (2003), « l'alternance entre temps du discours (le présent) et temps du récit (le passé simple) n'est pas justifiée » :

Le prince Dracul, qui *régna* sur un territoire correspondant à l'actuelle Roumanie, *naquit* en 1431, alors que l'Europe s'étendait de l'Atlantique à la mer Noire en passant par la Baltique. La puissance de l'Église ainsi que le jeu des alliances et des vassalités tenaient le pays dans une structure féodale. En 1434, le père de Vlad Dracul *bat* les Turcs envahisseurs dans la capitale de Valachie et *s'empare* ainsi du pouvoir. Le jeune Vlad *reçut* donc une noble éducation qui se composait d'équitation, de protocole, de joutes et de bien d'autres activités. À la mort de son père lorsqu'il a 25 ans, il est reconnu prince de Valachie et *hérite* de la surveillance des régions frontalières afin d'éviter l'envahissement du territoire par l'empire ottoman. (p. 65-66)

Dans l'exemple suivant de Charolles (1978 : 23), la gestion maladroite des indices de personne entraîne une confusion chez le lecteur, qui se demande si le sujet parlant est inclus ou non dans l'énoncé :

Casimir part en promenade avec monsieur du Snob. Arrivé à un arbre nous arrêtons pour parler. François et Julie veulent jouer à un jeu.

#### **4.5 Rupture de cohérence sur le plan informatif**

Enfin, certaines ruptures de cohérence peuvent survenir dans l’arrimage informatif des énoncés ou séquences d’énoncés, c’est-à-dire dans le statut accordé par le scripteur aux informations du texte : information principale ou secondaire, information nouvelle ou ancienne. Ces ruptures n’ont pas encore reçu, à notre connaissance, beaucoup d’attention de la part des chercheurs, d’où l’intérêt de nous y attarder. Mais pour être en mesure de détecter et d’expliquer ces ruptures, notamment dans les textes d’étudiants, et de proposer ensuite des activités didactiques susceptibles d’amener ceux-ci à mieux gérer cet aspect de la cohérence, il faut d’abord pouvoir définir ce qu’est l’arrimage informatif et comment cet arrimage peut être effectué avec succès.

### **DEUXIÈME PARTIE : ARRIMAGE INFORMATIF**

La dimension informative de la cohérence textuelle n’a été, jusqu’ici, que très légèrement esquissée. Il nous incombaît donc de conceptualiser cette notion afin de la rendre opératoire pour l’analyse des extraits d’étudiants. Pour ce faire, nous avons fait appel à plusieurs repères théoriques élaborés dans une perspective autre que celle que nous envisageons et les avons mis en relation. C’est la mise en relation de ces repères qui, nous semble-t-il, fait l’originalité du cadre théorique tel que nous le présentons.

Pour nous, l’arrimage informatif comprend deux dimensions, soit la répartition de l’information, qui se manifeste par l’utilisation d’une structure syntaxique plutôt qu’une autre (phrase active ou passive, phrase neutre ou emphatique, complément de phrase en tête ou en fin de phrase, entre autres) selon le caractère ancien ou nouveau de l’information, et la hiérarchisation de l’information, qui se manifeste par l’alternance entre les structures syntaxiques juxtaposées (ou coordonnées) et subordonnées selon le statut d’idée principale ou secondaire des éléments d’information (Gagnon et Chamberland, 2010 : 79).

## 1. Répartition des éléments d'information

La répartition des éléments d'information est étroitement liée à l'ordre des mots dans la phrase, et par conséquent, au concept de thème et de rhème, dont les premiers jalons ont été posés par l'École de Prague et sa *Functional Sentence Perspective* (FSP) ou perspective fonctionnelle de la phrase.

### 1.1 Ordre des mots

Les linguistes de l'École de Prague sont parmi les premiers à s'être intéressés d'assez près à la question de l'ordre des mots. Ainsi, pour Mathesius (dans Firbas, 1992 : 117), l'ordre des mots dans une phrase obéit à certains principes : *the principle of grammatical function, the principle of coherence of members, the principle of emphasis, the principle of sentence rhythm and the principle of FSP*. Bien évidemment, cet ordre ne découle pas de l'application d'un seul principe, bien qu'on puisse souvent identifier un facteur dominant dans une langue donnée.

Les principes de la fonction grammaticale et de la cohérence entre les membres, regroupés par Mathesius (1975 : 153, dans Firbas, 1992 : 118) sous l'appellation de « principe grammatical », suggèrent que l'ordre des mots dans la phrase est déterminé par la fonction syntaxique de ces derniers ainsi que par les combinaisons possibles des mots entre eux; ainsi, un mot ne peut s'insérer entre n'importe quels autres mots et sa position dans la phrase ne peut être changée sans que celle d'un ou de plusieurs mots contigus ne le soit aussi (Mathesius, 1942 : 183, dans Firbas, 1992 : 118).

L'ordre des mots est également influencé par la saillance que le locuteur souhaite accorder à un élément de la phrase; par exemple, l'intention de communication n'est pas la même selon que l'élément d'information est placé en tête ou en fin de phrase. Firbas (1992 : 118-119) précise qu'il nomme « "*emotive principle*" » ce « *principle of emphasis* », qui traite des formes marquées et non marquées, en référence au fait que la position d'un élément d'information dans la phrase peut permettre l'expression de « *a non-factual kind of information that stylistically colours the sentence* ».

Pour ce qui est du « *principle of sentence rhythm* », Firbas (1992 : 119) souligne qu'il « *produces a certain pattern of heavy and light elements (which are respectively stressed and unstressed in the spoken language)* » qui peut influencer la position d'un élément dans la phrase; son effet sur les critères de position des mots variera d'une langue à l'autre.

Il nous semble que ces deux dernières considérations quant à l'ordre des mots pourraient être rapprochées de celles de la linguistique structurale, pour laquelle, d'après ce que rapporte Combettes (1977 : 91) dans une courte synthèse historique sur les facteurs déterminant l'ordre des mots, les variations dans l'ordre canonique des constituants de la phrase s'expliquent par la « "stylistique", [...] la liberté [que possède le] locuteur, qui adapte les diverses structures de la phrase aux nécessités de la communication », ainsi que les considérations de la linguistique transformationnelle, pour laquelle le choix que fait le locuteur de l'ordre des mots qu'il emploie dans une phrase repose sur la « théorie de la performance » (Ibid., p. 92). Ainsi, selon ces théories de la linguistique de la phrase, l'ordre des mots naît principalement du choix individuel du locuteur, qui désire s'exprimer d'une certaine façon, ce qui suppose une forme de subjectivité dans l'exercice du choix de l'ordre des mots.

Enfin, tel que l'a énoncé Mathesius (dans Firbas, 1992 : 118) dans son dernier principe, « *the principle of FSP* », le choix de l'ordre des mots dans une phrase relève également de la nécessité de répartir efficacement l'information de la phrase en un thème et en un rhème « *in a Th-Tr-Rh sequence* », « "le locuteur commençant par ce qui est connu et poursuivant avec ce qui est nouveau" » [Notre traduction] (Mathesius, 1975, cité par Most et Saltz, 1979 : 89). C'est ce que Firbas (1992 : 118) a baptisé « "the FSP linearity principle" », selon lequel les éléments d'information sont répartis selon leur degré de dynamisme communicatif, c'est-à-dire selon leur capacité à faire « "avancer la communication" » (Combettes, 1983 : 31).

Ainsi dans la perspective fonctionnelle, la question de l'ordre des éléments de la phrase relève d'une linguistique du discours. Combettes (1977 : 94) mentionne que pour les

linguistes tchèques, « l'un des premiers objectifs de la syntaxe est d'étudier comment l'information est "portée" par la phrase, comment l'information progresse dans un énoncé ». Pour ce faire, ils distinguent trois plans, trois « niveaux » permettant l'analyse d'une phrase : la « structure grammaticale », la « structure sémantique » ainsi que « l'organisation thématique et contextuelle », le premier niveau concernant entre autres le « sujet », l'« objet » et le « circonstant »; le deuxième concernant « l'agent », « l'action », le « but », le « destinataire », le « lieu », etc. et le troisième – d'un grand intérêt pour la question de la répartition de l'information – se rapportant au « thème » (parfois appelé « topique ») et au « rhème » (ou « commentaire<sup>14</sup> ») de la phrase (Ibid., p. 94).

Les éléments de ces trois plans ne coïncident pas nécessairement; par exemple, le sujet et le prédicat n'occupent pas toujours respectivement la position de thème et de rhème<sup>15</sup>, le thème recouvrant « ce sur quoi l'on parle », soit l'information considérée connue de l'émetteur et du récepteur, et le rhème, « ce que l'on dit », soit l'information considérée nouvelle (Ibid., p. 95). Riegel, Pellat et Rioul (2007 : 132) précisent que bien qu'il soit possible qu'il y ait coïncidence entre les éléments de niveaux différents, « [celle-ci] peut se défaire sous la pression de divers facteurs communicatifs qui exploitent des servitudes et des latitudes grammaticales » (voir chapitre 1, 1.2.2). Ainsi, il faut s'abstenir, comme le dit Combettes (1983 : 12), « de mêler des phénomènes de nature différente ».

Dans leur analyse de la phrase dans une perspective fonctionnelle, les linguistes tchèques ont été influencés par Weil (1844, dans Combettes, 1983 : 10), pour qui la progression de l'information dans le texte suit le mouvement même de la pensée, le locuteur commençant par les éléments thématiques et poursuivant par les éléments rhématiques. Ainsi, « les langues romanes et les langues germaniques s'appuient sur un ordre des mots qui peut être considéré comme un "miroir" de l'ordre des idées » : la phrase contient un « "point de départ" » et un « "but" », elle contient « une notion initiale, commune à l'émetteur et au récepteur, et le mouvement qui va de ce point de départ vers

<sup>14</sup> Combettes (1977 : 94) mentionne également l'existence d'un « élément intermédiaire » (ou de « transition »); il n'en sera cependant pas question dans ce mémoire.

<sup>15</sup> Pour des exemples à ce sujet, voir Combettes (1977 : 95).

l'apport d'information, vers le but de la phrase, reflète le mouvement de l'esprit lui-même » (Weil, 1844, dans Combettes, 1983 : 10). Les linguistes tchèques reprennent ce principe de base, selon lequel l'ordre des éléments de la phrase constitue, « en français du moins, [...] le procédé privilégié qui permet de traduire [la] progression thématique » (Combettes, 1977 : 96). Concrètement, cela signifie que les manipulations ou déplacements effectués sur un groupe de mots dans une phrase résultent de la nécessité d'assurer un certain enchaînement des thèmes, selon une hiérarchie et un ordre déterminés (Ibid., p. 98).

## 1.2 Thème et rhème

Le *FSP linearity principle* dont il a été question ci-dessus, c'est-à-dire la répartition de l'information d'une phrase en un thème et en un rhème, constituera l'un des points d'ancrage théorique majeurs de cette étude, puisqu'il nous permettra de justifier la pertinence d'employer telle structure syntaxique plutôt que telle autre (phrase active ou passive, phrase neutre ou emphatique, complément de phrase en tête ou en fin de phrase, entre autres). La dichotomie thème/rhème étant au cœur du *FSP linearity principle*, il convient d'abord d'éclaircir sa nature, puisque selon les approches utilisées, les façons d'aborder les notions de thème et de rhème varient.

Dans notre recherche, ces notions seront abordées selon l'approche *topic/comment*, qui est celle dont il est question dans la *Functional Sentence Perspective* (FSP) ou perspective fonctionnelle de la phrase, qui est « *a theory that predicts how units of information should be distributed in a sentence and how sentences should be related in a discourse* » (Kopple, 1983 : 85). Cette théorie est donc l'assise du concept de répartition de l'information. Selon la FSP, le thème recouvre « les éléments ayant le plus faible dynamisme communicatif », « l'information la moins importante », celle « déjà connue » ou l'information à laquelle le lecteur peut avoir accès grâce au contexte immédiat ou à sa connaissance du monde [Notre traduction] (Kopple, 1983 : 85-86). Le rhème, quant à lui, recouvre « les éléments ayant le plus fort dynamisme communicatif », « l'information la plus importante » ou « l'information nouvelle » [Notre traduction] : c'est l'apport informationnel du texte, « *[the] information about the theme* » (Ibid., p. 85-86).

La notion de « dynamisme communicatif » s'avère particulièrement importante dans la détermination de la partie thématique ou rhématique de l'énoncé. En effet, il est parfois complexe, voire quasi impossible, de déterminer par la seule distinction du connu et du nouveau ce qui appartient au thème et au rhème. Conscient de la limite imposée par un tel raisonnement, Firbas (1964 : 267-280, dans Combettes, 1983 : 30) a introduit cette notion de dynamisme communicatif, qui propose de considérer « chaque élément de la phrase [selon qu'il] contribue [...] plus ou moins au développement de la communication » : ainsi, la simple division de la phrase en deux parties laisse place à une « échelle » de degré de dynamisme communicatif « sur laquelle l'information se développe[ra] ». Pour Firbas (dans Combettes, 1983 : 30), le rhème sera donc l'élément qui sera porteur du plus haut degré de dynamisme communicatif, c'est-à-dire celui qui « permettra à l'information de se développer »; inversement, le thème sera « défini non comme ce qui reprend le "déjà connu", mais comme l'élément qui porte le degré le plus bas de dynamisme communicatif », c'est-à-dire « [l']élément qui ne fera presque pas "avancer" l'information portée par la phrase ».

Bien que nous soyons consciente des limites imposées par la distinction information connue ou nouvelle dans la détermination du thème et du rhème, c'est sur cette distinction que nous baserons nos explications pour justifier nos impressions de ruptures de cohérence survenant sur le plan de la répartition de l'information. Elle nous apparaît comme suffisante pour nous permettre d'émettre un jugement critique sur les ruptures observées.

### 1.2.1 Information connue ou information nouvelle

Puisque les concepts de « nouveau » et de « connu » constitueront l'une des bases de cette recherche, il convient de s'attarder quelque peu sur cette distinction, qui est, comme nous l'avons déjà mentionné, plutôt complexe. Leclère (1979 : 75) soutient qu'une certaine confusion règne dans la définition de ce qu'est une information connue et nouvelle dans le cadre de la « perspective fonctionnelle de l'énoncé ». Gundel (1977, dans Leclère, 1979 : 75) s'est penchée sur cette question : elle présente deux distinctions dont il faut tenir compte lors de l'analyse du connu et du nouveau. La première repose sur la définition

proposée par Chafe<sup>16</sup> de *given* et de *new information*, alors que la seconde traite de la division en un *topic/comment*.

Ainsi, Gundel souligne que, selon Chafe, l'information connue (*given information*) repose sur « *what the speaker assumes to be in the addressee's consciousness at the time of utterance* » : c'est une information dite activée (« *activated* ») (Ibid., p. 75). L'information nouvelle, pour sa part, (*new information*), découle de « *what speakers assume they are introducing into an addressee's consciousness by what they say* » : c'est une information dite inactivée (« *unactivated* ») (Ibid., p. 75). Ces définitions sont centrées sur « l'adlocuté », c'est-à-dire celui qui reçoit et interprète l'information du locuteur (Ibid., p. 76). Par ailleurs, selon Gundel, il existe deux possibilités d'activation (où l'information pourra être connue) : par le contexte suggéré par le texte écrit ou par la situation de communication, ce qui implique que le locuteur tienne compte de la « connaissance générale » qu'il partage avec l'adlocuté (Ibid., p. 76). Cette première distinction est ainsi opérée sur la base « du moment de l'énonciation » (Ibid., p. 76).

La seconde distinction établie par Gundel concerne la dichotomie thème/rhème. Celle-ci repose sur le concept de la « connaissance générale à long terme ». Ainsi, l'ajout d'un facteur temps donne une nouvelle dimension à la définition du connu et du nouveau (Ibid., p. 76). Selon Gundel, « *a topic [...] represents the take-off point of a sentence, what the sentence is about, and it must be part of the speaker's and addressee's general knowledge* » alors que le « *comment, on the other hand, is new information in that it represents what is actually being asserted, questioned, etc. about the topic* » (Ibid., p. 76). La communication sera ainsi facilitée si le locuteur s'adapte à ce que sait l'adlocuté, s'il est conscient de la connaissance générale de ce dernier.

Surgit alors la difficulté de définir clairement ce qu'est la connaissance générale. Selon Leclère (1979 : 77), il serait d'abord possible d'approcher cette notion selon le concept de l'« information préexistante » dont traite Engelkamp (1976), qui se base sur le modèle de la compréhension que proposent Clark et Haviland (1974), et qui repose sur l'existence d'une

---

<sup>16</sup> Gundel ne donne aucune précision quant aux références à Chafe.

connaissance préalable chez l'adlocuté. Engelkamp résume la « stratégie du nouveau et du connu » de ces deux auteurs en ces termes :

Cette stratégie se fonde sur l'hypothèse que le langage est utilisé avant tout pour intégrer des informations nouvelles dans une structure de connaissance préexistante. L'objectif du locuteur est de fournir des informations nouvelles au destinataire, tandis que celui-ci s'efforce d'intégrer cette information nouvelle à l'information ancienne existant déjà dans sa mémoire à long terme. (cité par Leclère, 1979 : 77)

Ainsi, lorsque le locuteur formule son propos, il « présuppose » que l'adlocuté connaît une partie de l'information (le *topic*): c'est ce que Gundel (1977, dans Leclère, 1979 : 78) appelle une « activation par la situation » ou « par le contexte précédent ».

Firbas (1992) s'intéresse à ce « facteur contextuel » dans sa définition d'une information nouvelle ou connue. Il soutient qu'une information nouvelle peut avoir déjà été introduite précédemment dans le texte; bien qu'étant connue du lecteur, elle est considérée nouvelle puisqu'elle permet « le développement de la narration » par l'introduction de nouveaux éléments informatifs [Notre traduction] (Ibid., p. 21). Par exemple, dans cette phrase empruntée à Firbas « *Beryl stepped over the window, crossed the veranda, ran down the grass to the gate* », « les éléments *the window, the veranda, the grass* et *the gate* transmettent des informations nouvelles, même s'ils avaient déjà été introduits dans l'histoire et qu'ils devraient en ce sens communiquer des informations connues. Ils transmettent des informations nouvelles parce qu'ils présentent au lecteur l'endroit vers lequel Beryl a couru (la barrière) et comment elle s'y est rendue [...] » [Notre traduction] (Ibid., p. 21).

De l'analyse de tous ces facteurs ressort un fait crucial dans la détermination du statut ancien ou nouveau d'une information dans un texte : l'importance du contexte dans lequel s'inscrit cette information. En effet, une information est considérée connue par rapport à ce qui a été dit précédemment : elle ne l'est pas de façon intrinsèque. Elle pourrait être considérée nouvelle dans un autre texte, alors que l'enchaînement des informations serait

différent. Il en va de même pour l'information nouvelle, qui est contrainte par la présence de telle ou telle information déjà présentée.

### 1.2.2 Position du thème et du rhème dans l'énoncé

Cette question de la détermination de l'information connue et nouvelle dans un énoncé quelque peu éclaircie, il convient maintenant de s'attarder à la position du thème et du rhème dans l'énoncé, en tenant compte des faits établis précédemment, soit que l'information connue recouvre le thème de l'énoncé (« *the topic* ») et l'information nouvelle, le rhème (« *the comment* ») (Kopple, 1983 : 85).

#### 1.2.2.1 Thème en position initiale et thématisation d'un groupe de mots

En français, dans un texte écrit, l'information supposée connue par le lecteur (le thème) apparaît généralement en tête de phrase. Combettes (1983 : 22) souligne qu'« en ce qui concerne les langues indo-européennes, [...], la tendance générale [est] de placer les unités thématiques avant les unités rhématiques; l'ordre Rhème + Thème n'intervenant que dans des cas particuliers ». Ainsi, l'introduction d'« un élément entièrement nouveau en début de phrase » entraînerait un « effet de rupture dans les enchaînements thématiques du texte » (Combettes, 1986 : 71). Riegel *et al.* (2007 : 606) abondent dans le même sens : « On admet généralement que l'ordre linéaire de la phrase reflète l'ordre de l'information : le thème est plutôt placé en tête de phrase et suivi par le propos. » Carter-Thomas (2000 : 74-75), pour sa part, mentionne que comme « dans les langues à sujet, [...] le sujet syntaxique est généralement antéposé au verbe[,] [...] la corrélation entre thème, sujet syntaxique et position initiale est répandue »; cependant, elle précise bien que « thème et sujet ne font pas partie d'un rapport symbiotique » (Ibid., p. 73).

Ainsi, deux énoncés véhiculeront une information différente sur le statut nouveau ou ancien d'un groupe de mots selon que celui-ci est placé en tête ou en fin de phrase. Combettes (1983) explique le « rôle de la position d'un élément sur l'axe syntagmatique » de la façon suivante :

[S]i l'on compare :

- Il boit pour oublier.
- Pour oublier, il boit.

on constatera que le déplacement du circonstant n'est pas une simple « mise en relief » stylistique, mais relève bien de la perspective fonctionnelle : c'est l'apport d'information, la répartition des informations nouvelles et des renseignements déjà connus qui sont modifiés; dans la première phrase, le groupe *pour oublier*, en fin de phrase, est apport d'information : l'énoncé est produit pour indiquer le « pourquoi ». L'inversion des termes dans la seconde phrase amène un dynamisme communicatif différent : c'est maintenant *il boit* qui devient information nouvelle, rhématique; l'énoncé est produit pour indiquer la « conséquence ». (p. 22)

Bien sûr, la légitimité d'associer la position initiale au thème est contestable (et contestée!); il est d'ailleurs possible de lire à cet effet Carter-Thomas (2000 : 74-76) pour des nuances à ce sujet. Dans notre étude, nous soutiendrons qu'il est préférable de placer l'information connue en tête de phrase, dans le but d'assurer une progression plus fluide de l'information, ce qui entraînera l'utilisation de telle structure syntaxique plutôt que telle autre. C'est d'ailleurs la position qu'adoptent quelques grammaires scolaires qui traitent de la répartition de l'information (voir chapitre 1, 1.2.3).

#### A. Forme passive

Parmi les structures permettant de modifier l'agencement thème/rhème et d'obtenir ainsi une répartition plus appropriée de l'information en fonction du contexte, on retrouve la forme passive. Malheureusement, bien peu d'ouvrages s'intéressent au rôle particulier que joue cette forme dans la thématisation d'un groupe de mots (Carter-Thomas, 2000 : 78-79). Ils traiteront plutôt de la forme passive en expliquant sa formation et en précisant en quoi celle-ci constitue une ressource stylistique utile. Dans certains cas, ils recommanderont même d'éviter tout simplement l'usage du passif<sup>17</sup>, qui est jugé « trop lourd » et

---

<sup>17</sup> Voir les constatations étonnantes de Riggle à ce sujet (1998 : 86).

« complexe » (Ibid., p. 78), ce qui fait dire à Carter-Thomas (2000) que « l'importance [du] rôle [du passif] dans la structuration thématique ne semble pas avoir été comprise » (p. 79).

En effet, il serait erroné de croire que l'utilisation de la forme passive n'est qu'une simple question de préférence stylistique ou de choix fait selon des critères sémantiques : lorsque le scripteur emploie la forme passive, il « imprime un profil communicatif différent » aux groupes constituant la phrase (Ibid., p. 440). Carter-Thomas (2000) explique le rôle communicatif du passif ainsi :

Une fonction majeure de la voix passive, bien qu'elle figure rarement dans les livres de grammaire, semblerait résider dans le fait que le passif permette de faire correspondre la structure thématique et la structure syntaxique. Autrement dit, en employant un passif le rédacteur peut thématiser ce qui aurait paru en position d'objet syntaxique et par conséquent aurait été normalement rhématique dans une phrase active. (p. 77-78)

En d'autres termes, cela signifie que «[l]e complément d'objet actif, installé dans la position initiale du sujet passif, devient apte à jouer le rôle de thème discursif [et que] [s]imultanément, le sujet actif, devenu complément d'agent à l'intérieur du groupe verbal, fait partie du propos » (Riegel *et al.*, 2007 : 440). Par exemple, « à la question *Est-ce que Pierre travaille toujours à la mairie?* [...], on répondra plus naturellement par *Non, il a été renvoyé* que par *Non, on/le maire l'a renvoyé* » (Ibid., p. 440). En effet, dans la première phrase, l'information connue (*Pierre*) est placée en position thématique, en tête de phrase, ce qui maintient l'ordre thème/rhème, alors que dans la seconde, cet ordre est renversé, ce qui provoque une « rupture thématique » (Ibid., p. 440).

## B. Dislocation à gauche

Outre le passif, la dislocation à gauche permet elle aussi la thématisation d'un groupe de mots. Ainsi, comme le précisent Riegel *et al.* (2007), « [u]n constituant détaché en tête de phrase et repris par un pronom joue le rôle de thème »; dans l'exemple « Cette étoile, il ne se lasse pas de la contempler », « le constituant détaché en prolepsé (disloqué à gauche) », soit *cette étoile*, « occupe la place du thème, le reste de la phrase formant le propos »

(p. 606 et 427). Ainsi, ce type de structure emphatique permet de placer en tête de phrase, en position de thème, un élément autre que le sujet grammatical, ici le complément direct (Ibid., p. 427). Dans la phrase « Maastricht, on en parle depuis des mois » (Ibid., p. 131), c'est le complément indirect *de Maastricht* qui est « prom[u] [...] au rôle de thème, en [étant] nomm[é] hors de la proposition elle-même » (Carter-Thomas, 2000 : 81) grâce au procédé de dislocation.

### C. Antéposition du complément de phrase

Une autre structure syntaxique permet la thématisation d'un groupe de mots : le déplacement du complément de phrase en tête de phrase. Voici ce que disent Riegel *et al.* (2007) à ce sujet :

Mais le thème peut correspondre à un constituant autre que le sujet grammatical de la phrase. C'est notamment le cas lorsqu'un complément circonstanciel est placé en tête de phrase : *Un certain jour, du haut de ces cours bien placées, nous vîmes s'élèver dans le ciel une fumée prodigieuse* (Valery) – *Tous les samedis soirs, l'astronome observe Véga de la Lyre*. Le complément antéposé fait partie du thème : il constitue le cadre dans lequel s'inscrit l'élément essentiel du thème; le reste de la phrase joue le rôle du propos. (p. 606)

La phrase suivante suggérée par Combettes (1983 : 41) « La semaine dernière, j'ai rencontré Richard au cinéma » montre bien que parfois, l'antéposition du complément de phrase constitue le moyen privilégié d'assurer la progression thématique. En effet, si quelqu'un pose l'une des quatre questions suivantes au locuteur représenté par *j'*, les réponses associées à ces questions comprendront toutes le complément de phrase *la semaine dernière* en tête de phrase, en position de thème, en « considérant que les éléments thématiques sont déjà contenus dans la question » :

- La semaine dernière, où as-tu rencontré Richard?

Réponse : (La semaine... Richard) (au cinéma)

- La semaine dernière, qui as-tu rencontré et où?

Réponse : (La semaine... rencontré) (Richard au cinéma)

- La semaine dernière, que t'est-il arrivé?

Réponse : (La semaine dernière... j') (ai rencontré... au cinéma)

- La semaine dernière, que s'est-il passé?

Réponse : (La semaine dernière,) (j'ai... au cinéma) (Ibid., p. 41)

Selon Riegel *et al.* (2007 : 504), certaines subordonnées compléments de phrase « font obligatoirement partie du thème de la phrase » : c'est le cas des subordonnées introduites par *puisque* et ses variantes *dès lors que*, *du moment que* et *comme*, de même que *si*. Les auteurs expliquent que c'est cet état de fait qui justifie l'impossibilité de créer une phrase clivée à l'aide de ces subordonnées. En effet, la forme clivée « ne peut s'appliquer qu'à une information strictement nouvelle (le propos) » (Ibid., p. 508). Ainsi, une telle phrase serait impossible : « \*C'est puisque tu me le demandes que je te le dis. » (Ibid., p. 508)

### 1.2.2.2 Rhème en position initiale

S'il est admis qu'on retrouve généralement en position de thème, en tête de phrase, « un élément déjà évoqué » plutôt « qu'un élément nouveau » (Combettes, 1986 : 71), il existe par ailleurs certaines structures syntaxiques qui permettent le positionnement en tête de phrase de l'information nouvelle : c'est le cas de la forme clivée. Halliday (1967, dans Most et Saltz, 1979 : 89) soutient qu'une phrase clivée servira à introduire une information nouvelle, au même titre qu'une phrase qui présente un accent d'insistance (« *contrast stress* »). Ce « référent nouveau » sera introduit « dans le rhème de la première partie de la phrase » (Carter-Thomas, 2000 : 82); par la suite, pour assurer une progression thématique fluide, ce rhème sera repris en position de thème dans la phrase qui suivra. Leclère (1979) abonde dans le même sens : il suggère qu'il y a « postposition de la majeure partie du thème » (p. 85) lorsque le locuteur effectue une « mise en vedette » (p. 82) de l'information nouvelle par l'intermédiaire d'un énoncé emphatique de forme *c'est... que/qui*; Riegel *et al.* (2007) le confirment : « À la différence du détachement, l'élément focalisé n'est pas le

thème de la phrase, mais le propos. » (p. 431) Par exemple, dans la phrase présentée par Leclère (1979 : 85) « C'est à lui qu'il faut s'adresser », le rhème correspond à la proposition *est à lui* et le thème, à *ce... qu'il faut s'adresser*. Cet énoncé correspondrait alors à la question : « À qui faut-il s'adresser? » (voir chapitre 1, 1.2.3 pour d'autres exemples d'énoncés clivés)

La forme pseudo-clivée, quant à elle, présente une répartition de l'information quelque peu différente. Selon Riegel *et al.* (2007), une phrase pseudo-clivée est une « structur[e] particulier[e] [qui] combin[e] l'extraction et le détachement en tête de phrase », ce qui donne un énoncé du type « Ce que j'ai acheté, c'est une péniche » (p. 432). Păunescu (2002) s'est intéressée à cette forme de phrase dans un article sur l'introduction du thème de discours (appelé D-thème) par l'entremise de la forme pseudo-clivée. Nous passerons outre la distinction entre thème de phrase et thème de discours; par contre, il nous paraît pertinent de mentionner que selon Păunescu, les énoncés pseudo-clivés, c'est-à-dire ceux formés en *Ce que p, c'est X*, « permettent au locuteur d'introduire un nouveau référent dans l'univers du discours », comme le fait la forme clivée (Ibid., p. 123). Il faut préciser cependant que dans une forme pseudo-clivée, l'élément nouveau n'est pas celui antéposé, représenté par *ce que p*, mais bien celui à l'intérieur de *c'est X*. Ainsi, dans l'exemple de Păunescu « Ce qui est intéressant, c'est le personnage », le groupe *ce qui est intéressant* « occupe la position de thème de phrase », alors que le groupe *le personnage* représente « l'élément rhématique » (Ibid., p. 126).

### 1.2.3 Question de la répartition des informations dans les grammaires scolaires

Cette question de la position du thème et du rhème dans l'énoncé est abordée succinctement dans quelques grammaires scolaires, qui contiennent d'ailleurs une partie entièrement dédiée à la dimension textuelle. C'est le cas notamment de la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (2011) de Chartrand, Aubin, Blain et Simard et de la *Nouvelle grammaire pratique* (2007) de Laporte et Rochon. Dans le premier ouvrage, soit celui de Chartrand *et al.* (2011), on retrouve une explication de la dichotomie

thème/rhème et une précision quant à leur position respective dans la partie consacrée à la grammaire du texte, dans un sous-thème qui traite particulièrement de la progression de l'information :

On peut analyser une phrase du point de vue de l'information qu'elle porte. Vue sous cet angle, la phrase comprend deux parties. La partie qui reprend une information connue est appelée **thème**; celle qui contient une information nouvelle est appelée **propos ou rhème**.

Généralement, le thème correspond au sujet [...] et le propos, au prédicat [...]

Le thème ne correspond pas toujours au sujet. Dans la phrase qui suit, c'est le complément de P qui est le thème, qui reprend l'information connue :

*Dans cette solution, on dissout une substance faite en partie d'atomes d'argent [...] (p. 21)*

Dans la deuxième grammaire, celle de Laporte et Rochon (2007), on retrouve dans la huitième partie un chapitre intitulé « L'organisation et la cohérence du texte » (chap. 29), dans lequel la question du thème et du rhème (appelé « propos ») est abordée aussi par le biais de l'information connue et nouvelle (p. 327). Ceci dit, les auteures ne s'en tiennent pas qu'à la distinction entre la partie thématique et rhématique de l'énoncé : elles illustrent aussi, dans une section précédente qui traite des « combinaisons de formes avec les différents types de phrases », comment l'utilisation d'un certain type de phrase permet la répartition efficace de l'information. L'exemple qu'elles donnent touche l'utilité de la forme passive pour exprimer en tête de phrase l'information connue :

Soit les deux exemples suivants.

(A) J'ai vu le film sur Mata Hari. Jean-Louis Richard a réalisé ce film.  
(phrases déclaratives positives, actives, neutres)

(B) J'ai vu le film sur Mata Hari. Ce film a été réalisé par Jean-Louis Richard.  
(phrase déclarative, positive, **passive**, neutre)

Dans l'exemple (A), la seconde phrase, qui apporte une information nouvelle, semble plus ou moins liée à la première phrase.

Dans l'exemple (B), la transformation de forme passive de la seconde phrase permet de mieux lier les phrases entre elles. La seconde phrase reprend l'information connue de la première phrase en position de sujet, soit *ce film*, alors que l'information nouvelle est placée après le sujet. (p. 142)

Elles donnent un autre exemple un peu plus loin dans leur ouvrage pour illustrer la thématisation d'un groupe de mots par la forme passive :

Des phrases transformées ou à construction particulière permettent de placer l'information [...]. En voici des exemples.

- La phrase passive permet de reprendre en tête de phrase le **thème** ou l'information connue.  
Ex. : *Cette émission* est très intéressante. *Elle* a été produite par la BBC. [...] (p. 327)

Laporte et Rochon (2007) abordent également la question de l'antéposition du complément de phrase pour permettre la thématisation d'un groupe de mots. Voici ce qu'elles disent à ce propos :

- Le déplacement du complément de P en tête de phrase permet de l'inclure dans le **thème** qui est déjà là (*il*).  
Ex. : *C'est un excellent nageur. Hors de l'eau, il creuse de petits terriers.* (p. 327)

Par ailleurs, les auteures précisent, à l'instar de Chartrand *et al.* (2011), que bien que l'information connue, c'est-à-dire le thème, soit souvent le sujet de la phrase, ce n'est pas toujours le cas (p. 325).

Bref, on constate que, selon ces deux grammaires, le groupe occupant la position de thème recouvre l'information dite connue et se retrouve généralement en tête de phrase.

La grammaire de Laporte et Rochon (2007) fait aussi état de l'utilité de la phrase emphatique en *c'est... que/qui* pour inverser l'ordre thème/rhème :

Des phrases transformées ou à construction particulière permettent de placer l'information et même, dans certains cas, d'inverser l'ordre thème-propos. En voici des exemples. [...]

- La phrase emphatique en *c'est... que/qui* permet de mettre l'accent sur le **propos**.

Ex. : *J'ai vu ce film samedi dernier.* —→ *C'est samedi dernier que j'ai vu ce film.* (p. 327)

Pepin, qui signe la partie textuelle de *Construire la grammaire*, de Boulanger, Francoeur-Bellavance et Pepin (1999), tient des propos semblables au sujet de la forme clivée :

[...] [la locution « *c'est... qui* » ou « *c'est... que* »] désigne clairement, dans un énoncé, des informations qui sont nouvelles et celles qui sont censées être déjà connues.

Observons l'énoncé *C'est le bal de fin d'année qui aura lieu dans deux mois*. Le *c'est* de la locution désigne l'information nouvelle comme étant *le bal de fin d'année*, et le *qui* désigne l'élément connu comme étant *aura lieu dans deux mois*. C'est pourquoi une personne ne pourrait pas vous dire, par exemple, « C'est un élève de l'école voisine qui a vandalisé ton casier » sans vous avoir déjà annoncé que votre casier a été vandalisé ou sans avoir vérifié si vous étiez déjà au courant de ce méfait. (p. 335-336)

Chartrand *et al.* (2011) précisent que la forme emphatique ne sert pas uniquement à « insister sur une unité de la phrase » : elle joue également un rôle textuel important quant à la répartition de l'information en thème et en rhème, « [en] facilit[ant] le passage d'une phrase à une autre et [en] assur[ant] la progression de l'information sans rupture » (p. 103). Ainsi, la forme clivée, tout en permettant d'inverser l'ordre thème/rhème dans un énoncé, assure le maintien de la continuité thématique en permettant le déplacement en tête de phrase d'un élément qui, bien que nouveau, est directement lié avec le contexte précédent, comme dans l'exemple suivant tiré de Chartrand *et al.* (2011 : 103) : « Voici maintenant le cratère Copernic. **C'est tout près de là que** la sonde russe s'est posée. »

### 1.2.4 Choix du thème

En plus de la question du positionnement du thème et du rhème et des structures syntaxiques permettant la répartition des éléments d'information, il s'avère pertinent de traiter du choix du thème. Le groupe en position de thème dépend bien sûr du choix du scripteur, qui décidera du « thème<sup>18</sup> » de son texte, du « sujet »; toutefois, ce choix ne peut s'opérer qu'en fonction du contexte. Ainsi, comme le précise Combettes (1977 : 95), « une phrase comme : *Alfred viendra demain* n'a [...] pas la même progression thématique que : *Demain, Alfred viendra* ». Son « test des questions/réponses » montre bien que les mêmes éléments d'information d'une phrase donnée se répartissent différemment en thème et en rhème selon la question qui génère la réponse (Ibid., p. 96) :

a)<sup>19</sup> « [Quand] [Alfred viendra-t-il]? »

Information connue : « Alfred viendra »

Information inconnue : « Quand »

*Réponse* : « [Alfred viendra] [demain]. »

Thème : « Alfred viendra » (info. connue)

Rhème : « demain » (info. nouvelle)

b) « [Que fera] [Alfred]? »

Information connue : « Alfred »

Information inconnue : « Que fera »

*Réponse* : « [Alfred] [viendra demain]. »

Thème : « Alfred » (info. connue)

Rhème : « viendra demain » (info. nouvelle)

c) « [Que se passera-t-il] [demain]? »

Information connue : « demain »

Information nouvelle : « Que se passera-t-il »

*Réponse* : « [Demain], [Alfred viendra]. »

<sup>18</sup> *Thème* est pris ici au sens large, par extension pour *sujet du texte*.

<sup>19</sup> La distinction thème/rhème en *a* et *b* n'est pas apparente à l'écrit; à l'oral, cependant, l'accent d'insistance du locuteur sur un groupe particulier permettra de distinguer ce qui relève de l'une ou l'autre partie.

Thème : « Demain » (info. connue)      Rhème : « Alfred viendra » (info. nouvelle)

Ainsi, deux textes différents pourront générer deux phrases ayant un même sens, mais présentant une répartition thème/rhème différente, si « ce dont il est question » diffère dans les deux textes donnés. De Villers (2009 : 1312), dans le *Multidictionnaire de la langue française*, illustre ce phénomène à l'aide de l'exemple suivant :

P1 La tomate (**thème**) est originaire de l'Amérique (**propos**).

P2 L'Amérique (**thème**) est le continent d'origine de la tomate (**propos**).

Elle explique la différence dans la progression de l'information dans ces phrases en ces termes :

Les deux phrases ci-dessus ont la même signification, mais elles appartiennent à deux textes différents : la première fait partie d'un texte qui a pour thème la tomate et donne comme information nouvelle que celle-ci vient de l'Amérique; la deuxième fait partie d'un texte qui a pour thème l'Amérique et donne comme information nouvelle que celle-ci est le lieu d'origine de la tomate. (Ibid., p. 1312)

Ainsi, P1 provoquerait un effet de rupture si elle était intégrée dans le texte ayant comme thème l'Amérique; il en serait de même si P2 était intégrée dans le texte ayant comme thème la tomate. Bref, pour toute phrase donnée, la détermination du groupe en position de thème relève bien sûr d'un choix du scripteur, mais est contraint par le contexte.

#### 1.2.4.1 Types de progression thématique

Si le scripteur ne peut choisir le groupe en position de thème selon son bon vouloir, il ne peut non plus effectuer une progression thématique aléatoire. Combettes (1983 : 91-101) s'est intéressé à la question de la progression thématique dans le texte; selon lui, trois grands types de progression thématique existent : la progression « "linéaire" », « à "thème constant" » et « à "thèmes dérivés" ».

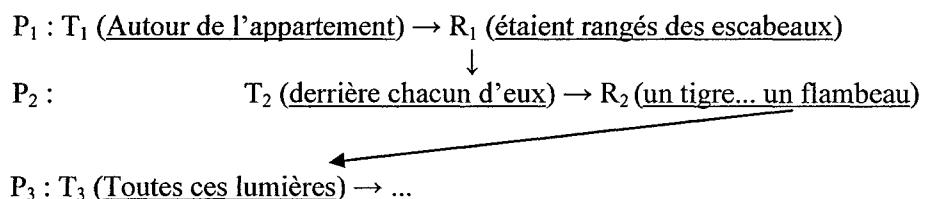
Combettes (1983) explique le principe de la progression linéaire en ces termes :

Dans la progression linéaire, le thème d'une phrase est "issu" du rhème de la phrase précédente; il est rare que le thème équivaille à la totalité du rhème en question; dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'une partie du rhème; ceci se produit souvent dans une description : [...] le thème initial est, en quelque sorte, "oublié", et le texte se trouve relancé, à chaque phrase, sur des bases nouvelles, avec changement de centre d'intérêt; [...] (p. 93)

Combettes (1983) donne entre autres en exemple un extrait de *Salammbô* de Flaubert pour illustrer le phénomène de progression linéaire :

Autour de l'appartement étaient rangés des escabeaux d'ébène. Derrière chacun d'eux, un tigre en bronze pesant sur trois griffes supportait un flambeau. Toutes ces lumières se reflétaient dans les losanges de nacre qui pavait la salle. Elle était si haute que la couleur rouge des murailles, en montant vers la voûte, se faisait noire... (p. 93)

Dans cet extrait, on constate que chaque thème reprend une partie du rhème précédent :



Source : Combettes (1983 : 93).

Bien entendu, la progression linéaire n'est pas l'apanage de la description : elle se retrouve dans d'autres types de texte, comme le montre cet extrait d'un écrit journalistique issu de *Le Monde* (28 mai 1976, p. 7), présenté par Combettes (1977) :

Donnant pour la première fois aux journalistes une information sur sa propre personne, M. Federico Alessandrini a annoncé, mercredi 26 mai, qu'il quittait la direction de la salle de presse du Vatican. Il sera provisoirement remplacé à ce poste à partir du 3 juin par le Père Romeo Panciroli, secrétaire de la commission pontificale pour les moyens de communications sociales. Le nouveau directeur est très proche du secrétaire particulier de Paul VI, Mgr Macchi. Ce dernier se serait opposé à Mgr Benelli, substitut de la secrétairerie d'État, pour la succession de M. Alessandrini<sup>25</sup>. (p. 98)

<sup>25</sup> Le schéma de la répartition thème/rhème de cet extrait est disponible dans Combettes (1977 : 98).

Mais peu importe le type de texte, cette progression, précise Combettes (1983 : 94), « ne peut, sauf volonté nettement marquée, être maintenu[e] trop longtemps ».

La progression à thème constant, quant à elle, peut être retrouvée dans de plus longs passages et apparaît incidemment plus fréquemment dans les textes : elle consiste à conserver le même thème tout au long d'un passage en variant les rhèmes associés, ce qui a pour effet de « conserv[er] un point d'ancrage » lors de la lecture (Combettes, 1983 : 95). Combettes (1977) présente un extrait de *La Plage* de Robbe-Grillet (éd. 10-18, p. 290) pour illustrer la progression à thème constant :

... le sable jaune de la plage, où marchent côté à côté les trois enfants.

Ils sont blonds, presque de la même couleur que le sable : la peau un peu plus foncée, les cheveux un peu plus clairs. Ils sont habillés tous les trois de la même façon, culotte courte et chemisette, l'une et l'autre en grosse toile d'un bleu délavé. Ils marchent côté à côté, se tenant par la main, en ligne droite, parallèlement à la mer et parallèlement à la falaise, presque à égale distance des deux, un peu plus près de l'eau pourtant. (p. 98-99)

Combettes l'explique ensuite de cette façon :

P<sub>0</sub> ..... où marchent côté à côté les trois enfants

P<sub>1</sub> : Th<sub>1</sub> (*Ils*) → Rh<sub>1</sub> (sont blonds ... sable)

P<sub>2</sub> : Th<sub>2</sub> (*Ils*) → Rh<sub>2</sub> (sont habillés ... délavé)

P<sub>3</sub> : Th<sub>3</sub> (*Ils*) → Rh<sub>3</sub> (marchent ... pourtant)

Source : Combettes (1977 : 99).

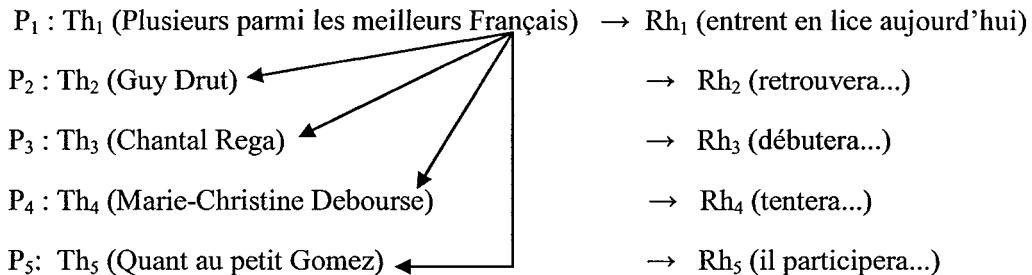
Ce type de progression thématique est fréquent dans les textes narratifs, où le scénariste raconte les actions d'un même personnage.

Le dernier type de progression thématique selon Combettes est celui dit à thèmes dérivés. C'est le plus complexe; il est d'ailleurs possible de retrouver cette progression exprimée de différentes façons, sous « des aspects divers » (Combettes, 1983 : 97). Dans l'exemple qui suit, tiré du journal *L'Équipe* (25 juillet 1976, p. 1), « les thèmes de chacune des phrases sont issus d'un "hyperthème", le premier thème du passage » (Combettes,

1977 : 99). On retrouve ainsi en position de thème dans des phrases indépendantes les quelques représentants choisis pour illustrer l'hyperthème, soit « plusieurs parmi les meilleurs Français » :

Plusieurs parmi les meilleurs Français entrent en lice aujourd'hui : Guy Drut, dès les séries du 110 m haies, retrouvera Casanas et Davenport. Chantal Rega débutera sur 200 m et Marie-Christine Debourse, qui renonce au pentathlon, tentera de se qualifier à la hauteur. Quant au petit Gomez, admirable de volonté dans sa série du 10 000 m, il participera aujourd'hui à la finale. (p. 99)

Combettes illustre ainsi le fait que les thèmes prennent leur source dans l'hyperthème :



Source : Combettes (1977 : 99).

Les exemples précédents montraient tous des extraits dans lesquels un seul type de progression était mis de l'avant; dans la réalité, dans un texte long, « il y a toujours mélange, combinaison des principales progressions déjà observées » (Combettes, 1983 : 104).

### 1.3 Conclusion

C'est en s'appuyant sur les exigences relatives à l'ordre des mots dans une phrase et sur les concepts de thème et de rhème (information connue, information nouvelle) que nous arriverons à déterminer, dans les textes de notre corpus, ce qui constitue ou non une rupture de cohérence sur le plan de la répartition de l'information. Nous utiliserons alors certaines structures syntaxiques mentionnées précédemment (forme active ou passive, complément de phrase en début ou en fin de phrase, forme neutre ou emphatique) pour répartir plus judicieusement l'information à l'intérieur des énoncés présentant une faiblesse à ce niveau.

## 2. Hiérarchisation des éléments d'information

Le second aspect qui nous intéresse au niveau informatif concerne la hiérarchisation des éléments d'information, concept auquel Combettes s'est particulièrement intéressé dans de nombreux ouvrages et articles (ex. 1992, 1994, 1996a, 1996b, 1998). Dans ses recherches, le linguiste traite notamment de l'opposition des plans, concept sur lequel repose la notion même de hiérarchisation de l'information.

### 2.1 Opposition des plans

Selon Combettes (1992 : 7), le texte est découpé en deux niveaux discursifs complémentaires ou plans, le premier et le second plan, qui correspondent aux concepts plus familiers d'information principale et secondaire, l'information principale ayant nécessairement un statut de premier plan et l'information secondaire, un statut de second plan.

#### 2.1.1 Distinction premier plan/second plan

C'est par le critère de successivité des événements qu'il établit la distinction entre le premier et le second plan. Ainsi, selon Combettes (1992), il existe « deux types d'informations dans un texte » :

- les propositions qui correspondent à ce "reflet" du déroulement chronologique : elles constitueront le premier plan (ou avant-plan) du texte;
- les propositions dont les référents ne s'insèrent pas dans cette séquentialité; on est alors en présence du second plan (ou arrière-plan). (p. 8)

Ainsi, pour lui, l'information principale, dite de premier plan, sera celle qui fera progresser le texte, qui s'inscrira dans une succession d'événements; l'information secondaire, elle, constituera l'arrière-plan du texte, le « décor, l'arrière-scène », d'où son appellation de second plan. Une information secondaire pourrait être, par exemple, une description d'un lieu donné, des détails sur un événement ou un commentaire sur une situation.

Le court article du journal *Libération* (9 septembre 1991) suivant, présenté par Combettes (1992), illustre bien cette distinction premier et second plan :

**Un convoyeur s'évanouit.**

Un convoyeur de fonds de la région de Saint-Gaudens a disparu mardi avec un butin estimé à 1,2 million de francs. La voiture de la société qui l'employait a été retrouvée le lendemain, vide, à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Au volant d'une Peugeot 205, le convoyeur était chargé d'effectuer les transferts de fonds entre banques à Saint-Gaudens et dans sa région. La somme qui a été dérobée mardi correspondrait à plusieurs voyages effectués en une journée. (p. 9)

On peut identifier, selon le critère de « "succession chronologique" », deux propositions de premier plan, soit « "[u]n convoyeur a disparu mardi..." » et « " la voiture a été retrouvée le lendemain" »; en effet, étant donné que ces « deux propositions [...] renvoient à deux événements successifs dans le temps » (Ibid., p. 9), elles possèdent un statut de premier plan. Combettes (1992) explique ainsi pourquoi les autres informations appartiennent au second plan :

[L]es autres informations (*la société qui l'employait, le convoyeur était chargé d'effectuer... la somme qui a été dérobée mardi correspondrait...*), même si elles comportent une dimension temporelle, ne s'enchaînent pas dans cette chronologie représentée par le texte : elles se superposent au premier plan ou constituent des "retours en arrière" par rapport à l'avancée des phrases narratives. (p. 9-10)

Cet exemple montre comment le critère de succession chronologique peut s'appliquer aux textes narratifs pour déterminer l'appartenance d'une information au premier ou au second plan. Pour les textes non narratifs, le critère de succession chronologique sera difficilement applicable; certains ont alors tenté d'adapter la notion de « chronologie » à d'autres types de textes : c'est ainsi qu'est apparu le concept d'« événement "important" » (Ibid., p. 27-28). Dans cette optique, un élément qui contribuera à faire progresser le texte aura un statut de premier plan alors que celui qui « établira des commentaires, des évaluations, des reformulations, qui n'ont pas de "répercussions" sur la suite des informations » (Ibid., p. 28) sera considéré comme un élément de second plan. Cette

dernière précision introduite par Combettes nous sera particulièrement utile pour juger du statut d'une information dans les textes argumentatifs de notre corpus : une information ayant des « répercussions » sur la suite du texte, et par le fait même, autorisant l'enchaînement de l'énoncé suivant, sera considérée comme étant une information de premier plan, donc comme une information principale; une information n'ayant pas de « répercussions » sur la suite du texte, et par le fait même, n'étant pas celle sur laquelle s'effectue l'enchaînement de l'énoncé suivant, sera considérée comme étant une information de second plan, donc comme une information secondaire.

Nous devons préciser en outre qu'à la différence de Combettes, qui s'intéresse à l'opposition des plans au niveau global du texte, nous examinerons la saillance qui est accordée à une information au niveau local. Nous serons donc amenée à opposer les deux notions suivantes : information présentée comme étant principale, et sur laquelle enchaîne l'énoncé suivant; information présentée comme étant secondaire, et sur laquelle l'énoncé suivant ne peut enchaîner. Une gestion maladroite de la saillance des informations pourra compromettre l'arrimage des énoncés les uns aux autres.

Il s'agit en effet de « gérer » la saillance des informations, car celles-ci ne sont pas « principales » ou « secondaires » de façon intrinsèque.

## 2.2 Information principale ou secondaire : une question de contexte

L'appartenance d'une information au premier plan ou au second plan n'est pas un fait immuable, ainsi que l'explique Combettes (1992 : 21) : « [...] ce n'est pas le référent, la situation évoquée, qui impose telle ou telle distribution, mais un choix de l'émetteur qui structure ses énoncés les uns par rapport aux autres. » Selon la valeur que le locuteur souhaite accorder aux informations ou selon l'enchaînement de ces informations dans le texte, celles-ci se verront accorder un statut de premier ou de second plan (Combettes, 1992 : 98). Ce principe de gestion du statut des informations (information principale/information secondaire) est à la base même du concept de hiérarchisation de l'information dans la phrase, sur lequel reposeront en partie nos analyses.

Prenons l'extrait de texte suivant issu du *Guide Vert Michelin* (1974 : 89) et présenté par Combettes (1988), qui traite des églises romanes :

Églises romanes : fortifiées au moment de leur construction, toutes sont pourvues de baies étroites faisant office de meurtrières et couronnées de mâchicoulis sur arcs. Ce procédé, *employé dès le début du XII<sup>e</sup> siècle dans les édifices méridionaux*, remplace avantageusement les mâchicoulis ménagés dans les hourds de bois. La présence de tours fortifiées accentue leur caractère de forteresse. (p. 116)

On remarque que dans cet extrait, le but du scripteur est d'enrichir les connaissances du lecteur à propos des « caractéristiques (baies étroites, mâchicoulis sur arcs, tours fortifiées) des églises romanes »; ainsi, les informations traitant de la « construction » et de la « structure » de ces églises seront qualifiées d'informations principales (Ibid., p. 116). Or, le groupe en italique, soit *employé dès le début du XII<sup>e</sup> siècle dans les édifices méridionaux*, présente une donnée temporelle, ce qui constitue un ajout d'information intéressant, mais non nécessaire au développement du texte, qui est constitué, rappelons-le, d'informations principales concernant l'architecture de ces édifices. On devra donc accorder un statut d'information secondaire au groupe en italique, d'où sa présence à l'intérieur d'une structure apposée (voir chapitre 1, 2.3 pour des explications supplémentaires sur les structures syntaxiques permettant le codage au second plan).

Ceci dit, la même information aurait pu, dans un texte qui aurait eu comme objectif de renseigner le voyageur sur les aspects historiques entourant la construction des églises romanes, appartenir au premier plan, soit posséder un statut d'information principale. À ce moment, c'est le groupe verbal *remplace avantageusement les mâchicoulis ménagés dans les hourds de bois* qui aurait été présenté en apposition, à l'intérieur d'une subordonnée relative (structure appartenant au codage de second plan), ce qui aurait donné la phrase suivante, dans laquelle la hiérarchisation des informations aurait été tout à fait appropriée, étant donné le contexte différent : « Ce procédé, qui remplace avantageusement les mâchicoulis ménagés dans les hourds de bois, est employé dès le début du XII<sup>e</sup> siècle. » (Ibid., p. 116)

Ainsi, lorsque vient le temps de présenter les informations à l'intérieur d'une phrase, le choix de l'information qui se retrouve dans une structure apposée dépend de la valeur que

le locuteur accorde aux événements et de leur enchaînement dans le texte; la permutation (proposition principale, structure apposée) est presque toujours possible d'un point de vue syntaxique, mais elle n'est pas toujours souhaitable du point de vue textuel (Combettes, 1992 : 98-99). En effet, sur le plan syntaxique, que la proposition P1 soit subordonnée<sup>20</sup> à la proposition P2 ou l'inverse, les phrases qui en résultent demeurent tout aussi grammaticales l'une que l'autre.

Prenons par exemple les deux phrases suivantes présentées dans Gagnon et Chamberland (2010 : 80) :

P1 Cet événement n'a jamais été reconnu par les autorités.

P2 Cet événement avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale<sup>26</sup>.

Selon le choix du scripteur de placer P1 ou P2 en position subordonnée, on obtiendra, entre autres, les deux phrases grammaticales suivantes : P3 « Ayant bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale, cet événement n'a jamais été reconnu par les autorités » et P4 « Jamais reconnu par les autorités, cet événement avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale. » Le choix de l'élément d'information à subordonner ne relève donc pas de la syntaxe, même s'il en est tributaire, mais plutôt du domaine textuel, et implique une prise en compte du contexte immédiat dans lequel la phrase s'inscrira.

Comme on peut le constater, la saillance accordée à une information est étroitement liée à la structure syntaxique dans laquelle cette information apparaît. On peut également l'interpréter inversement : la structure syntaxique dans laquelle une information apparaît lui procure, ou non, une certaine saillance, d'où l'importance, pour un scripteur, de présenter

---

<sup>20</sup> La notion de subordination recouvre toute proposition « "indépendante" » qui se retrouve sous la dépendance d'une autre (Combettes, 1992 : 89) (voir le point 1.3.2.3 pour plus de détails).

<sup>26</sup> Source : Reporters sans frontières, Solidarité Chine et le Comité de soutien au peuple tibétain, « Au nom des droits de l'homme, non à la candidature de Pékin aux JO en 2008 », mémoire soumis au Comité international olympique, Paris [affichage original : <http://www.rsf.org/html/asi/e/rapport01/ChineJO.html>, 11 juin 2001], reproduit par François-Pierre Gingras, <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/jorsf.html>, *Cybermétho*, 18 octobre 2007.

une information donnée dans la structure syntaxique qui lui procurera la saillance souhaitée en fonction du contexte immédiat dans lequel la phrase s'inscrira.

## 2.3 Structures syntaxiques et saillance des informations

Les informations présentées dans une construction principale ou indépendante (en juxtaposition ou en coordination) reçoivent normalement une saillance plus importante que celles qui apparaissent dans une construction subordonnée. Les premières véhiculent normalement des informations principales, sur lesquelles s'effectueront les enchaînements; les secondes transmettent quant à elles des informations secondaires. Cela rejoint les propos de Combettes (1992 : 89), selon lequel les propositions subordonnées conventionnelles appartiennent majoritairement au codage de second plan, ce qui signifie qu'elles serviront principalement à transmettre une information de statut secondaire. Combettes (1992 : 89) précise que la notion de subordination doit toutefois être prise dans un sens large : elle recouvre toute proposition indépendante qui se retrouve sous la dépendance d'une autre, enchaînée dans celle-ci. Le principe de subordination se réalise donc dans trois constructions particulières : les propositions subordonnées conventionnelles, les constructions détachées et les nominalisations<sup>27</sup> (Ibid., p. 89).

### 2.3.1 Propositions subordonnées conventionnelles

Selon Combettes (1992 : 90), les propositions subordonnées dites complétives appartiennent majoritairement au second plan puisqu'elles créent un « "cadre" temporel » différent de celui du premier plan. En effet, les événements décrits dans la subordonnée « renv[oient] à une époque antérieure ou postérieure à celle du récit de premier plan » ou suggèrent un monde hypothétique, un monde « souhaitable » par l'intermédiaire de verbes modalisateurs (espérer, souhaiter, imaginer...) par exemple, et par l'utilisation du mode subjonctif et du conditionnel : un « "décalage" » est ainsi créé entre les deux composantes

---

<sup>27</sup> Puisque les nominalisations ne seront pas traitées dans notre étude, nous n'en ferons pas état ici. Notons tout de même que les nominalisations appartiennent au second plan parce qu'elles introduisent souvent une explication, un commentaire (Combettes, 1992 : 101).

de la phrase (Ibid., p. 90-91). Il n'y a pas de successivité entre les propositions : on parlera plutôt d'un effet d'antériorité ou de simultanéité. Le court extrait suivant montre bien que la subordonnée complétive appartient au second plan par le caractère hypothétique qu'elle revêt (G. Sand, *La Petite Fadette*, Le Livre de Poche, p. 51, citée par Combettes, 1992 : 90) : « Alors il eut le coeur gros, et s'imagina que quelque malheur avait dû arriver ce jour-là à son besson, et il courut<sup>28</sup>... »

La majorité des subordonnées circonstancielles, quant à elles, sont accompagnées de conjonctions qui introduisent des valeurs circonstancielles qui « "dépassent" » la simple succession d'événements, de faits : le contenu de ces propositions est donc associé au second plan, selon Combettes (1992 : 91). Par ailleurs, si l'on observe la chronologie des événements décrits dans ce type de subordonnée, on constate qu'il existe un effet de simultanéité ou d'antériorité entre les deux propositions. On remarque aussi que les formes verbales de la subordonnée s'opposent à celles du récit de premier plan (par exemple, passé simple de premier plan opposé au présent de « "vérité générale" », à l'imparfait ou au subjonctif) (Ibid., p. 92). Voici l'exemple d'une subordonnée circonstancielle « illustr[ant] la situation la plus fréquente » (J. Green, *Le mauvais lieu*, Le Seuil, p. 43, cité par Combettes, 1992 : 91) : « Brochard s'inclina raidement devant les deux formes et pivotant sur les talons se remit à manger comme on reprend son travail. » Même les subordonnées circonstancielles qui permettent de « situer chronologiquement les événements par rapport au prédicat principal », sont, pour Combettes, des propositions de second plan : il n'y a pas succession d'événements entre les prédicats (Ibid., p. 92). Il sera plutôt question d'un effet de simultanéité.

Toujours selon Combettes, la subordonnée relative apporte de son côté des précisions sur le groupe nominal référent. Elle présente surtout des « "états" », ce qui la place naturellement au second plan (Ibid., p. 93). Si elle fait référence à des événements, un rapport de simultanéité ou d'antériorité sera créé, ce qui la placera également au second plan. Ainsi, dans la séquence « Il entra; il regarda autour de lui; il prit le livre qui se trouvait

---

<sup>28</sup> C'est nous qui soulignons dans tous les exemples de cette section (2.3.1).

sur la table; il le feuilleta... », la proposition à l'intérieur d'une relative *qui se trouvait sur la table* donne une précision sur la position du référent nominal *le livre*; il aurait été incongru de placer cette information au premier plan (« \*le livre qu'il prit se trouvait sur la table ») (Ibid., p. 124).

### 2.3.2 Constructions détachées

Pour Combettes, le principe de subordination se réalise également dans les constructions détachées (CD), c'est-à-dire dans les appositions participiales, adjectivales et nominales<sup>29</sup>. Même si celles-ci n'ont ni conjonction ni verbe permettant d'établir la dépendance syntaxique avec le référent nominal, il est possible d'observer une opposition des plans dans ces constructions (Ibid., p. 94). Traditionnellement, l'apposition est étudiée selon les rapports sémantiques existant entre les deux composantes de la phrase : la « valeur "circonstancielle" » prise alors par l'apposition la place au second plan (Ibid., p. 94).

Mais on peut également étudier l'opposition des plans dans les constructions détachées en conservant le « critère "temporel" de successivité des événements » (Ibid., p. 94). Pour Combettes (1992 : 95-96), le participe présent<sup>30</sup> et passé, ainsi que l'apposition adjectivale ou nominale, appartiennent naturellement au second plan puisqu'ils se placent dans un rapport de simultanéité avec le verbe principal. Les deux exemples suivants de Combettes (1988) montrent bien cette réalité :

- Pris dans des embouteillages, il a raté son train.
- Immobile, il regardait par la fenêtre. (p. 115)

Dans l'exemple qui suit, les « participes marquent [...] un résultat, un état consécutif à une action » (Combettes, 1992 : 96); ces « états » peuvent être considérés simultanés à l'action de *résigner* : « Ayant ainsi achevé sa tâche et rendu la paix à la Sicile épuisée par

<sup>29</sup> Pour Combettes, une apposition est une CD lorsqu'elle s'apparente à une construction avec *avoir* ou lorsqu'elle est une construction participiale ayant son propre GN sujet. Étant donné le cadre de cette recherche, nous ne ferons pas cette distinction; nous considérerons donc que l'apposition est une CD.

<sup>30</sup> Combettes utilise plutôt les termes « forme simple et composée » pour traiter des deux types d'appositions participiales.

vingt ans d'anarchie, Timoléon résigna en 337 la magistrature suprême qui lui avait été conférée... » (F. Chamoux, *La Civilisation grecque*, Arthaud, p. 115, cité par Combettes, 1992 : 96) Même lorsqu'il correspond à une antériorité, le participe présent place quand même l'apposition au second plan puisqu'il sort de la chaîne des événements de premier plan, tel que le montre l'exemple suivant (*Ibid.*, p. 114, cité par Combettes, 1992 : 95-96) : « Ce fut le début d'une période de troubles où l'Empire syracusain, passant de main en main, se désagrégea. Denys lui-même, revenu au pouvoir en 347, fut impuissant à le restaurer. »

Par ailleurs, si un indice de temps accompagne l'apposition, il provoquera un retour en arrière, ce qui placera une fois de plus cette proposition au second plan, comme dans le cas suivant, exposé par Combettes (1988 : 117, citant Sciences Naturelles, p. 93), où « le choix du terme mis en apposition » repose sur le besoin de maintenir la chronologie des événements : « NOMBREUX au Cambrien et au Silurien, les Trilobites deviennent rares au Dévonien et ne survivent pas aux temps primaires. »

À la lumière des observations de Combettes, nous considérerons dans le cadre de notre recherche que la subordination permet l'expression d'une saillance appropriée pour une information de statut secondaire, ou pour reprendre les termes de Combettes, le codage au second plan.

## 2.4 Question de la hiérarchisation des informations dans les grammaires scolaires

Contrairement aux notions en rapport avec la répartition des informations dans la phrase, celles en lien avec la hiérarchisation des informations d'un texte (idée principale, idée secondaire, rôle textuel de la phrase subordonnée, etc.) ne sont pas abordées dans les grammaires de Laporte et Rochon (2007) et de Chartrand *et al* (2011). Cette constatation est plutôt surprenante, compte tenu de l'importance de la détermination du statut (principal ou secondaire) des informations du texte dans le processus d'écriture.

Une grammaire traite quelque peu de cette dimension : celle de Boulanger *et al.*, *Construire la grammaire* (1999), dont la partie sur la cohérence textuelle a été rédigée par Pepin. Pour Pepin, il existe « trois statuts hiérarchiques des énoncés dans un texte » : la dominance, la subordination et la coordination (p. 311). Ainsi, « [p]our qu'un texte soit cohérent, [...] le lecteur doit être capable de déterminer quels énoncés sont dominants ou subordonnés et, parmi les dominants ou les subordonnés, lesquels sont coordonnés, c'est-à-dire ont le même statut hiérarchique » (p. 278). Selon Pepin, « plusieurs énoncés dominants peuvent être *coordonnés*<sup>31</sup> entre eux, de la même façon que plusieurs énoncés subordonnés peuvent être *coordonnés* entre eux » (p. 311).

Pepin explique sa vision de la hiérarchisation par quelques exemples, dont celui-ci (p. 278) :

1 : La bicyclette est un moyen de transport très économique.

2 : Il est possible de s'en procurer une à très bas prix.

3 : En outre, son entretien ne coûte à peu près rien.

4 : Par contre, elle exige une bonne forme physique.

5 : Dans les côtes de la Gaspésie, par exemple, elle peut ruiner les mollets trop mous.

- Statut hiérarchique de 1 : Dominant et coordonné à l'énoncé 4
- Statut hiérarchique de 2 : Subordonné à l'énoncé 1 et coordonné à l'énoncé 3
- Statut hiérarchique de 3 : Subordonné à l'énoncé 1 et coordonné à l'énoncé 2
- Statut hiérarchique de 4 : Dominant et coordonné à l'énoncé 1
- Statut hiérarchique de 5 : Subordonné à l'énoncé 4

On peut constater que l'angle selon lequel Pepin aborde la question de la hiérarchisation des énoncés d'un texte diffère du nôtre et rejoue celui de Combettes : Pepin aborde la notion de hiérarchie sous l'angle du texte dans son ensemble, donc au niveau global, à

---

<sup>31</sup> C'est Pepin qui souligne.

l'instar de Combettes, alors que nous nous attardons à cette notion au niveau local, par l'alternance juxtaposition/coordination et subordination selon la saillance à accorder aux informations (idée principale ou secondaire) en fonction du contexte.

## 2.5 Conclusion

Combettes (1992 : 31) montre que l'opposition entre les plans ne relève pas d'une simple question de syntaxe, mais bien du domaine textuel : c'est le contenu même du texte qui justifie le fait d'accorder telle ou telle saillance à une information donnée. Tel que démontré dans l'exemple traitant des églises romanes, le déplacement d'une information dans l'autre plan ne causera pas d'agrammaticalité, mais il nuira peut-être à la cohérence du passage concerné (*Ibid.*, p. 31). Le scripteur se doit donc d'accorder une saillance appropriée aux éléments d'information de son texte, à l'intérieur même d'une phrase. Il doit être en mesure d'alterner entre structures syntaxiques subordonnées et juxtaposées (ou coordonnées) pour que les différentes informations de son texte aient une saillance adéquate. S'il ne le fait pas de façon efficace, une impression de rupture de cohérence pourra surgir. C'est sur ce type de ruptures, c'est-à-dire les défauts de cohérence sur le plan de la gestion du statut d'idée principale ou secondaire des éléments d'information à l'intérieur d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés, que portera notre étude, en plus des ruptures déjà évoquées, soit celles sur le plan de la répartition de l'information. Terminons en insistant sur le fait que bien que nous distinguions les concepts de répartition et de hiérarchisation des informations, ceux-ci sont intimement liés, comme nous le verrons au chapitre 4.

# **CHAPITRE 2**

## **ÉTAT DE LA QUESTION**

## ÉTAT DE LA QUESTION

Plusieurs études se sont intéressées à la question de la répartition des éléments d'information, en l'abordant sous l'angle de l'ordre des mots ou de la dichotomie thème-rhème. On compte également un certain nombre d'études qui ont porté un éclairage nouveau sur l'expression de la hiérarchie entre les propositions dans une perspective d'opposition des plans. Mais peu de recherches ont abordé la question de la répartition et de la hiérarchisation de l'information sous l'angle des ruptures de cohérence, tel que nous souhaitons le faire dans le cadre de ce mémoire. Un seul article traite directement des ruptures de cohérence survenant au niveau informatif, soit celui de Gagnon et Chamberland (2010).

### 1. *Cohérence textuelle : l'arrimage informatif (Odette Gagnon et Anne-Émilie Chamberland, 2010)*

Selon Gagnon et Chamberland (2010), l'arrimage informatif comprend, comme nous l'avons vu précédemment, deux dimensions : la répartition et la hiérarchisation des éléments d'information. La répartition de l'information est étroitement liée à l'ordre des mots dans la phrase. Elle repose sur l'opposition « thème-rhème », qui recouvre les notions d'information connue ou nouvelle, le thème recouvrant l'information connue et se retrouvant généralement en tête de phrase (p. 79). Selon le contexte dans lequel une phrase se trouve, il sera préférable d'employer une structure syntaxique plutôt qu'une autre afin de répartir de façon appropriée l'information en thème-rhème. Supposons les trois phrases suivantes où l'on doit choisir entre P2 et P3 pour faire suite à P1 :

P1 Ce tableau me plaît beaucoup.

P2 Un grand artiste a peint ce tableau. / P3 Ce tableau (il) a été peint par un grand artiste. (p. 79)

La voix passive sera privilégiée dans ce cas puisqu'elle permet de maintenir en position de thème (en tête de P3) l'élément connu « le tableau », ce qui assure une progression textuelle

plus efficace (p. 79). Les structures syntaxiques qui permettent une organisation différente de l'information en thème-rhème selon le contexte sont entre autres la phrase active ou passive, la phrase neutre ou emphatique et le complément de phrase en tête ou en fin de phrase (p. 79).

La hiérarchisation des informations, quant à elle, concerne la gestion du statut de premier ou de second plan des informations d'un texte, selon qu'une information est considérée principale ou secondaire. Une information secondaire (ou de second plan) sera présentée à l'intérieur d'une structure syntaxique subordonnée alors qu'une information principale (ou de premier plan) sera présentée à l'intérieur de structures syntaxiques juxtaposées ou coordonnées. Cependant, « [l']appartenance de l'un ou l'autre événement à l'un ou l'autre plan, [...], n'est pas un fait immuable » : le statut accordé à une information du texte dépendra du choix du locuteur, choix qui sera contraint par les informations des contextes antérieur et postérieur (p. 80). Ce choix de la valeur d'une information devra se refléter par une saillance adéquate de cet élément d'information (voir l'exemple traitant du pétrole dans l'introduction).

Reprenons les phrases suivantes (voir chapitre 1, 2.2) :

- P1 Cet événement n'a jamais été reconnu par les autorités.  
 P2 Cet événement avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale.

En subordonnant une phrase à l'autre, il est possible de générer les deux phrases grammaticales suivantes : P3 « Cet événement, qui avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale, n'a jamais été reconnu par les autorités » et P4 « Cet événement, qui n'a jamais été reconnu par les autorités, avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale. » Du point de vue de la syntaxe, les deux phrases sont tout à fait acceptables; d'un point de vue textuel, une seule de ces phrases sera jugée appropriée dans un contexte donné. Par exemple, dans l'extrait suivant :

Comme vous pouvez le constater, la répression n'a jamais cessé depuis le massacre de la place Tiananmen de 1989. \_\_\_\_\_.

Celles-ci nient la mort de plus d'un millier d'étudiants et d'ouvriers pacifistes sur les principales artères de Pékin.

Seule la P3 paraît appropriée pour compléter l'énoncé, « puisque l'enchaînement avec la phrase qui suit se fait sur l'information de premier plan, soit l'événement "être reconnu par les autorités" » (Gagnon et Chamberland, 2010 : 80). Il faut donc que la phrase choisie présente l'élément « être reconnu par les autorités » au premier plan et non au second plan, à l'intérieur d'une subordonnée.

## **2. *La cohérence textuelle : l'évaluer et l'enseigner. Pour en savoir plus en grammaire du texte (Lorraine Pepin, 1998)***

Gagnon et Chamberland (2010) sont sans doute les premières à poser explicitement une telle division en ce qui a trait à la cohérence informative; cependant, Pepin (1998) avait déjà soulevé l'existence de ruptures de cohérence en lien avec la répartition en thème et en rhème, le choix d'une structure syntaxique coordonnée ou subordonnée et la gestion du statut d'une information nouvelle ou ancienne. Il nous semble donc intéressant de faire une place particulière à l'étude de Pepin (1998), son approche n'étant pas si éloignée de celle que nous souhaitons utiliser; elle présente en effet « une typologie des défauts de cohérence textuelle » (p. XI) issue de l'analyse de 90 textes d'étudiants rédigés en français et provenant de deux corpus.

Le regard que Pepin porte sur les « défauts qui nuisent à la continuité thématique » (p. 39), qu'elle classe dans la catégorie « récurrence », suggère l'idée que des ruptures de cohérence peuvent survenir lorsque les procédés de reprise du thème ne sont pas adéquats. Elle présente quelques cas dans lesquels le procédé de récurrence n'est pas appliqué, est appliqué partiellement ou de façon maladroite, ce qui nuit à la bonne continuité thématique (p. 39). Nous ne nous attarderons pas à ces phénomènes, car nous les classons, à l'instar de Gagnon, dans la catégorie des ruptures de cohérence sur le plan de l'arrimage référentiel, et non informatif.

Dans un autre chapitre, Pepin s'attarde aux « défauts d'étagement (ou de hiérarchisation) [...] dans l'interphrases [sic] » (p. 73). Trois problèmes présentés dans ce chapitre ont un certain lien avec la question de la hiérarchisation et de la répartition des informations telle que nous l'entendons. Le premier est celui qu'elle décrit comme les « problèmes dans l'ordre de présentation et la coordination des informations (informations compétitives) » (p. 75). Ce défaut de cohérence textuelle concerne la difficulté qu'éprouvent certains scripteurs à établir correctement la « structure hiérarchique d'un ensemble », c'est-à-dire à déterminer quel élément domine quel autre et lequel est subordonné ou coordonné à tel autre élément (p. 75) (pour une explication de la dominance, de la coordination et de la subordination du point de vue de Pepin, voir chapitre 1, 2.4). L'exemple 118 fourni par Pepin illustre un défaut de cohérence reposant sur une gestion inappropriée du statut hiérarchique des propositions du texte; un réaménagement des informations s'impose « afin de bien faire ressortir chacune des deux conséquences de l'exemple 118 », soit en « les rend[ant] contiguës et [en] les coordonn[ant] à l'aide d'un connecteur » :

Version originale : P1 La télé est un bon moyen de communication. (*conséquence 1*<sup>1</sup>)  
 P2 Elle permet d'envoyer des messages instantanément à des millions de spectateurs.  
 (*cause ou explication*) P3 Et c'est pour cette raison que la télé est le média le plus exploité. (*conséquence 2*)

Version modifiée par Pepin : P2 La télé permet d'envoyer des messages instantanément à des millions de spectateurs. P1 + P3 Et c'est pour cette raison qu'elle est non seulement un bon moyen de communication, mais aussi le média le plus exploité. (p. 76)

Le deuxième type de défaut de cohérence touche la question du parallélisme syntaxique, qui est, selon la définition qu'en donne Pepin, « un procédé d'étagement interphrases qui vise à établir une correspondance hiérarchique biunivoque entre les termes comparables de deux phrases devant former un ensemble cohérent » (p. 81). Concrètement, cela signifie que la juxtaposition de deux phrases n'est possible, pour Pepin, que lorsque ces phrases possèdent la même structure hiérarchique, c'est-à-dire une répartition thème/rhème parallèle. Afin de remplir ce critère, l'utilisation d'une forme clivée ou un changement dans

---

<sup>1</sup> Les mots en italique constituent des commentaires ajoutés par Pepin.

l'ordre des mots, comme l'antéposition du complément de phrase, sera parfois nécessaire. Ainsi, dans la séquence « Hier, Michel a joué au football. Il ira nager demain », il serait préférable de déplacer le complément de phrase *demain* en tête de phrase pour respecter le principe du parallélisme syntaxique. Pepin explique l'utilité de ce changement ainsi :

C'est ainsi que l'ensemble cité plus haut recouvrera son unité si l'on dit « Hier, Michel a joué au football. Demain, il ira nager », où les deux phrases répondent à la même question implicite « Qu'a fait ou que fera Michel tel et tel jour? ». Dans ce cas, on aura mis les termes comparables des deux phrases (qui, fait quoi, quand) dans le même rapport hiérarchique en modifiant l'ordre des mots de l'une des phrases. (p. 81)

Ainsi, dans l'extrait de texte qui suit, il serait préférable, d'après Pepin, d'inverser l'ordre des propositions de P3 afin que P3 réponde, à l'instar de P1 et P2, à la question « Qu'arrive-t-il aux gens qui ne possèdent que leur secondaire 5? » :

P1 Les gens qui ne possèdent que leur secondaire 5 ont nettement plus de difficulté à se trouver un emploi. P2 De plus, ils sont souvent rémunérés au salaire minimum et se retrouvent souvent avec des emplois temporaires. P3 Enfin, ils ne peuvent penser accéder à un emploi supérieur s'ils ne veulent pas retourner sur les bancs de l'école. [Inverser comme suit l'ordre des propositions de P3 : « Enfin, s'ils ne veulent pas retourner sur les bancs de l'école, ils ne peuvent penser accéder à un emploi supérieur<sup>2</sup> »]. (p. 82)

Le troisième type de difficulté relève des « problèmes de mise en valeur d'une information nouvelle ou ancienne » (p. 83). Pepin a en effet identifié des problèmes dans la gestion du statut ancien ou nouveau de l'information présentée. Dans les cas signalés, « la valeur hiérarchique qui est accordée à une information entre en conflit avec son caractère nouveau ou ancien » (p. 83). Le fait de présenter une information nouvelle comme si elle avait déjà été présentée prive celle-ci de l'« emphase » à laquelle elle avait droit, « emphase » qui aurait permis au lecteur de mieux interpréter l'information (p. 83). Pepin donne entre autres comme exemple l'extrait suivant :

P1 Les inconvénients de la télé découlent de ses avantages. P2 Je m'explique : la télé nous communique beaucoup de choses intéressantes, mais c'est son utilisation abusive

---

<sup>2</sup> Suggestion de Pepin.

qui amène l'inertie de... P3 Ainsi... [Les expressions soulignées sont nouvelles, dire : « mais son utilisation abusive amène l'inertie de... <sup>3</sup>».] (p. 83)

La situation inverse crée également un déséquilibre dans le texte puisque l'information ancienne est « *survaloris[ée] à tort* » (p. 84). Par exemple, dans l'extrait de Pepin qui suit, il est inutile de répéter l'information sur la télévision soulignée en P3, puisqu'il en a déjà été question en P1 :

P1 Monsieur tout-le-monde qui écoute la télé devient de plus en plus paresseux et souffre d'embonpoint. P2 Mais qu'est-ce qui peut bien rendre cet être si flasque et si intéressant? P3 Mais voyons, c'est la télé. (p. 84)

### 3. ***La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit* (Shirley Carter-Thomas, 2000)**

À l'instar de Gagnon et Chamberland ainsi que Pepin, Carter-Thomas (2000) s'est intéressée aux ruptures de cohérence dans des textes d'étudiants; cependant, elle a concentré ses efforts sur les ruptures survenant dans l'organisation thématique, et ce, dans des textes écrits dans une langue seconde, contrairement aux auteures précédentes dont le corpus provenait d'étudiants rédigeant dans leur langue maternelle. À partir d'un corpus de huit extraits de quatre rapports scientifiques rédigés en anglais par des étudiants en ingénierie francophones ayant une bonne connaissance de la langue anglaise, Carter-Thomas a procédé à une analyse en deux parties des textes du corpus : une analyse « au niveau de la phrase » et une analyse « au niveau de la structure globale et de l'organisation de l'écrit » (p. 183). Elle a d'abord identifié dans ces extraits « toutes les erreurs lexico-grammaticales et celles dues à une inadéquation générique perceptible à un niveau local » (p. 183); par la suite, celles-ci ont été corrigées pour donner lieu à une deuxième version exempte d'erreurs de surface pouvant gêner l'observation de la structuration thématique.

Une fois cette première étape franchie, l'analyse thématique a pu être effectuée efficacement. Pour ce faire, Carter-Thomas a d'abord divisé chaque énoncé en un thème et

---

<sup>3</sup> Suggestion de Pepin.

en un rhème, puis a tenté de décrire la progression thématique dans chaque extrait. Cette démarche lui a permis d'en arriver à un classement « visant à cerner les principales difficultés constatées au niveau de l'organisation thématique des textes constituant [l']*corpus* » (p. 185). Ce classement comprend quatre grandes catégories : « les difficultés dans l'identification des thèmes », « les rhèmes insuffisamment accentués », « le non-respect du contrat "donné/nouveau" » et « la progression thématique illogique » (p. 219-244).

Dans la première catégorie, soit les difficultés en lien avec l'identification du thème, Carter-Thomas observe d'abord que certaines maladresses peuvent reposer sur des « connaissances non partagées » (p. 220) à la fois par le lecteur et le scripteur. Elle donne l'exemple d'un scripteur qui traite subitement de fréquences (*frequencies*) sans avoir établi au préalable les liens qui auraient permis au lecteur de comprendre la relation entre « fréquences » et *straight lines* :

*However, there is an abundance of straight lines particularly in the horizontal direction so that/as a result frequencies<sup>4</sup> are higher in the vertical domain.* (p. 221)

Carter-Thomas identifie ensuite « les problèmes de coréférence » (p. 222) comme faisant partie de la première catégorie de difficultés d'organisation sur le plan thématique. Ce type de problème surgit lorsqu'un référent n'est pas facilement identifiable, par exemple lorsqu'il y a ambiguïté entre deux référents possibles, comme dans l'extrait suivant où il est question dans le contexte antérieur des orbites de satellites LEO et GEO :

*One of the most important advantages of these orbits is the lower transmission power needed.* (p. 224)

Il est ici impossible d'établir ce que représente l'anaphore *these orbits* : celles de type LEO ou GEO?

Enfin, Carter-Thomas identifie « l'introduction d'un thème "nouveau" » (p. 230) comme difficulté potentielle sur le plan de l'organisation thématique. Elle présente quelques

---

<sup>4</sup> C'est l'auteure, soit Carter-Thomas, qui souligne dans tous les extraits présentés dans ce résumé.

extraits dans lesquels le scripteur n'introduit pas efficacement le nouveau thème, ce qui déroute le lecteur, comme dans le cas suivant où le « changement de direction », soit l'introduction d'un thème nouveau, aurait pu être indiqué au lecteur par l'ajout en P2, par exemple, du connecteur *however* :

*P1<sup>5</sup> Mobile satellite Systems appeared in 1976 and [...] their performance is constantly improving. P2 Increasing demand and [...] an eventual geographical extension of the network [...] plus use of small, light terminals will involve the development of new systems.* (p. 232)

La seconde catégorie de difficultés constituée par Carter-Thomas touche « à la présentation des éléments rhétmatiques » (p. 234). L'auteure relève des faiblesses dans le choix du rhème de la phrase, qui se doit d'être porteur d'informations nouvelles dans le but d'assurer la progression du texte : elle note des redondances, des rhèmes trop banals ou, ce qui nous intéresse particulièrement, une saillance inappropriée d'un élément rhétmatique, comme dans l'exemple suivant dans lequel une proposition est présentée en fin de phrase en tant que rhème propre, c'est-à-dire en tant qu'élément ayant une « valeur informative [...] plus élevée » (p. 239) qu'un autre élément appartenant au rhème, soit le rhème secondaire, alors qu'elle devrait plutôt être traitée justement comme un rhème secondaire :

*For this reason, a lot of companies are proposing to group LEO satellites and terrestrial systems, convinced that this is the answer to low cost [...] and high quality.* (p. 239)

Pour accorder une saillance plus appropriée à la proposition soulignée, il serait préférable de la déplacer « immédiatement après le sujet qu'elle qualifie » (p. 239) afin de redonner à la proposition *are proposing to group LEO satellites and terrestrial systems* son statut de rhème propre :

*For this reason, a lot of companies, convinced that this is the answer to low cost [...] and high quality, are proposing to group LEO satellites and terrestrial systems.* (p. 239)

---

<sup>5</sup> C'est nous qui ajoutons P1, P2, etc. pour les besoins de ce résumé.

La troisième catégorie de difficultés identifiée par Carter-Thomas repose sur « l'ordre de présentation des éléments donnés et nouveaux au sein de la phrase » (p. 241). Carter-Thomas mentionne qu'il peut y avoir rupture de cohérence si « l'ordre préférentiel » (p. 241), soit l'information connue avant l'information nouvelle, n'est pas respecté dans un énoncé, comme dans l'exemple suivant où l'information connue, c'est-à-dire les caractéristiques présentées dans les phrases précédentes (*these characteristics*), se trouve en position de complément, à la fin de la phrase, ce qui déstabilise le lecteur :

P1 *In the picture under study the number of details is negligible. P2 However there is an abundance of straight lines, particularly horizontal ones; P3 and as a result frequencies are higher in the vertical domain. P4 Coding techniques can take into account these characteristics.* (p. 242)

La répartition de l'information serait plus efficace si P4 était transformée en phrase passive, ce qui aurait pour effet de placer en tête de phrase l'information connue, et ainsi, de permettre une meilleure continuité en fonction du contexte antérieur :

[...] *These characteristics can be taken into account by the use of coding techniques.*  
(p. 243)

La dernière catégorie du classement opéré par Carter-Thomas concerne les problèmes divers touchant la progression thématique. L'auteure a en effet constaté des maladresses dans l'enchaînement des phrases selon une structure thématique logique. L'extrait suivant illustre un cas où le rhème présenté en début de paragraphe n'est pas réutilisé comme thème dans la phrase qui suit, alors qu'une progression linéaire était attendue :

(Th1) *Nowadays, the widespread use of computers and digital data processing has boosted the increasingly important field of image treatment. (Th2) Indeed, computers transmit and store more and more data, but we must not forget that [...]* (p. 244)

Puisqu'il est question en début de paragraphe du traitement de l'image, le lecteur s'attendait à retrouver dans la phrase suivante des informations à ce sujet; or, c'est plutôt sur une partie

seulement du thème (*computers*) que le scripteur effectue son enchaînement, ce qui nuit à la perception du propos (p. 244).

En plus de ce classement des maladresses touchant la question de l'organisation thématique, Carter-Thomas a présenté certains liens « entre les types de thème relevés et le genre textuel », le rapport scientifique dans le cas de cette étude, et s'est penchée sur les « configurations thématiques » (p. 250) les plus utilisées dans le cadre d'un tel exercice d'écriture (progression à thème constant et à thèmes dérivés et progression linéaire).

#### **4. *Effets de l'enseignement de la progression thématique et de deux méthodes de révision sur la maîtrise de la cohérence microstructurelle par les élèves du collégial (Annie Rousseau, 2010)***

Rousseau (2010), pour sa part, s'est attardée à la question de la maîtrise de la cohérence microstructurelle chez des étudiants de niveau collégial. Son objectif était « d'expérimenter une méthode d'enseignement de la cohérence microstructurelle », plus précisément celle de la progression thématique, ainsi que deux méthodes de révision, une mise en distance par la tâche et une autre par les pairs. Pour vérifier l'efficacité de cette approche, Rousseau a analysé des introductions de dissertations de 59 étudiants, soit 37 sujets expérimentaux et 22 témoins, à trois moments différents : avant tout apprentissage, après la première période d'enseignement et après la seconde période (p. 58 et 60). La méthode d'enseignement n'a pas été la même pour le groupe témoin et les groupes expérimentaux : le groupe témoin a eu droit à un exposé magistral de l'enseignante sur la cohérence dans une introduction et une conclusion, à l'aide de l'observation d'un modèle de texte réussi (p. 62), alors que les deux groupes expérimentaux ont reçu « un enseignement [...] des critères de cohérence microstructurelle fondé sur l'analyse de la progression thématique et s'appuyant sur une approche contrastive », c'est-à-dire reposant sur l'analyse d'un texte réussi et d'un autre à retravailler (p. 64).

Rousseau a déterminé d'abord si les énoncés des 177 textes reçus dans le cadre des trois périodes d'analyse différentes respectaient les règles de progression linéaire, à savoir si le rhème d'une phrase devenait bien le thème de la suivante, puisque ce type de progression thématique constitue le modèle privilégié pour le genre de texte que les étudiants devaient produire (p. 74). Si un énoncé semblait respecter ce principe, mais qu'« une sensation de rupture » surgissait tout de même, Rousseau recourait à la grille de Carter-Thomas pour confirmer la présence d'une rupture de cohérence, le cas échéant (p. 73). Elle a pu ainsi établir « un taux de réussite de la progression thématique » pour chacun des textes (p. 73). Par la suite, Rousseau a sélectionné 26 textes selon deux sous-groupes (moyens-forts et faibles) et a identifié précisément les défauts de cohérence survenant sur le plan thématique dans cet échantillon (p. 100) en se basant sur la grille des ruptures de cohérence de Carter-Thomas<sup>6</sup> (2000). Elle a pu alors observer les différences de fréquence d'apparition des défauts relevés entre le prétest et les deux post-tests effectués selon le degré d'habileté des étudiants ainsi que leur appartenance au groupe témoin ou à l'un des groupes expérimentaux.

Il ressort de l'analyse de Rousseau que « l'enseignement de la progression thématique selon une méthode contrastive comme critère de cohérence microstructurelle » contribue bel et bien à l'amélioration des habiletés d'écriture liées à cet aspect chez les étudiants de niveau collégial, et ce, tout particulièrement chez les étudiants les plus faibles (p. 95 et 134). En effet, le nombre de ruptures de cohérence relevées a diminué de plus de la moitié entre le prétest et le second post-test au sein du sous-groupe des étudiants les plus faibles faisant partie d'un des groupes expérimentaux (p. 128). Ces résultats contrastent fortement avec ceux des étudiants du groupe témoin, qui eux, ont vu leurs performances stagner ou même diminuer au cours des deux tests qui ont suivi (p. 133).

Si les études de Gagnon et Chamberland (2010), de Pepin (1998) et de Carter-Thomas (2000) s'intéressent à la question de la répartition et de la hiérarchisation des informations sous l'angle des ruptures de cohérence pouvant survenir dans un texte et que Rousseau

---

<sup>6</sup> Voir chapitre 2, point 3 pour de plus amples détails sur cette classification.

(2010) l'aborde par l'enseignement systématique de la progression thématique, d'autres abordent l'une ou l'autre de ces dimensions dans une perspective différente. Par exemple, Riggle (1998) s'est penché sur l'alternance de la voix active et passive, mais sous un angle différent de celui que nous souhaitons employer. Ainsi, si nous abordons l'alternance actif-passif comme un moyen d'assurer une répartition différente de l'information en thème-rhème, Riggle l'utilise plutôt pour découvrir les motivations qui poussent les scripteurs à employer une forme plutôt que l'autre. Most et Saltz (1979), pour leur part, se sont demandé si l'une ou l'autre des formes active ou passive facilitait l'identification de l'information nouvelle, qu'il y ait ou non présence d'un accent d'insistance.

## 5. *Using the Active and the Passive Voice Appropriately in On-the-job Writing (Keith B. Riggle, 1998)*

L'étude de Riggle (1998) porte sur les raisons qui ont poussé 28 scripteurs appartenant à la U.S. Air Force à utiliser la forme active ou passive dans les textes qu'ils rédigent dans le cadre de leurs fonctions. Pour former son corpus, Riggle a réuni 185 documents rédigés par l'ensemble des participants dans le cadre de leur travail. Il a ensuite isolé toutes les phrases des documents et a identifié le type de verbe dans chacune d'elles « *whether they were active voice, agentless passive voice, agentful passive voice, intransitive, or imperative* », et ce, dans le but d'établir la fréquence d'utilisation des verbes passifs et actifs (p. 91).

Par la suite, Riggle a choisi un des documents fournis par chaque participant dans le but d'interroger son auteur sur l'utilisation de la forme active ou passive dans six phrases préalablement sélectionnées. Les phrases sélectionnées étaient accompagnées de la phrase active ou passive correspondant à la phrase originale (si celle-ci était passive, on présentait aussi la forme active et vice versa) ainsi que d'une ou deux phrases présentant « des variations stylistiques ou grammaticales par rapport à la phrase originale<sup>7</sup> » (p. 115) de façon à créer un choix de deux à quatre réponses. Ces nouvelles phrases étaient formulées de façon à répondre à deux critères présentés par les guides d'écriture comme étant les plus

---

<sup>7</sup> Pour les parties 5 et 6 de ce chapitre, les citations sont le fait de notre traduction.

pertinents pour justifier l'utilisation de la forme active ou passive : les phrases devaient permettre au scripteur d'invoquer soit « l'importance de nommer l'agent », soit la nécessité de maintenir le « *topic-comment flow* », c'est-à-dire d'assurer une répartition adéquate entre information nouvelle et connue (p. 93). Le document modifié que les participants recevaient était accompagné de cette consigne : « *Mark the option that is most acceptable to you; the option you choose could be your original sentence. I will then ask you to explain why you chose each option.* » (p. 114)

Après l'analyse des données, la première conclusion de Riggle est que le rapport entre les verbes au passif et les verbes à l'actif est de 1 sur 2 (p. 96). Sa deuxième conclusion porte sur les motivations des scripteurs. Les principales raisons qu'ont données les scripteurs pour justifier l'utilisation de la forme passive plutôt qu'active sont les suivantes : il n'était pas nécessaire de nommer l'agent (le locuteur se base sur ce que sait le lecteur ou sur ce qu'il devrait savoir), ce choix relève d'une préférence personnelle, ce choix relève de la volonté de mettre un mot ou groupe de mots en relief (bien que cette raison soit invoquée davantage pour justifier l'utilisation de la forme active), l'utilisation de la forme passive « sonnait » mieux et la formulation était plus concise et directe (p. 110-111). Le type de texte à écrire et les exigences organisationnelles ont également été mentionnés pour justifier l'utilisation d'une forme plutôt que l'autre. Certains scripteurs ont aussi invoqué la nécessité de « *maintaining the flow of given and new information* », c'est-à-dire « *maintaining functional sentence perspective* » (p. 111); cette justification n'apparaît cependant pas dans les raisons les plus souvent mentionnées. Il semble donc que la nécessité de maintenir une répartition appropriée des informations nouvelles et des informations connues ne soit pas la préoccupation première d'un scripteur lorsque vient le temps pour ce dernier de choisir la forme active ou passive. Une certaine méconnaissance du rôle joué par la forme active et passive dans la répartition en thème-rhème semble donc subsister, du moins chez ces scripteurs.

## 6. *Information Structure in Sentences : New Information (Robert B. Most et Eli Saltz, 1979)*

Most et Saltz, pour leur part, se sont intéressés aux indices permettant à l'auditeur ou au lecteur d'identifier l'information nouvelle dans la phrase. Leurs hypothèses de recherche reposent sur la théorie du dynamisme communicatif à propos de l'ordre des mots, qui suggère que « "le locuteur commence par ce qui est connu et poursuit avec ce qui est nouveau" » (Mathesius, 1975, dans Most et Saltz, 1979 : 89), ainsi que sur le principe selon lequel la présence d'un accent d'insistance permet la reconnaissance de l'information nouvelle.

Le premier test effectué par Most et Saltz tentait donc de vérifier si « la présence de cet accent incitait les participants à l'étude à identifier l'information en relief comme nouvelle » (p. 90). Pour ce faire, les participants, 32 étudiants universitaires, ont entendu 16 phrases actives ou passives présentant un accent d'insistance sur l'agent ou l'objet. Par exemple, le groupe de participants A entendait une phrase donnée sous sa forme active avec une mise en relief de l'agent (*The PITCHER threw the ball*) alors que le groupe D l'entendait sous sa forme passive avec un accent d'insistance sur l'objet (*The BALL was thrown by the pitcher*) (p. 91). Les participants devaient tenter de « s'imaginer que les phrases qu'ils entendaient étaient la réponse à une question »; leur tâche consistait à écrire quelle aurait pu être cette question (p. 91). Dans l'exemple donné, la question sous-entendue aurait pu être : *Who threw the ball? (A) ou What did the pitcher throw? (D)*

Les résultats de ce test montrent que la présence d'un accent incite bel et bien les auditeurs à identifier l'information en relief comme nouvelle : les participants tendaient en effet à écrire une question ayant comme réponse l'élément mis en relief (tel qu'illustré ci-dessus). Most et Saltz soulignent par contre un fait intéressant : « les phrases actives dans lesquelles l'accent d'insistance était placé sur l'objet (*The pitcher threw the BALL*) étaient moins efficaces pour transmettre l'information nouvelle (56.3 %), soit la réponse à la question, que les phrases passives dans lesquelles l'accent d'insistance était placé sur

l'objet (*The BALL was thrown by the pitcher*) (64.8 %) » (p. 92), ce qui est plutôt contraire à ce qui était attendu. En effet, on aurait pu croire que les auditeurs identifieraient plus facilement l'information comme étant nouvelle quand celle-ci était à la fois marquée d'un accent d'insistance et placée en fin de phrase, donc lorsque dynamisme communicatif et accent s'allient (p. 92); or, ce n'est pas ce qui semble se produire.

Le deuxième test effectué par Most et Saltz visait à vérifier si, dans une phrase écrite, « en l'absence d'un accent d'insistance, les participants identifient le dernier élément d'un énoncé comme étant l'information nouvelle », tel que le laisse présager la théorie du dynamisme communicatif (p. 90). Ainsi, les participants au test ont lu huit phrases écrites à la forme active et autant à la forme passive pour un total de 16 phrases, la consigne étant d'écrire la question la plus probable à la réponse donnée, tel que demandé au premier test. Les résultats montrent que les lecteurs ont identifié le dernier élément d'une phrase passive comme une information nouvelle dans une proportion de 70.8 % ; cette proportion chute à 41.7 % pour la phrase à la forme active (p. 93).

Bref, cette étude suggère que la présence d'un accent d'insistance, à l'oral, permet bel et bien l'identification d'une information nouvelle; cependant, elle ne permet pas d'affirmer que l'ordre des mots, à l'oral ou à l'écrit, a un impact réel sur l'identification de l'information nouvelle. Ceci dit, il convient de rappeler que les résultats des expériences menées par Most et Saltz reposent sur une réflexion menée sur des énoncés isolés seulement; on peut présumer que si ceux-ci avaient été mis en contexte, les résultats auraient été tout autres. Par exemple, la même étude aurait pu être menée en demandant aux participants de faire suivre une P1 d'une P2, à l'intérieur d'un très court paragraphe. On peut penser alors que l'ordre des mots aurait joué un plus grand rôle dans l'identification de l'information nouvelle.

## 7. Conclusion

Cet aperçu – que nous savons non exhaustif étant donné l'étendue du champ de connaissances à couvrir – des études entourant la question de la gestion de l'information,

tant sur le plan de la répartition que de la hiérarchisation des éléments d'information, nous permet d'entrevoir l'éventail des angles sous lesquels peut être analysée cette problématique. La perspective qui nous intéresse, soit celle de l'analyse des ruptures de cohérence survenant dans des textes écrits en français par des étudiants universitaires, recèle encore de nombreuses zones d'ombre sur lesquelles nous pensons qu'il est utile de nous pencher. Analyser les manifestations d'incohérence sur le plan informatif permettra non seulement de mieux baliser le fonctionnement de l'arrimage informatif, mais rendra également envisageable la création de pistes didactiques intéressantes.

# **CHAPITRE 3**

## **ANALYSE**

## ANALYSE

Notre étude relevant du domaine de la linguistique textuelle, il nous a fallu puiser à même des textes authentiques afin de faire des observations concrètes sur les problèmes de cohérence mettant en cause l'arrimage informatif. Ce n'est que par un examen attentif de textes d'étudiants que nous avons pu repérer et analyser plusieurs ruptures de cohérence sur le plan de la répartition et de la hiérarchisation des informations. Nous souhaitons d'embrée préciser que nous ne présentons pas, dans ce mémoire, une analyse exhaustive de toutes les ruptures informatives présentes dans tous les textes du corpus; nous présentons celles qui nous ont semblé les plus pertinentes pour l'atteinte de notre objectif, qui est, rappelons-le, de baliser le fonctionnement de l'arrimage informatif, en essayant de dégager les contraintes syntaxiques et textuelles qui incitent à utiliser une structure syntaxique plutôt qu'une autre. Il convient aussi de rappeler que les ruptures repérées ne constituent pas des erreurs proprement dites, mais plutôt des maladresses conduisant à une rupture de cohérence pour un passage donné; ainsi, les corrections que nous proposons devront être perçues comme des suggestions pour un arrimage plus fluide. D'autres suggestions pourraient s'avérer, sans doute dans la plupart des cas, tout aussi acceptables.

### 1. Corpus

Le corpus utilisé dans le cadre de cette recherche est constitué de 39 textes argumentatifs écrits en français dans le cadre du cours de *Rédaction I* par des étudiants universitaires québécois provenant de divers programmes. Les étudiants avaient reçu comme consigne d'écrire un texte argumentatif sur un sujet imposé en étayant leur opinion à l'aide des informations recueillies dans les textes sources remis par l'enseignant. Douze de ces textes portent sur l'accès aux renseignements personnels, douze autres sur l'effet des nouvelles technologies de l'information et des communications sur les relations interpersonnelles et quinze sur l'utilisation du secteur nucléaire pour combler les besoins énergétiques du Canada.

Tous les textes, d'une longueur d'une page et demie à trois pages à double interligne, ont été écrits à l'aide d'un traitement de texte; nous n'avons donc pas eu, tout au long de notre recherche, à retranscrire les extraits sélectionnés.

## 2. Méthode d'analyse

La première étape de l'analyse du corpus a consisté à lire tous les textes des étudiants et à faire un premier repérage des ruptures de cohérence les plus évidentes sur le plan de la répartition et de la hiérarchisation des informations. Nous avons cherché, par exemple, des erreurs flagrantes dans la répartition en thème et en rhème dans une proposition ou des cas d'emploi inapproprié du procédé de subordination ou de juxtaposition selon le statut des informations (idée principale ou secondaire). Une seconde lecture nous a permis de repérer les cas qui nous avaient échappé de prime abord.

À la suite d'une observation attentive de tous les cas relevés, nous avons classé ceux-ci selon qu'ils présentaient un problème de cohérence sur le plan de la répartition ou de la hiérarchisation de l'information et selon leur degré apparent de pertinence. Ces cas ont été ensuite soumis à notre directrice de recherche, madame Odette Gagnon, qui a confirmé la validité des problèmes repérés.

Nous avons ensuite sélectionné les cas les plus représentatifs de la problématique que nous souhaitions illustrer, lesquels se retrouvent dans 20 textes du corpus, et nous en avons fait une analyse approfondie dans le but de faire ressortir les diverses contraintes syntaxiques et textuelles qui jouent un rôle dans la question de la cohérence informative. Nous présentons cette analyse détaillée au point 3.

## 3. Analyse proprement dite

Les extraits qui suivent proviennent de textes d'étudiants universitaires, tel que mentionné précédemment. Pour des raisons évidentes d'espace, nous avons dû nous limiter à la retranscription des passages correspondant au contexte que nous jugions nécessaire à

l’interprétation, d’où la présence de crochets [...] indiquant des parties de texte manquantes. Nous souhaitons préciser que tous les extraits ont été reproduits fidèlement; la graphie, la syntaxe et la ponctuation sont donc conformes au texte original. Nous nous sommes cependant permis d’uniformiser la mise en page et de faire ressortir en gras les passages où un problème de cohérence informative survient. Nous avons aussi identifié chaque phrase, c’est-à-dire chaque séquence commençant par une majuscule et se terminant par un point, par la mention P1, P2, P3, etc., pour en faciliter l’analyse subséquente.

Nous avons aussi pris l’initiative de corriger, à l’intérieur de notre correction seulement, les erreurs d’orthographe ou de ponctuation commises par le scripteur de même que de modifier légèrement la syntaxe initiale pour faciliter la compréhension d’un passage, lorsque nécessaire seulement. Nous tenons également à préciser que, bien que nos suggestions visent uniquement l’amélioration de l’arrimage informatif, nous avons dû, à quelques occasions, faire des modifications touchant d’autres niveaux d’arrimage pour améliorer la fluidité du passage en question. Nous avons signalé ces changements dans une note de bas de page.

Nous souhaitons finalement préciser que les extraits présentés dans ce chapitre sont identifiés de la façon suivante : deux lettres identifient le thème auquel ils correspondent, soit PR pour les textes portant sur l’accès aux renseignements personnels et EN pour les textes traitant de l’utilisation de l’énergie nucléaire, suivies d’un numéro à deux chiffres attribué de façon aléatoire identifiant le texte dans le corpus. L’absence d’un code pour les textes portant sur les technologies de l’information et des communications s’explique simplement par le fait que nous n’avons pu déceler dans ces textes aucune rupture pertinente dans l’arrimage informatif. Nous reviendrons sur ce fait plutôt étonnant au chapitre 4.

### 3.1 Extrait PR01

P1 Tout d'abord, on sait qu'il existe plusieurs accords d'échanges d'informations entre les entreprises mais ceux-ci existent aussi dans notre gouvernement. P2 Plus de 35 ententes existent entre la SAAQ, le MRQ, la RAMQ, la RRQ et le MSS. P3 Dans le cas des entreprises privées, le décompte est trop difficile à effectuer. P4 Ces types d'ententes ne doivent tout simplement pas exister pour la simple et bonne raison qu'elles sont nuisibles aux citoyens. P5 Pierrot Péladeau, spécialiste de l'éthique, explique qu'il y a création d'un double de nous-même. P6 **Souvent, plusieurs décisions importantes peuvent être prises par une banque, un employeur ou un propriétaire de logement à partir du double auquel les informations peuvent être modifiées par n'importe qui.** P7 De plus, selon Georges Radwanski, commissaire à la protection de la vie privée au Canada, les gens donnent de l'information facilement par l'entremise du téléphone, du guichet, de la carte de crédit et de divers concours sans savoir ou non les informations. P8 Voilà pourquoi je suis en désaccord avec la loi actuelle qui est trop permissive. P9 La loi doit être renforcée en matière de protection et le citoyen doit avoir un moyen de voir le contenu et le déplacement de son dossier. P10 Pour ce faire, je partage grandement la solution de madame Nicole Fontaine qui est présidente de l'office de la protection du consommateur. P11 **Je pense aussi que des normes de pratiques commerciales mondiales sur internet doivent être sévèrement appliquées par une loi.** P12 **Je crois également que le gouvernement du Québec doit créer un site internet pour les citoyens où un dossier de leurs informations personnelles s'y trouvera.** [...]

P13 En conclusion, je continu de m'opposer fortement à la façon d'agir des compagnies d'assurances et des entreprises privées pour obtenir de l'information sur les gens. P14 La loi doit être renforcée en matière de protection, le citoyen doit en tout temps pouvoir consulter son dossier, le système doit continuer d'être géré manuellement et les tests génétiques ne doivent pas être consultés par des employeurs. P15 **La création d'une loi sur le commerce mondial sur internet doit être créée, le gouvernement doit faire un site web avec l'information pour les citoyens et les tests génétiques doivent être disponibles seulement pour le système de la santé et non pour dicter la vie d'un être humain.**

Ce texte d'étudiant laisse entrevoir quatre problèmes de cohérence informative, soit trois cas de maladresses dans la répartition de l'information et un cas de hiérarchisation de l'information inappropriée. Le premier problème que nous avons décelé touche la répartition de l'information dans P6, plus particulièrement le choix de la forme active ou passive. En effet, étant donné que, dans la séquence P1-P5, il est question des ententes d'échanges d'information entre organismes et de la création d'un double, il serait préférable d'enchaîner en P6 avec, en tête de phrase, des exemples d'entreprises qui peuvent bénéficier de cet échange de données et de la présence de ce double. En procédant de la

sorte, on place une information connue en position de thème, ce qui respecte le principe de dynamisme communicatif qui veut qu'une information ayant le moins de poids informationnel soit présentée en début de phrase. Il faudrait donc utiliser plutôt la forme active pour placer les GN « une banque, un employeur ou un propriétaire de logements » en position de thème, tel que présenté dans la phrase suivante :

Souvent, une banque, un employeur ou un propriétaire de logements peuvent prendre plusieurs décisions importantes à partir d'un double dont les informations peuvent être modifiées par n'importe qui.

Par la suite, nous pouvons constater la présence d'un problème de hiérarchisation doublé d'un problème de répartition de l'information dans P11 et P12. Pour ce qui est du problème de hiérarchisation, celui-ci semble né de la difficulté du scripteur à gérer efficacement le discours rapporté. En effet, dans P10, ce dernier mentionne qu'il « partage grandement la solution de madame Nicole Fontaine » en matière de protection des renseignements personnels et présente en P11 et P12, en les exprimant à la première personne du singulier (« je »), deux recommandations pour augmenter la sécurité des informations privées sur le réseau Internet. Or, le contexte annoncé par P10 porte à croire que ces recommandations proviennent de Mme Fontaine et non du scripteur lui-même, d'où la nécessité de subordonner P11 ainsi que P12 à P10 pour bien montrer que ces informations sont en fait une explicitation des solutions proposées par Mme Fontaine et non de nouvelles idées principales faisant l'objet d'un développement subséquent.

Par ailleurs, un problème de répartition de l'information doit du même coup être résolu pour rétablir la cohérence informative de ce passage constitué de P11 et P12. En effet, dans P11, on peut s'interroger sur le choix de la forme passive plutôt qu'active qui place l'idée d'une loi en position de rhème alors que la question de la réglementation était abordée tout au long de P8 et P9, ce qui logiquement devrait inciter le scripteur à maintenir cette idée en position de thème en P11. De plus, sémantiquement, il est difficilement concevable d'admettre que des normes de pratique puissent « être sévèrement appliquées par une loi ».

Ainsi, en utilisant la forme active en P11 et en rétablissant la hiérarchie entre P11, P12 et P10, on obtiendrait le passage suivant :

Pour ce faire, je partage grandement la solution de madame Nicole Fontaine, présidente de l'Office de la protection du consommateur, qui pense qu'une loi doit veiller à l'application des normes de pratiques commerciales mondiales sur Internet et qui croit également que le gouvernement du Québec doit créer un site Internet pour les citoyens dans lequel un dossier contenant leurs informations personnelles se trouvera.

Notons que pour éviter un emploi abusif de la relative en « qui », il est préférable de placer le groupe « présidente de l'office<sup>1</sup> de la protection du consommateur » à l'intérieur d'une apposition nominale.

Le dernier problème que nous croyons devoir soulever est un problème de répartition de l'information à l'intérieur de P15. En effet, le groupe « le gouvernement » devrait se trouver en tête de la première proposition de P15, en position de thème, tel qu'il est d'ailleurs présenté dans la proposition coordonnée qui suit « le gouvernement doit faire un site web avec l'information pour les citoyens ». Il est donc préférable d'utiliser la forme active dans les trois propositions placées au même niveau hiérarchique afin que le groupe en position de thème soit toujours le même. L'extrait corrigé se lirait ainsi :

Le gouvernement doit créer une loi sur le commerce mondial sur Internet, faire un site Web avec l'information pour les citoyens et rendre les tests génétiques disponibles seulement pour le système de la santé et non pour dicter la vie d'un être humain.

### 3.2 Extrait PR02

**P1 Loft Story, Occupation Double, Star Académie et American Idol sont toutes des émissions dans lesquelles des participants acceptent de dévoiler au public une partie de leur vie privée dans le but de remporter des prix alléchants. P2 Toutefois, avec l'avènement des technologies de l'information et du réseautage au niveau des données, de plus en plus de personnes voient des informations très personnelles circuler librement sans même leur consentement. P3 C'est pourquoi Monsieur le ministre qu'on en vient à se demander si le gouvernement doit resserrer ses mesures en matière de sécurité de la vie privée pour protéger les citoyens. P4 De**

---

<sup>1</sup> Nous souhaitons rappeler que nous n'apportons aucune correction aux extraits de textes d'étudiants que nous citons.

mon côté, j'estime que cela est primordial et je vous le démontrerai en vous parlant du vol d'identité ainsi que des compagnies qui profitent de ces informations afin d'harceler la population. [...]

P5 De plus, au-delà de ces voleurs d'identité qui profitent du relâchement du système, il y a aussi les compagnies qui s'amusent avec les informations qui circulent. P6 **Bien malencontreusement, pratiquement toutes nos activités sont scrutées à la loupe par les entreprises en plus d'être enregistrées dans des grandes bases de données afin de pouvoir nous solliciter et nous inonder de publicités.** P7 Prenons par exemple la carte Air Miles qui enregistre et analyse les habitudes de consommation de ses utilisateurs. P8 Ces informations sont ensuite transmises aux entreprises partenaires de cette carte et ils utilisent ces renseignements afin de tracer un profil de consommateur pour ensuite tirer profits des honnêtes citoyens. P9 Certes, cette compagnie peut se défendre en affirmant que quelqu'un qui possède cette carte peut demander le retrait de son nom de ces banques de données, mais est-ce que les utilisateurs sont réellement au courant du stratagème qui se dessine derrière leur carte qui doit normalement servir à acquérir des primes? P10 Il est clair que non et c'est pourquoi, Monsieur le ministre, il est important d'empêcher ces grandes entreprises d'exercer un contrôle de la sorte sur les consommateurs.

Ce texte d'étudiant laisse entrevoir trois passages où la gestion de l'information n'est pas efficace. Le premier cas que nous pouvons observer se situe dans P1 et concerne la hiérarchisation de l'information. Le scripteur place au premier plan, à titre d'information principale, l'énumération d'émissions de téléréalité (« Loft Story, Occupation Double, Star Académie et American Idol sont toutes des émissions ») et présente la proposition suivante au deuxième plan, à l'intérieur d'une subordonnée conventionnelle introduite par « dans lesquelles ». Or, il serait de mise d'accorder à la première proposition un statut d'information secondaire, puisqu'elle sert à appuyer l'idée principale véhiculée par la deuxième proposition, à fournir des précisions supplémentaires non nécessaires à la progression du propos. Ainsi, il faudrait placer la proposition « Loft Story, Occupation Double, Star Académie et American Idol sont toutes des émissions » dans une subordonnée, ce qui permettrait de lui redonner son statut d'information secondaire. Par la même occasion, la proposition « des participants acceptent de dévoiler au public une partie de leur vie privée dans le but de remporter des prix alléchants » retrouverait son statut d'information principale. P1 corrigée se lirait donc ainsi :

Dans certaines émissions comme Loft Story, Occupation Double, Star Académie et American Idol, des participants acceptent de dévoiler au public une partie de leur vie privée dans le but de remporter des prix alléchants.

Un deuxième problème de hiérarchisation de l'information se situe dans la séquence P7-P8 et touche particulièrement le statut accordé à la proposition « qui enregistre et analyse les habitudes de consommation de ses utilisateurs ». En effet, en plaçant cette proposition dans une subordonnée, le scripteur lui accorde un statut d'information secondaire alors que cette information constitue clairement une information principale puisque l'information qu'elle véhicule est celle qui est développée dans la phrase suivante (P8). Replacée au premier plan, elle se retrouve ainsi au même niveau hiérarchique que la proposition suivante de P8 « ces informations sont ensuite transmises aux entreprises partenaires de cette carte », ce qui est approprié, car elles présentent toutes deux des informations complémentaires, d'où la nécessité de les coordonner. Mais pour permettre ce changement, il est nécessaire de changer la répartition de l'information dans la proposition de P8, en passant de la forme passive à la forme active, pour replacer en position de thème le groupe sous-entendu « Air Miles » afin que le groupe en position de sujet soit identique dans les deux propositions à coordonner. Le changement suggéré donnerait la proposition suivante :

Prenons par exemple la carte Air Miles : la compagnie enregistre et analyse les habitudes de consommation de ses utilisateurs, puis transmet ces informations aux entreprises partenaires de cette carte.

Afin de rétablir correctement la hiérarchie au sein de P8, il est également nécessaire de rétablir le statut accordé à la deuxième proposition de P8 « ils utilisent ces renseignements afin de tracer un profil de consommateur pour ensuite tirer profits des honnêtes citoyens ». Dans ce passage, cette proposition est coordonnée à la précédente, ce qui signifie qu'elle se situe au même niveau hiérarchique que la proposition « ces informations sont ensuite transmises aux entreprises partenaires de cette carte ». Or, elle devrait plutôt être subordonnée à celle-ci, car ce sont les entreprises partenaires qui utilisent les renseignements fournis et non la compagnie Air Miles. L'extrait devrait donc se lire ainsi :

Prenons par exemple la carte Air Miles : la compagnie enregistre et analyse les habitudes de consommation des utilisateurs, puis transmet ces informations aux entreprises partenaires de cette carte qui utilisent ces renseignements afin de tracer un profil de consommateur pour ensuite tirer profit des honnêtes citoyens.

Le fait de subordonner cette proposition de façon à ce qu'elle occupe la fonction de complément du nom « entreprises » lève l'ambiguïté existante en permettant au lecteur de comprendre dès la première lecture l'identité de l'utilisateur des renseignements fournis.

On retrouve finalement dans ce texte un problème de répartition de l'information dans P6. Il serait en effet préférable d'utiliser la forme active plutôt que passive de façon à ce que l'idée des compagnies (GN repris par « entreprises » par le scripteur) soit placée en position de thème. Étant donné que l'information selon laquelle les compagnies utilisent les renseignements recueillis a déjà été présentée en P5, il est plus approprié de reprendre en début de P6, en position de thème, cette information déjà connue. L'extrait corrigé se lirait ainsi :

Bien malencontreusement, elles scrutent à la loupe nos activités et les enregistrent dans de grandes bases de données afin de pouvoir nous solliciter et nous inonder de publicités.

Si on intègre l'ensemble des modifications suggérées ci-dessus, l'extrait complet se lirait comme suit :

Bien malencontreusement, elles scrutent à la loupe nos activités et les enregistrent dans de grandes bases de données afin de pouvoir nous solliciter et nous inonder de publicités. Prenons par exemple la carte Air Miles : la compagnie enregistre et analyse les habitudes de consommation des utilisateurs, puis transmet ces informations aux entreprises partenaires de cette carte qui utilisent ces renseignements afin de tracer un profil de consommateur pour ensuite tirer profit des honnêtes citoyens.

### 3.3 Extrait PR03

P1 Les technologies de l'information évoluent très rapidement. P2 **Actuellement, il est possible d'effectuer ses achats par Internet et en plus, de payer ses comptes et ses factures, alors qu'à l'aube de l'an 2000, les gens ne pensaient jamais utiliser ces technologies à cette fin.** P3 Étant donné que la facilité d'accès à des renseignements

personnels s'est considérablement accrue, pouvons-nous avec certitude se fier à ces technologies? P4 Je fais partie de ceux qui souhaitent que leur vie personnelle soit mieux protégée puisqu'il est maintenant beaucoup plus facile pour un voleur de consulter les renseignements personnels de quiconque, et aussi parce que la violation de l'information est une atteinte à la vie privée.

P5 D'abord, n'importe qui peut avoir accès à des informations dites personnelles, et ce sans trop d'efforts. P6 Dans certains cas, cela peut s'avérer fort utile, comme par exemple lorsqu'une secrétaire médicale consulte le dossier d'un patient ou encore lorsqu'un conseiller financier évalue des placements. P7 Dans ces circonstances où l'information est gérée dans le respect de la personne, le temps sauvé pour la consultation est un bien grand avantage. P8 **Ce n'est malheureusement pas toujours de la sorte; voici quelques exemples de situations où une personne malhonnête peut obtenir des renseignements personnels et s'en servir dans le but de trafiquer une personne: en volant le courriel d'une personne, le contenu d'un portefeuille, d'un sac à main, d'un ordinateur, d'un véhicule, d'une résidence ou encore du courrier. P9 En récupérant les renseignements personnels dans des ordures et dans des bacs de recyclage. P10 Elle peut aussi se faire passer pour un créancier, un propriétaire ou encore un employeur dans le but d'obtenir une copie d'un rapport de solvabilité. P11 Cette personne peut trafiquer des guichets automatiques bancaires de même que des terminaux de points de vente afin de lire les numéros de carte de crédit, de débit, en plus des numéros d'identification personnels (NIP). P12 Il existe encore bien d'autres contextes de fraude, ce qui implique qu'il faut demeurer vigilant et porter une grande attention afin de protéger notre vie personnelle.**

Cet extrait comprend à la fois un problème dans la répartition et la hiérarchisation de l'information. La première occurrence touche P2 et concerne la position de la proposition « alors qu'à l'aube de l'an 2000, les gens ne pensaient jamais utiliser ces technologies à cette fin ». Étant donné qu'en P1, la question de l'évolution rapide des technologies est mise de l'avant, il serait plus efficace de poursuivre en P2 avec, en tête de phrase, l'idée des nouvelles technologies qui sont couramment utilisées de nos jours, mais qui étaient pratiquement inexistantes il y a quelques années de cela, et ce, dans le but de préserver la continuité thématique. Bien sûr, une telle répartition implique d'énumérer ces technologies en début de phrase, pour ensuite les reprendre par pronominalisation. De plus, un tel changement suggère l'élimination de « et en plus », qui, de toute façon, n'était pas nécessaire pour relier « effectuer ses achats par Internet » et « payer ses comptes et ses factures ». Le passage corrigé se lirait ainsi :

Alors qu'à l'aube de l'an 2000, les gens ne pensaient jamais utiliser les technologies pour effectuer leurs achats par Internet ou pour payer leurs comptes et leurs factures, il est actuellement possible de le faire.

Le deuxième cas à signaler dans ce texte d'étudiant touche la hiérarchisation de l'information dans P8. Le problème provient du fait que le scripteur accorde un statut d'information secondaire à la proposition « une personne malhonnête peut obtenir des renseignements personnels et s'en servir dans le but de trafiquer une personne » en la plaçant à l'intérieur d'une subordonnée introduite par « où », alors qu'elle devrait plutôt occuper le statut d'information principale, étant l'information qui est développée dans la phrase suivante. On peut replacer cette proposition au premier plan de la façon suivante :

Ce n'est malheureusement pas toujours [le cas<sup>2</sup>]. Une personne malhonnête peut obtenir des renseignements personnels et s'en servir dans le but de [frauder] une autre personne. En voici quelques exemples : en volant le courriel d'une personne, le contenu d'un portefeuille, d'un sac à main, d'un ordinateur, d'un véhicule, d'une résidence ou encore du courrier ou en récupérant les renseignements personnels dans des ordures et dans des bacs de recyclage.

Mentionnons qu'il est préférable de coordonner P9 à P8, étant donné qu'elles sont de même niveau hiérarchique et que P9 se trouve en continuité avec P8. Précisons également que la formulation choisie pour redonner à la proposition son statut d'information principale aurait pu différer légèrement et être tout aussi acceptable.

### 3.4 Extrait PR04

P1 Tout d'abord, la vie privée est personnelle à chaque être humain, le terme le signifie bien. P2 Personne n'a droit de connaître les informations nous concernant sans notre consentement. P3 **Les renseignements personnels sont tout ce qui à trait à la vie sentimentale, à la vie familiale, à la situation financière, l'état de santé ou les convictions politiques et religieuses.** P4 Ceux-ci ne devraient jamais être divulgués ou diffusés à moins que la loi ne le prescrive.

P5 **Par ailleurs, la Charte canadienne des droits et libertés protège la vie privée, mais est-elle étanche?** P6 M. Le Ministre, est-ce que nous, Québécois, ne pourrions

---

<sup>2</sup> Dans les corrections que nous proposons tout au long de ce chapitre, nous utilisons les crochets ([]) pour indiquer que nous avons apporté une modification au texte original de l'étudiant, dans le but, par exemple, de rectifier une erreur de vocabulaire ou d'augmenter l'intelligibilité d'une phrase par une correction syntaxique.

pas avoir une protection supplémentaire ? P7 Vous savez les lois d'Internet n'ont pas de frontières contrairement à notre pays. P8 Il faudrait que le gouvernement légifère pour que les voleurs d'identité soient interceptés avant que le ravage ne s'amplifie. P9 L'accès à l'information d'une dite personne pour s'approprier son identité est facile pour eux. P10 Plusieurs gens honnêtes ont perdu leur nom et leur crédit à leur profit. P11 **Par exemple, un homme qui s'est fait voler son nom, son adresse, son numéro d'assurance sociale, s'est fait aussi remplir sa carte de crédit par un fraudeur.** P12 Il s'est rendu compte qu'il devait 12 mille dollars alors qu'il n'avait effectué aucun achat. P13 Mais comment, monsieur, un crime si odieux peut-il survenir ? P14 Nous ne sommes jamais certains d'être à l'abri peu importe ce que l'on fait et avec qui nous faisons affaire. P15 Pourrons-nous faire confiance, un jour, sans avoir peur de se faire voler ?

Ce texte d'étudiant révèle trois problèmes sur le plan de la hiérarchisation de l'information. Notre première observation touche P3, dans laquelle le scripteur présente comme information principale la description de ce qu'est un renseignement dit personnel. Or, ce type de commentaire appartient nettement au second plan explicatif ou descriptif. Il est donc préférable de présenter cette description à l'intérieur d'une subordonnée conventionnelle qui pourrait être enchaînée dans P4. L'extrait corrigé se lirait ainsi :

Les renseignements personnels, qui sont tout ce qui a trait à la vie sentimentale, à la vie familiale, à la situation financière, à l'état de santé ou aux convictions politiques et religieuses, ne devraient jamais être divulgués ou diffusés à moins que la loi ne le prescrive.

Le second problème de hiérarchisation concerne le statut accordé à la proposition de P5 « la Charte canadienne des droits et libertés protège la vie privée ». En la coordonnant avec la seconde proposition de P5 « est-elle [la Charte] étanche? », le scripteur accorde à ces deux propositions un même statut, soit celui d'information principale. Or, la proposition « la Charte canadienne [...] » n'a pas une portée informative suffisante pour recevoir un tel statut. Afin de rétablir la saillance de l'énoncé, il faudrait placer cette proposition à l'intérieur d'une subordonnée conventionnelle; ainsi, elle retrouverait un statut d'information secondaire. L'extrait modifié se lirait alors :

Par ailleurs, bien que la Charte canadienne des droits et libertés protège la vie privée, est-elle étanche?

Le dernier problème à relever se situe dans P11 et concerne le statut accordé à la proposition « qui s'est fait voler son nom, son adresse, son numéro d'assurance sociale ». En plaçant cette proposition dans une subordonnée, le scripteur lui accorde un statut d'information secondaire. Or, l'information qu'elle véhicule devrait plutôt être traitée comme une information principale, si on observe attentivement le contexte. En effet, dans P10, il est dit que « plusieurs gens honnêtes ont perdu leur nom et leur crédit » à cause de fraudeurs; ainsi, c'est cette même idée de vol qui devrait être présentée dans P11 à titre d'information principale. Cette idée pourrait être précisée par une subordonnée qui indiquerait, dans ce cas-ci, l'identité de la victime de la fraude. Il serait donc préférable, pour rétablir la hiérarchie dans P11, de redonner son statut d'information principale à la proposition « qui s'est fait voler son nom, son adresse, son numéro d'assurance sociale » en la coordonnant simplement à la proposition « s'est fait aussi remplir sa carte de crédit par un fraudeur »; il serait ensuite possible de lui adjoindre une subordonnée déterminative dans laquelle on révélerait qui est l'homme dont il est question. L'extrait pourrait se lire ainsi :

Par exemple, un homme que je connais/dont l'histoire a été publiée s'est fait voler son nom, son adresse, son numéro d'assurance sociale et s'est fait aussi remplir sa carte de crédit par un fraudeur.

Étant donné que le texte du scripteur ne nous permet pas d'identifier avec précision l'identité de l'homme floué, d'autres subordonnées auraient pu être utilisées pour combler ce vide informatif.

### 3.5 Extrait PR05

P1 Fraude, vol d'identité, discrimination de la part de compagnies d'assurance et d'employeurs : les technologies de l'information ont porté un dur coup à la notion de respect de la vie privée et, par le fait même, à l'efficacité de l'actuelle Loi sur l'accès à l'information. P2 Monsieur le Ministre, il est temps d'adapter cette Loi aux nouvelles réalités de la circulation des informations personnelles afin que l'accès à ces données soit mieux encadré. P3 En effet, avec le développement du réseau Internet qui permet à un nouveau secteur de la vente sous pression de se développer, le possible projet de

dossiers médicaux accessibles par l'intermédiaire de la carte d'assurance maladie qui entrave une bonne partie du droit des individus à garder les renseignements sur leur santé privés et le nombre monumental d'informations détenues par le gouvernement fédéral qui se voient vendues, en vrac, à des compagnies, la situation concernant le respect de la vie privée devient catastrophique.

P4 Internet ne connaît actuellement aucune limite. La cueillette d'information par les compagnies qui détiennent des sites Internet n'est encadrée d'aucune manière. [...]

P5 Avec le développement d'une «carte-Soleil» à puce, il y aurait une refonte complète du concept de renseignements privés concernant la santé. P6 Le projet qui a été présenté concernant l'implantation de dossiers médicaux centralisés dit prévoir la nécessité de l'assentiment du patient pour que les médecins puissent avoir accès à des données qui ne nécessitent pas d'être consultées en cas d'urgence. P7 Sur ce point, rien à redire. P8 Là où le bât blesse, c'est dans la réalisation effective de cette sécurisation des renseignements. P9 Que faire s'il y a des fuites? [...]

P10 Statistiques Canada vend, en vrac, des renseignements contenus dans les recensements à des compagnies qui peuvent faire des recoupements avec d'autres banques de données pour identifier de qui il est question dans les statistiques et qui peuvent, ensuite, se servir du tout à des fins commerciales. [...]

P11 **C'est dans le but de protéger l'intégrité des Québécois** que la Loi sur l'accès à l'information devrait, entre autres choses, encadrer la gestion des renseignements véhiculés sur Internet, faire en sorte d'appliquer les mesures visant à interdire un accès facile aux données médicales des patients dans l'éventualité de la création de dossiers médicaux centralisés et interdire le concours de Statistiques Canada dans la création, par des compagnies, de dossiers sur les citoyens. P12 Il est évident que si tout le monde était de bonne foi, personne n'aurait à protéger ses renseignements personnels. P13 Toutefois, puisque ce n'est pas le cas, devrait-on attendre que toutes les identités soient volées ou bafouées avant d'agir?

Cet extrait laisse voir un problème dans la répartition de l'information dans P11. En effet, si on lit attentivement les paragraphes précédents, il ne nous semble pas nécessaire de placer en tête de phrase la proposition « dans le but de protéger l'intégrité des Québécois ». La question de l'intégrité n'ayant pas été abordée clairement dans le contexte précédent P11, il n'apparaît pas approprié de mettre cette information en relief à l'aide d'une forme clivée. Il faudrait plutôt employer la forme neutre suivante :

Dans le but de protéger l'intégrité des Québécois, la Loi sur l'accès à l'information devrait, entre autres choses, encadrer la gestion des renseignements véhiculés sur Internet, faire en sorte d'appliquer les mesures visant à interdire un accès facile aux données médicales des patients dans l'éventualité de la création de dossiers médicaux

centralisés et interdire le concours de Statistiques Canada dans la création, par des compagnies, de dossiers sur les citoyens.

### 3.6 Extrait PR06

P1 Tout d'abord, les nouvelles technologies de traitement de l'information ont tellement évoluées que nous pouvons rester à la maison pour payer nos comptes, prendre une bonne tasse de café en faisant des emplettes sur Internet, sans avoir le mal de jambes qui ajoute une taxe supplémentaire à nos achats. P2 **Malheureusement, les mouchards sont des petits espions sous forme de puces électroniques, qui nous suivent pas à pas, tout au long de notre navigation sur Internet, informant ainsi les compagnies qui profitent illégalement de ces informations à nos dépends.** P3 Ainsi, des offres d'achats de toutes sortes se ramassent dans nos boîtes aux lettres, parce que nous avons fréquenté exceptionnellement un de ces sites. P4 Je ne connais encore personne qui a été puni pour cette façon de faire. P5 Aucune loi n'est appliquée pour ce procédé malhonnête.

Nous constatons dans cet extrait que P2 présente deux problèmes majeurs sur le plan de la hiérarchisation des informations ainsi qu'une maladresse dans la répartition de l'information. Notre première observation concerne la saillance accordée respectivement aux propositions « les mouchards sont des petits espions sous forme de puces électroniques » et « qui nous suivent pas à pas ». La première proposition est présentée à titre d'information principale; l'autre est reléguée à titre d'idée secondaire, subordonnée à l'idée principale. Or, après une lecture rapide de l'extrait proposé, il nous semble que cette saillance est inappropriée. Le problème réside dans le fait que le scripteur attribue à la description de ce qu'est un mouchard un statut d'information principale alors que ce type de commentaire explicatif ou descriptif transmet généralement une information secondaire. Il serait donc plus approprié de présenter cette description à l'intérieur d'une phrase subordonnée conventionnelle, par exemple, ou de la présenter dans une construction détachée, à l'aide d'une apposition nominale. La proposition « qui nous suivent pas à pas » retrouverait alors son statut d'information principale. La proposition pourrait donc prendre l'une des formes suivantes :

Malheureusement, les mouchards, qui sont de petits espions sous forme de puces électroniques, nous suivent pas à pas tout au long de notre navigation sur Internet.

Malheureusement, les mouchards, ces petits espions sous forme de puces électroniques, nous suivent pas à pas tout au long de notre navigation sur Internet.

Le rétablissement de la hiérarchie au sein de la phrase permet un meilleur arrimage avec la phrase précédente : la présence de l'adverbe « malheureusement » suggérait en effet le passage d'un aspect positif des nouvelles technologies vers un aspect négatif représenté par la présence de mouchards suivant tous les déplacements de l'utilisateur dans le système électronique.

Une observation attentive de P2 révèle également un problème dans la répartition de l'information. En effet, le contexte antérieur suggère de placer le complément de phrase « tout au long de notre navigation sur Internet » en tête de phrase après « malheureusement », puisque l'idée de la navigation dans le réseau électronique est déjà présentée en P1; elle représente alors une information connue.

Le second problème de hiérarchisation se situe à la fin de P2, dans la proposition « informant les compagnies qui profiteront illégalement des informations recueillies à nos dépens ». Il n'est pas souhaitable d'attribuer un statut d'information secondaire à cette proposition, puisqu'elle assure l'enchaînement des informations ayant pour thème « les mouchards électroniques » : elle présente l'explication de leur fonction au sein du réseau Internet. Il faudrait donc placer cette proposition au même niveau hiérarchique que la nouvelle proposition construite plus haut. P2 pourrait prendre alors l'une des deux formes suivantes :

Malheureusement, tout au long de notre navigation sur Internet, les mouchards, qui sont de petits espions sous forme de puces électroniques, nous suivent pas à pas. Ils transmettent des informations recueillies à nos dépens à des compagnies qui en profitent illégalement.

Malheureusement, tout au long de notre navigation sur Internet, les mouchards, ces petits espions sous forme de puces électroniques, nous suivent pas à pas. Ils transmettent des informations recueillies à nos dépens à des compagnies qui en profitent illégalement.

En effectuant cette modification, le scripteur assure également l'établissement d'un meilleur lien avec P3. Cela étant, l'effort que doit fournir le lecteur afin de comprendre la relation causale entre la nouvelle P2 et P3 est moindre; il serait toutefois pertinent pour le lecteur que le lien entre l'utilisation illégale des informations recueillies et le fait de recevoir des offres d'achat à la maison soit davantage explicite.

### 3.7 Extrait PR07

P1 Chaque semaine, nous recevons des offres de compagnies de crédit, des dizaines de publicités et sur toutes ces offres nos coordonnées apparaissent. P2 Ce phénomène prend une telle importance que cela me fait peur. P3 Ne pouvez-vous donc pas en tant que ministre empêcher cette propagation de renseignements sur la vie privée des gens? P4 Car ceux qui recueillent ces informations ne le font pas par simple curiosité, comme le dit Pierrot Péladeau, coordonnateur scientifique au Centre de bioéthique de Montréal. P5 **Toutes les opérations électroniques, les concours ou encore les sondages sont enregistrés dans plusieurs banques de données et sont communiqués à toutes sortes d'entreprises.** P6 D'ailleurs, la présidente de la Commission d'accès à l'information, Jennifer Stoddart suggère aux gens d'être plus vigilant lorsqu'ils naviguent sur Internet et de s'informer comment fonctionne cette société d'information.

P7 Plusieurs programmes de soi disant récompenses existent. P8 **Le programme le plus populaire auprès des consommateurs est sans aucun doute la carte Air Miles qui permet à ses 11 millions de titulaires au Canada d'amasser des milles de récompense, est affiliée à plus de 150 partenaires commerciaux.** P9 **On enregistre et analyse minutieusement toutes les opérations des détenteurs de ces cartes pour obtenir un profil détaillé de leurs habitudes de consommation.** P10 La même chose se passe avec les cartes de crédit. P11 Ces sources sont de véritables mines d'or pour les entreprises en quête de renseignements personnels. P12 Il faut combattre ce fléau en interdisant à ces compagnies de propager l'identité des citoyens sans leur consentement. P13 De plus, une surveillance étroite sur l'application de la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels doit être faite. P14 Vous devez vous assurer que les informations sont utilisées et gérées dans le respect de la sécurité et de la confidentialité.

Cet extrait présente un problème dans la répartition de l'information dans le premier paragraphe et la hiérarchisation de l'information dans le deuxième. Notre première observation concerne le choix de la forme active ou passive pour P5. Étant donné que P4 présente en position de thème « ceux qui recueillent ces informations », il serait préférable de maintenir la même information à la même position en P5 dans le but de maintenir

l'information connue en tête de phrase. Ainsi, il faudrait utiliser la forme active pour remplacer les groupes « toutes les opérations électroniques, les concours ou encore les sondages » en fin de phrase et retrouver par le fait même en tête de phrase, en position thématique, la proposition « ceux qui recueillent ces informations », reprise par le pronom « ils » :

Ils enregistrent dans plusieurs banques de données toutes les opérations électroniques ainsi que toutes les données obtenues dans le cadre de concours ou encore de sondages et les communiquent à toutes sortes d'entreprises.

Dans le deuxième paragraphe, le problème de hiérarchisation se situe dans la séquence P8-P9. Dans cet extrait, la proposition de P8 « est affiliée à plus de 150 partenaires commerciaux » est traitée à titre d'information principale, puisqu'elle est juxtaposée avec la proposition précédente qui présente ce qu'est la carte Air Miles. Or, cette information devrait plutôt être traitée comme une information secondaire, puisque l'idée du nombre de partenaires commerciaux n'est pas développée dans la phrase suivante. C'est plutôt celle du comportement d'Air Miles, qui étudie les habitudes de consommation de tous les détenteurs de sa carte de points, qui est mise de l'avant en P9. Ainsi, il serait nettement préférable de placer la proposition « est affiliée à plus de 150 partenaires commerciaux » dans une construction détachée, à l'aide d'une apposition adjectivale :

Le programme le plus populaire auprès des consommateurs est sans aucun doute la carte Air Miles, qui permet à ses 11 millions de titulaires au Canada d'amasser des milles de récompense. Affilié à plus de 150 partenaires commerciaux, Air Miles enregistre et analyse minutieusement toutes les opérations des détenteurs de la carte pour obtenir un profil détaillé de leurs habitudes de consommation.

La rectification de la hiérarchie entre ces informations permet de clarifier le sens de cet extrait (devant lequel le lecteur, auparavant, pouvait se montrer perplexe) et permet l'établissement d'un meilleur lien avec les contextes antérieur et postérieur.

### 3.8 Extrait PR08

P1 Ensuite, viens un problème de taille, lié intrinsèquement à l'accès à nos informations personnelles : la violation de notre vie intime. P2 Rien n'est plus désagréable que de voir des informations nous concernant, être divulguées sans notre consentement. P3 Je crois aussi, monsieur le ministre, que vous devriez revoir vos stratégies de protection de la confidentialité. P4 **Prenons pour exemple l'article trouvé dans *Le Devoir* (8 novembre 2004, p.A2) qui explicite à peu près tout ce que peut trouver une société américaine nommée Akiba spécialisée dans la vente de renseignements: «historique des achats, l'adhésions à divers organismes, les dossiers judiciaires, les titres de propriété, les opinions exprimés dans les salles de clavardage».** P5 **Bref, une panoplie d'informations personnelles qui sont accessibles d'un seul clique.** P6 Un déploiement d'information confidentielle de la sorte crée une crainte omniprésente chez le consommateur québécois. P7 Est-ce que le vendeur de soulier qui me demande mon code postal sait que j'ai eu des débâcles avec la justice ? P8 Non, il n'a pas à avoir accès à ces renseignements et je ne devrais pas être obligé, voir sollicité, à répondre à cette question afin de n'acheter qu'une simple paire de soulier monsieur le ministre. P9 Il est temps de renforcer le système déjà en place veillant à respecter notre confidentialité.

Ce texte présente quatre problèmes de hiérarchisation dans la séquence P4-P5. En effet, dans P4, il serait préférable d'octroyer d'abord un statut d'information principale au groupe « une société américaine nommée Akiba », puisque c'est de celle-ci qu'il est question tout au long de P4 et P5. Pour ce faire, on pourrait utiliser la formulation suivante : « Prenons pour exemple la société américaine nommée Akiba ». Ce changement entraînerait du même coup le report du groupe « l'article trouvé dans *Le Devoir* [...] » au second plan, dans une subordonnée relative (voir la correction ci-dessous). Le nouveau statut d'information secondaire de ce groupe se trouve justifié par le fait que la mention de l'article ne fait l'objet d'aucun enchaînement subséquent; elle ne constitue pas à cet effet une information essentielle. Quant au statut de second plan du groupe adjetival « spécialisée dans la vente de renseignements », il s'avère approprié, puisqu'il constitue un complément du nom non essentiel à la progression de l'information; il faudrait par contre le détacher par une virgule.

Il serait préférable ensuite de redonner son statut d'information principale à la proposition « qui explicite à peu près tout ce que peut trouver une société américaine nommée Akiba », puisque c'est sur l'information selon laquelle cette société est capable de

« tout trouver » que se fait l'enchaînement en P5 et P6. Il serait donc approprié de réécrire ce passage de façon à ce que la proposition ait un statut indépendant dans une nouvelle P5.

Pour ce qui est de P5, il n'est pas approprié que la proposition « qui sont accessibles d'un seul clic » soit inscrite au second plan, à l'intérieur d'une subordonnée. Cette information devrait plutôt être juxtaposée à P4 modifiée, tel que nous le suggérons ci-dessous, de façon à lui rendre son statut d'information principale :

Prenons pour exemple la société américaine nommée Akiba, spécialisée dans la vente de renseignements, qui a fait l'objet d'un article dans *Le Devoir* (8 novembre 2004, p. A2). Cette société peut trouver l'historique des achats, l'adhésion à divers organismes, les dossiers judiciaires, les titres de propriété, les opinions exprimées dans les salles de clavardage, bref, une panoplie d'informations personnelles d'un seul clic.

Cette modification de statut implique la suppression du verbe et de l'attribut « sont accessibles », qui deviennent alors inutiles, étant donné la disparition de la subordonnée.

### 3.9 Extrait PR10

P1 Pour conclure, j'aimerais dire que bien que les nouvelles technologies de l'information améliorent notre qualité de vie, elles détruisent un peu plus chaque jour notre intimité. P2 En effet, l'informatisation des dossiers médicaux ainsi que l'implantation de cookies dans l'ordinateur des gens sont pour moi deux nouvelles technologies qui violent les droits privés des citoyens et auxquelles vous devez réagir rapidement. P3 **Malgré le fait que vous devez vous assurer que les informations soient utilisées et gérées dans le respect de la sécurité et de la confidentialité, je crois que vous ne pouvez contrôler les voleurs d'identité, ni même les pirates informatiques.** P4 Si vous n'agissez pas rapidement, cher ministre, un jour ou l'autre nous ne pourrons plus contrôler notre vie.

On peut déceler dans ce texte d'étudiant un problème de hiérarchisation et de répartition de l'information dans P3. En effet, il aurait été préférable de placer au premier plan la proposition « vous devez vous assurer que les informations soient utilisées et gérées dans le respect de la sécurité et de la confidentialité ». Étant donné que P1 et P2 introduisent toutes deux l'idée des droits privés bafoués, il est cohérent de poursuivre en P3 avec, à titre d'information principale, une proposition traitant de l'importance de veiller à la sécurité des renseignements personnels. Ainsi, il serait plus approprié de placer plutôt la proposition

« vous ne pouvez contrôler les voleurs d'identité, ni même les pirates informatiques » à l'intérieur de la subordonnée introduite par « malgré que » à la place de la proposition actuelle. L'extrait rectifié se lirait alors :

Malgré le fait qu'il soit difficile de contrôler les voleurs d'identité ou les pirates informatiques, vous devez vous assurer que les informations soient utilisées et gérées dans le respect de la sécurité et de la confidentialité.

Par ailleurs, ces seuls changements ne nous semblent pas suffisants pour rétablir complètement la cohérence, sur le plan informatif, de cette phrase par rapport à son contexte. En effet, l'arrimage entre P2 et P3 aurait été mieux réussi si la proposition subordonnée avait été placée en fin de phrase et non au début de celle-ci. Il serait donc préférable de changer la position du complément de phrase afin que la proposition principale se retrouve en position de thème, en tête de phrase, ce qui permettrait de reprendre une information déjà introduite en P2, soit le fait que les informations doivent être davantage protégées. L'ensemble P2-P3 pourrait alors prendre la forme suivante :

En effet, l'informatisation des dossiers médicaux ainsi que l'implantation de *cookies* dans l'ordinateur des gens sont pour moi deux nouvelles technologies qui violent les droits privés des citoyens et [contre lesquelles] vous devez réagir rapidement. Vous devez vous assurer que les informations soient utilisées et gérées dans le respect de la sécurité et de la confidentialité, malgré le fait qu'il soit difficile de contrôler les voleurs d'identité ou les pirates informatiques.

### 3.10 Extrait EN03

P1 Ensuite, le Canada a mis sur pied un programme énergétique utilisé avec le nucléaire qui est en constante progression et dont les résultats sont plus qu'intéressants. P2 Tout l'argent qui a été investi dans les recherches a produit de l'électricité. P3 Le pays a les connaissances, les aptitudes et aussi les capacités de travailler avec cette forme d'énergie. P4 Ce programme mis de l'avant sauve d'énormes coûts de production car aucun combustible ne doit être exporté pour fabriquer l'électricité. P5 C'est un grand avantage qui permet des profits et des économies substantielles forts intéressants. P6 À titre d'exemple, en 1950, 5,4 milliards de dollars ont été investis et ont générés des profits de l'ordre de 40 milliards de dollars. P7 **Le Canada a comme mandat de créer de nouveaux réacteurs nucléaires d'ici 2030 qui seraient plus sécuritaires, rentables, durables et fiables.** P8 Ceci prouve que cette énergie est présente pour un bon moment et qu'elle doit être développée.

Cet extrait présente trois problèmes de hiérarchisation de l'information, soit dans P7 et P8. Le cœur du problème réside dans le statut accordé à la proposition de P7 « le Canada a comme mandat de créer de nouveaux réacteurs nucléaires d'ici 2030 », ainsi qu'à la proposition de P8 « que cette énergie est présente pour un bon moment ». En effet, il serait préférable de traiter la proposition de P8 comme une information principale et de subordonner à celle-ci la proposition de P7. Ainsi, la relation de causalité qui unit ces deux propositions serait davantage mise en relief : l'énergie nucléaire est là pour durer puisque la construction d'usines est déjà planifiée.

Par ailleurs, la seconde proposition subordonnée de P8, soit « qu'elle doit être développée », ne peut pas, pour sa part, être considérée comme une information secondaire. Elle représente plutôt une information principale, puisqu'elle constitue la synthèse du paragraphe entier, la clôture des arguments présentés en faveur de la présence de l'énergie nucléaire en sol canadien. Elle devrait donc faire l'objet d'une phrase indépendante. L'extrait modifié se lirait alors ainsi :

[Par ailleurs<sup>3</sup>], cette énergie est présente pour un bon moment puisque le Canada a comme mandat de créer de nouveaux réacteurs nucléaires d'ici 2030 qui seraient plus sécuritaires, rentables, durables et fiables. [Pour toutes ces raisons], l'énergie nucléaire devrait être davantage développée au Canada.

### 3.11 Extrait EN05

P1 L'énergie nucléaire n'est pas la seule option du Canada pour renforcer sa plate-forme énergétique. P2 D'autres technologies telles que l'énergie solaire, éolienne et même celle résultant d'un mariage entre le zinc et l'air (!) peuvent produire efficacement de l'énergie. P3 **Le Canada pourrait, au lieu de se tourner vers le nucléaire, mettre à profit son génie scientifique et investir les milliards de dollars nécessaire à l'installation d'une centrale (par exemple, remettre en fonction Gentilly 2, la centrale nucléaire québécoise, comme l'a annoncé le gouvernement provincial coûtera environ trois milliards de dollars)** dans l'affinement des

---

<sup>3</sup> Nous ajoutons parfois des marqueurs de relation dans nos suggestions de correction dans le but de rendre plus explicites les relations entre les propositions. Nous précisons que ces ajouts n'ont pas d'effet sur l'arrimage informatif, mais plutôt sur l'arrimage événementiel.

procédés propres de production de l'énergie, misant, du même coup, sur les ressources canadiennes inestimables en matière éolienne et hydraulique.

Dans cet extrait, on peut observer une maladresse dans la coordination des deux groupes verbaux infinitifs ayant un statut d'information principale « mettre à profit [...] » et « investir [...] ». Le fait de coordonner ces deux groupes porte le lecteur à croire que le gouvernement souhaite investir dans la réfection de Gentilly-2, alors que ce n'est pas le cas. Pour clarifier le sens de la phrase, il faudrait plutôt intégrer le groupe de statut principal « investir [...] », au complément de phrase de statut secondaire « au lieu de se tourner vers le nucléaire », en coordonnant les deux groupes verbaux de la façon suivante :

Le Canada pourrait, au lieu de se tourner vers le nucléaire et d'investir les milliards de dollars nécessaires à l'installation d'une centrale, [...] mettre à profit son génie dans l'affinement des procédés propres [...]

Pour rétablir complètement la cohérence de l'extrait, il serait également souhaitable de modifier l'information entre parenthèses. En effet, son statut est ambigu; le lecteur perçoit l'information comme étant principale, bien que le scripteur l'ait placée entre parenthèses, signe de ponctuation employé dans le but d'apporter une précision, un commentaire, donc d'ajouter une information secondaire. Pour arriver à donner efficacement un statut secondaire à cette information, il faudrait la placer en position subordonnée, et non simplement la juxtaposer à la proposition précédente. Voici une proposition de ce que pourrait donner P3 modifiée :

Le Canada pourrait, au lieu de se tourner vers le nucléaire et d'investir les milliards de dollars nécessaires à l'installation d'une centrale (c'est ce que coûterait, selon le gouvernement provincial, la remise en fonction de Gentilly-2, la centrale nucléaire québécoise), mettre à profit son génie dans l'affinement des procédés propres de production de l'énergie, misant, du même coup, sur les ressources canadiennes inestimables en matière éolienne et hydraulique.

Bien sûr, d'autres formulations auraient pu être tout aussi efficaces. Afin d'alléger la phrase, qui est complexe étant donné sa longueur, on pourrait aisément supprimer des informations non essentielles à l'intérieur de la subordonnée comme « selon le

gouvernement provincial » et « la centrale nucléaire québécoise ». Ainsi, la phrase devient plus intelligible à la première lecture :

Le Canada pourrait, au lieu de se tourner vers le nucléaire et d'investir les milliards de dollars nécessaires à l'installation d'une centrale (c'est ce que coûterait la remise en fonction de Gentilly-2), mettre à profit son génie dans l'affinement des procédés propres de production de l'énergie, misant, du même coup, sur les ressources canadiennes inestimables en matière éolienne et hydraulique.

### 3.12 Extrait EN06

P1 **Le Canada est un des premiers producteurs mondiaux de cette énergie qui contribue à diminuer favorablement la pollution** P2 **C'est la forme d'énergie qui a le moins d'impact sur l'environnement.** P3 Au pays seulement, la production des centrales nucléaires permet d'éviter près de 90 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre par année ce qui représente environ 12% des émissions du pays. P4 **Les centrales nucléaires utilisent l'uranium qui ne provoque aucune pollution imputable aux produits de combustion.** P5 **Un gramme d'uranium contient autant d'énergie qu'une tonne de pétrole.** P6 L'énergie nucléaire aide grandement le pays à respecter ses engagements internationaux par rapport aux GES.

L'extrait qui précède présente des problèmes sur le plan de la hiérarchisation des informations en P1, P2 et P5, de même qu'une maladresse dans la répartition des informations en P4. Le premier cas qui nous intéresse concerne le statut d'information principale accordé à la proposition « le Canada est un des premiers producteurs mondiaux de cette énergie ». Cette information ne peut dans ce contexte être considérée comme une information principale, puisque ce n'est pas cette idée qui est explicitée tout au long du paragraphe, mais plutôt le fait que l'utilisation de l'énergie nucléaire contribuerait à réduire la pollution, étant donné que cette source d'énergie n'a pas d'effets directs sur l'environnement. Ainsi, il conviendrait de placer la proposition ci-dessus en position subordonnée, à titre d'information secondaire.

Par ailleurs, le passage en position subordonnée de la proposition de P1 « le Canada est un des premiers producteurs mondiaux de cette énergie » permet à la deuxième proposition de P1 « qui contribue à diminuer favorablement la pollution » de retrouver son statut d'information principale. La question de la diminution possible de la pollution par

l'utilisation du nucléaire est en effet ce sur quoi se font les enchaînements dans le paragraphe.

Pour ce qui est de P2, il serait souhaitable de lui attribuer un statut d'information secondaire, en l'intégrant à l'intérieur de la nouvelle P1, en position subordonnée, de façon à faire ressortir le lien causal entre le peu d'effets sur l'environnement de l'énergie nucléaire et la diminution de la pollution. P1 et P2 pourraient donc se fondre ainsi :

L'utilisation de l'énergie nucléaire, dont le Canada est un des premiers producteurs mondiaux, diminuerait [sensiblement] la pollution puisqu'elle est la forme d'énergie qui a le moins d'[effets] sur l'environnement.

Un autre problème de hiérarchisation de l'information se trouve à P4, dans la proposition « les centrales nucléaires utilisent l'uranium », qui est présentée à titre d'information principale, alors qu'elle devrait plutôt se trouver en position subordonnée, à titre d'information secondaire. En effet, puisque P4 expose la cause de la baisse envisagée des émissions de GES, soit le fait que le nucléaire ne rejette pas de produits de combustion dommageables pour l'environnement, il serait préférable de la subordonner à P3. De plus, il faudrait envisager de répartir différemment l'information à l'intérieur de P4, c'est-à-dire de placer en tête de phrase, en position de thème, le groupe « l'uranium ». Pour ce faire, il faudrait simplement utiliser la proposition de P4 ci-dessus dans sa forme passive. Ainsi, P3 modifiée se lirait :

Au pays seulement, la production des centrales nucléaires permet d'éviter près de 90 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre par année, ce qui représente environ 12% des émissions du pays, puisque l'uranium utilisé par les centrales nucléaires ne provoque aucune pollution imputable aux produits de combustion.

Notons que ces changements entraînent la transformation de la subordonnée relative « qui ne provoque aucune pollution imputable aux produits de combustion » en une subordonnée complément de phrase (« puisque l'uranium [...] ne provoque [...] »), ce qui la maintient au second plan.

Un problème de hiérarchisation de l'information est aussi présent en P5. En effet, étant donné que l'information que P5 transmet n'est pas essentielle à l'avancement du propos, qu'elle est de nature secondaire, pouvant être associée à un commentaire de type informatif, elle devrait plutôt se trouver subordonnée à P4, comme complément détaché du nom « uranium ».

L'ensemble des modifications apportées à la séquence P4-P5 donnerait alors la phrase suivante :

Au pays seulement, la production des centrales nucléaires permet d'éviter près de 90 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre par année, ce qui représente environ 12% des émissions du pays, puisque l'uranium utilisé par les centrales nucléaires, dont un gramme contient autant d'énergie qu'une tonne de pétrole, ne provoque aucune pollution imputable aux produits de combustion.

### 3.13 Extrait EN07

P1 D'abord et avant tout, le secteur nucléaire engendre des profits terriblement généreux. P2 Selon les l'Association nucléaire canadienne (ANC), presque la totalité de la production d'uranium canadienne est exportée «soit une valeur d'environ 500 millions de dollars par ans malgré la baisse des prix actuelle». P3 Cet argent profite au Canada et à sa population sous forme de retombés économiques colossales. P4 **Développer le secteur nucléaire comme principal producteur d'énergie au Canada devient plus que possible lorsque la valeur de ces chiffres nous est livrée.** P5 L'ANC nous révèle aussi qu'en 10 ans, l'exportation de centrales et de services nucléaires s'est chiffrée à plus de 5 milliards de dollars, montant qui s'ajoute à l'exportation de concentrés d'uranium d'une valeur similaire. P6 En privilégiant le secteur nucléaire, les milliards énoncés précédemment doubleraient pour sur et chacun de nous aurait sa part du gâteau au final.

Cet extrait montre un cas de répartition plus ou moins appropriée de l'information dans P4. En effet, l'arrimage entre P2, P3 et P4 aurait été mieux réussi si le complément de phrase de P4 « lorsque la valeur de ces chiffres nous est livrée » avait été placé en tête de phrase. Puisque P2 et P3 présentent des données chiffrées sur les profits engendrés par l'énergie nucléaire, il serait préférable de commencer P4 avec l'information connue en tête de phrase, en position de thème, soit le fait que des chiffres ont été présentés. Ainsi, l'extrait corrigé prendrait la forme suivante :

Lorsque la valeur de ces chiffres nous est livrée, développer le secteur nucléaire comme principal producteur d'énergie au Canada devient plus que possible.

### 3.14 Extrait EN08

P1 D'ailleurs, les centrales nucléaires produisent plus d'énergie que les centrales thermiques classiques. P2 De plus, la problématique des changements climatiques, nous pousse à réfléchir avec une vision de développement durable. P3 Comparé au gaz, au mazout et au charbon, le nucléaire est de loin la meilleure solution, « qu'on soit pour ou contre, il faut avouer que le nucléaire à au moins un avantage : il ne contribue aucunement à la pollution atmosphérique. » P4 **Pour ce qui est de la nappe phréatique, les sites d'enchâssements sont éloignés et très sécuritaires, les matières radioactives y sont entreposées jusqu'à ce qu'elles ne soient plus dangereuses.**

Dans ce paragraphe, on décèle un problème de hiérarchisation de l'information dans P4. En effet, les propositions « les sites d'enchâssements sont éloignés et très sécuritaires » et « les matières radioactives y sont entreposées » sont présentées en tant qu'informations principales, alors qu'elles devraient plutôt être traitées comme des informations secondaires, à l'intérieur d'une phrase subordonnée. En effet, l'idée principale est plutôt que les sites d'enchâssement ne sont pas dangereux pour la nappe phréatique; les autres informations doivent se greffer à cette information principale, en restant en arrière-plan.

Pour effectuer ces changements de statut avec succès, il s'avère nécessaire de réorganiser l'ensemble des informations de cette phrase afin de rétablir à la fois la hiérarchie et les liens logiques entre les propositions. Ainsi, la phrase enchâssante pourrait être « les sites d'enchâssement ne posent aucun danger pour la nappe phréatique »; à celle-ci, on pourrait subordonner les propositions « les matières radioactives y sont entreposées jusqu'à ce qu'elles ne soient plus dangereuses » et « les sites d'enchâssement sont éloignés et très sécuritaires », ce qui donnerait la phrase transformée suivante :

[Par ailleurs], les sites d'enchâssement, dans lesquels les matières radioactives sont entreposées jusqu'à ce qu'elles ne soient plus dangereuses, ne posent aucun danger pour la nappe phréatique puisqu'ils sont éloignés et très sécuritaires.

### 3.15 Extrait EN09

P1 Premièrement l'énergie nucléaire est une énergie très propre. En effet, celle-ci ne rejette aucun polluant dans l'atmosphère. P2 **Comme nous le savons tous, les gaz à effet de serre (GES) sont des polluants qui peuvent être dangereux sur la santé des gens et sur celle de notre planète.** P3 Cependant, les centrales nucléaires n'émettent aucun GES donc ceci aide grandement le Canada à conserver une pureté de l'air. P4 Également, les déchets que produisent les usines sont gérés de manière efficace et sécuritaire de façon à ce que l'environnement et la santé des gens ne soient pas en danger. [...]

P5 Troisièmement, l'énergie nucléaire est une grande source d'économie au Canada. P6 En effet, la construction de nouvelles centrales nucléaires aide grandement à l'économie canadienne puisqu'elle fait naître de nouveaux emplois. P7 **De plus, au Canada, on parle souvent du taux de chômage qui peut être élevé dans différents domaine d'emploi.** P8 Cependant, l'arrivée de nouvelles centrales nucléaires ferait diminuer son taux et permettrait à des gens de pouvoir pratiquer leur métier. P9 Également, lorsque l'on parle d'économie on peut penser au peu de frais que le nucléaire engendre pour sa production. P10 Les coûts du nucléaire sont stables et prévisibles car comme je l'ai dit un peu plus haut, l'uranium provient de plusieurs pays qui vont bien sur le côté économique alors pour l'instant, il ne faut pas s'inquiéter sur la production du nucléaire.

P11 **Finalement, l'énergie nucléaire est une source d'énergie que le Canada utilise depuis longtemps, soit 45 ans.** P12 **Bien que beaucoup soient inquiets concernant la production d'électricité en utilisant le nucléaire, celle-ci n'a causé aucun dommage depuis son arrivée.** P13 Je crois fortement que le Canada devrait privilégier le développement du secteur nucléaire pour combler ses besoins énergétiques puisque comme je viens de vous le démontrer, c'est une énergie propre, qui est très fiable et qui aide grandement l'économie d'un pays. P14 Puisque la demande d'électricité ne cesse d'augmenter, le Canada devrait s'impliquer davantage avec les producteurs d'énergie nucléaire puisque ceux-ci pourront subvenir à leurs besoins qui ne cessent de croître.

Ce texte d'étudiant recèle trois problèmes sur le plan de la hiérarchisation de l'information. Notre première observation concerne le statut d'information principale accordé à la proposition « les gaz à effet de serre (GES) sont des polluants ». Il nous semblerait plus naturel de placer cette information au second plan, étant donné que cette proposition ne fait que préciser ce qu'est un GES. Pour rétablir son statut, il suffit, par exemple, de présenter cette description à l'intérieur d'une phrase subordonnée conventionnelle. P2 corrigée pourrait prendre alors la forme suivante :

En effet, [elle] ne rejette aucun gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, qui sont des polluants qui peuvent être dangereux pour la santé des gens et celle de notre planète.

Mentionnons également qu'il est nécessaire de supprimer la proposition redondante de P3 « cependant, les centrales nucléaires n'émettent aucun GES », étant donné que la même information a été donnée dans P1. L'ensemble P2 et P3 se lirait ainsi :

En effet, elle ne rejette aucun gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, qui sont des polluants qui peuvent être dangereux pour la santé des gens et celle de notre planète. [Ainsi, l'utilisation<sup>4</sup> de l'énergie nucléaire] aide grandement le Canada à conserver la pureté de l'air.

Le second problème de hiérarchisation de l'information concerne P8 et nécessite par la même occasion des changements dans la structure de P7 et la première proposition de P8 « l'arrivée de nouvelles centrales nucléaires ferait diminuer son taux ». Le cœur du problème réside dans le statut d'information principale accordé à la proposition coordonnée de P8 « permettrait à des gens de pouvoir pratiquer leur métier ». Cette proposition devrait plutôt apparaître à titre d'information secondaire, subordonnée à la première proposition, puisqu'elle contient une information sur laquelle il n'y a pas d'enchaînement. Ainsi, P8 devrait plutôt se lire :

Cependant, l'arrivée de nouvelles centrales nucléaires ferait diminuer ce taux puisque plus de gens pourraient pratiquer leur métier.

Or, ce changement n'est pas suffisant pour rectifier convenablement la cohérence globale de cet extrait. En effet, par souci d'économie linguistique, on peut facilement fusionner l'information contenue dans les deux propositions suivantes de P7 et de P8, soit respectivement « on parle souvent du taux de chômage qui peut être élevé dans différents domaine d'emploi » et « l'arrivée de nouvelles centrales nucléaires ferait diminuer son taux », pour ensuite subordonner à la nouvelle proposition créée la nouvelle P8 subordonnée « puisque plus de gens pourraient pratiquer leur métier ». L'ensemble final

---

<sup>4</sup> Nous nous permettons de rectifier le référent et d'ajouter un marqueur de relation pour obtenir un meilleur arrimage référentiel et événementiel.

constitué de P7-P8 forme un tout plus harmonieux s'arrimant plus efficacement avec P6 qui indiquait que la construction d'usines nucléaires faisait naître de nouveaux emplois :

En effet, la construction de nouvelles centrales nucléaires aide grandement à l'économie canadienne puisqu'elle fait naître de nouveaux emplois. Ainsi, le taux de chômage parfois élevé dans différents domaines d'emploi diminue puisque plus de gens peuvent pratiquer leur métier.

On remarquera également que certaines modifications supplémentaires doivent être apportées pour corriger efficacement l'ensemble P7-P8, soit supprimer la redondance du groupe « au Canada » dans P7, substituer le marqueur de relation inapproprié « de plus » pour « ainsi » et modifier le temps du verbe pour passer du conditionnel au présent de l'indicatif dans P8.

Finalement, un dernier cas de hiérarchisation inappropriée est décelable dans P11. Le problème découle du statut inadéquat octroyé à P11. En effet, le scripteur présente l'information comme étant une information principale, alors qu'il serait préférable de l'envisager plutôt comme une information secondaire, complémentaire à P12, étant donné que l'indication d'une durée constitue un apport d'information pertinent, mais non essentiel à la progression du propos. Ainsi, il faudrait supprimer le groupe de P12 « son arrivée » et insérer à sa place, en position subordonnée, P11 légèrement modifiée. L'extrait corrigé se lirait alors ainsi :

Finalement, bien que beaucoup soient inquiets concernant la production d'électricité en utilisant le nucléaire, [on doit admettre que] celle-ci n'a causé aucun dommage depuis que le Canada utilise cette source d'énergie, soit 45 ans.

Ces changements s'avèrent efficaces non seulement pour rétablir la hiérarchie entre les propositions, mais également pour augmenter la fluidité du texte.

### 3.16 Extrait EN10

P1 Chaque canadien possède une qualité de vie parmi les meilleures au niveau international. P2 Chacun de nous est habitué à un certain confort et souhaite le

maintenir et même l'améliorer. P3 C'est l'avantage que nous possédons de vivre dans un pays industrialisé. P4 **Toutefois, la croissance démographique constante entraîne l'augmentation incessante des besoins énergétiques au niveau mondial.** P5 **Le Canada n'y échappe pas.** P6 L'exploitation du pétrole a répondu à ces besoins jusqu'à maintenant. P7 Mais cette ressource s'épuise et on doit songer à des alternatives. P8 C'est pourquoi l'énergie nucléaire est une industrie d'avenir pour le Canada. P9 **En plus de contribuer au développement économique canadien, elle devient une technologie de choix par rapport à l'exploitation du pétrole.**

Cet extrait présente un problème dans la hiérarchisation de l'information de P5, ainsi qu'une maladresse dans la répartition de l'information de P9. Le premier cas qui nous intéresse est le statut d'information principale accordé à P5. Celle-ci ne devrait pas être traitée comme telle, étant donné qu'elle apporte un complément d'information à P4 en venant préciser que la situation évoquée touche également le Canada. Il serait alors préférable de subordonner P5 à P4, ce qui ferait de P5 le complément du nom « augmentation ». La phrase corrigée se lirait alors comme suit :

Toutefois, la croissance démographique constante entraîne une augmentation incessante des besoins énergétiques au niveau mondial à laquelle le Canada n'échappe pas.

Notons que le passage en position subordonnée de P5 nécessite la modification d'un déterminant (*l*'devient *une*) dans P4 et change légèrement la syntaxe de P5 (disparition du pronom *y*).

Le deuxième cas qui nous intéresse touche la répartition de l'information de P9. En effet, l'arrimage entre P9 et les phrases précédentes aurait été mieux réussi si la proposition « elle devient une technologie de choix par rapport à l'exploitation du pétrole » avait été placée en tête de phrase. Puisque la séquence P6-P8 annonce l'incapacité de l'industrie pétrolière à répondre à l'augmentation des besoins énergétiques, il serait préférable de commencer P9 avec, en tête de phrase, l'information connue, c'est-à-dire le fait que l'énergie nucléaire s'impose comme alternative au pétrole. L'information nouvelle, soit celle contenue dans la proposition « en plus de contribuer au développement économique

canadien », se retrouve alors en fin de phrase. L'extrait corrigé prendrait donc la forme suivante :

En plus d'être une technologie de choix par rapport à l'exploitation du pétrole, elle contribuerait au développement économique canadien.

### 3.17 Extrait EN11

P1 Au Canada, on dispose de nombreux types de ressources énergétiques, renouvelables ou non, et plusieurs facteurs influencent les instances gouvernementales quant au choix des ressources à exploiter pour la production d'énergie. P2 Leur but ultime est de trouver l'équilibre entre la sécurité, la prospérité et l'environnement. P3 Toutefois, il est difficile d'atteindre ce but lorsque l'on parle d'énergie nucléaire. P4 Personnellement, je considère que le Canada ne devrait pas privilégier le développement de ce type d'énergie pour combler ses besoins énergétiques parce qu'il est dangereux et qu'il coûte cher.

P5 Tout d'abord, les combustibles nucléaires utilisés pour la production d'énergie sont extrêmement risqués. P6 Des combustibles existants, le plus utilisé est l'uranium qui est un métal lourd radioactif pouvant prendre jusqu'à 700 millions d'années avant d'être complètement éliminé. P7 Près d'une mine d'uranium en exploitation, on retrouve de nombreux déchets et ceux-ci exposent l'environnement et les humains à la radioactivité de l'uranium. P8 Sur le plan technique, ces déchets produits ne peuvent être détruits. P9 Certains enfouissent ces déchets, mais aucun expert ne peut affirmer qu'ils ne constituent pas, même enterrés, un danger pour l'environnement. P10 Pour prouver que l'exploitation de ces ressources est extrêmement dangereuse, on a qu'à se rappeler les nombreuses conséquences graves qu'a eues la catastrophe de Tchernobyl, en Ukraine, sur les humains, la faune et la flore. P11 D'ailleurs, depuis cet incident, une zone de contamination est toujours interdite pour l'habitation, la chasse et l'exploitation des champs et des autres ressources naturelles.

Cet extrait de texte laisse voir tout d'abord une maladresse dans la répartition de l'information dans P1, plus précisément dans le choix de la forme active ou passive. En effet, étant donné que la première proposition de P1 traite des ressources énergétiques, il serait préférable de placer en position de thème, en tête de phrase, l'information déjà présentée, soit la question des ressources énergétiques. Il faudrait donc utiliser la forme passive pour placer le groupe « quant au choix des ressources à exploiter pour la production d'énergie » en tête de phrase, ce qui donnerait la phrase suivante :

Le choix des instances gouvernementales quant aux ressources à exploiter pour la production d'énergie est influencé par plusieurs facteurs.

Le second cas qui éveille notre intérêt concerne la répartition de l'information dans P6, à la proposition attributive « le plus utilisé est l'uranium ». Afin d'assurer un meilleur enchaînement avec la subordonnée relative suivante, qui décrit sommairement l'uranium, il serait plus approprié d'inverser l'ordre des groupes, soit de placer le GN « l'uranium » en tête de phrase, en position de thème. P6 modifiée se lirait ainsi :

Des combustibles existants, l'uranium, qui est un métal lourd radioactif pouvant prendre jusqu'à 700 millions d'années avant d'être complètement éliminé, est le plus utilisé.

Un troisième problème de cohérence informative se dessine à P7, plus précisément sur le plan de la hiérarchisation des informations dans la proposition « ceux-ci exposent l'environnement et les humains à la radioactivité de l'uranium ». En effet, cette proposition est juxtaposée à la proposition « on retrouve de nombreux déchets », à titre d'information principale, alors qu'elle devrait plutôt être présentée en tant qu'information secondaire, dans une subordonnée conventionnelle. Ainsi, l'enchaînement avec P8 pourrait se faire sur l'idée principale des déchets. P7 modifiée pourrait se lire de la façon suivante :

[Or], près d'une mine d'uranium en exploitation, on retrouve de nombreux déchets qui exposent l'environnement et les humains à la radioactivité.

Afin de respecter cet enchaînement sur le thème des déchets, il conviendrait de modifier également la répartition de l'information à l'intérieur de la proposition de P9 « certains enfouissent ces déchets », de façon à replacer en position de thème le GN « ces déchets » par le passage de la forme active à la forme passive. Puis, il serait préférable de placer la nouvelle proposition ainsi produite de même que le reste de P9 en tête de P8, afin de respecter la continuité thématique.

Pour ce qui est de P8, il conviendrait de rétablir son statut hiérarchique en effectuant le passage au second plan de la proposition « ces déchets produits ne peuvent être détruits »,

soit en la plaçant dans une subordonnée relative complément du nom « déchets ». Cette information ne peut en effet être considérée comme une information principale, car ce n'est pas sur la base de celle-ci que l'enchaînement se fait avec les propositions suivantes. Il convient donc de lui accorder un statut d'information secondaire, puisqu'elle constitue plutôt une explication supplémentaire à propos des déchets.

Bref, si l'on effectue l'ensemble des modifications suggérées ci-dessus, la séquence P6-P9 s'arrimerait ainsi :

Des combustibles existants, l'uranium, qui est un métal lourd radioactif pouvant prendre jusqu'à 700 millions d'années avant d'être complètement éliminé, est le plus utilisé. [Or], près d'une mine d'uranium en exploitation, on retrouve de nombreux déchets qui exposent l'environnement et les humains à la radioactivité. Même si ces déchets, qui, sur le plan technique, ne peuvent être détruits, sont enfouis, aucun expert ne peut affirmer qu'ils ne constituent pas, même enterrés, un danger pour l'environnement.

### 3.18 Extrait EN13

P1 L'expansion du nucléaire dans les années 70 s'est fait très rapidement, et maintenant il est la forme d'énergie la plus réglementée. P2 Les technologies utilisées pour la centrale nucléaire de Gentilly au Québec et pour le réacteur nucléaire CANDU ne laissent aucune place pour les problèmes de fonctionnement. P3 Les désastres nucléaires que l'on a connus ne pourront se répéter avec les mesures prises. P4 **Pour que les responsabilités d'ordre social et environnemental soient assumées, le gouvernement a élaboré des lois et des règlements rigoureux.** P5 **Les organismes de réglementation du gouvernement appliquent les exigences établies pour s'assurer que tous les producteurs et les utilisateurs de la technologie nucléaire respectent leurs obligations.** P6 Si toutes les conditions de sécurité sont bien remplies, la technologie nucléaire deviendra un atout essentiel pour la production d'électricité à un coût minium. [...]

P7 L'énergie nucléaire ne rejette pas de gaz à effet de serre à l'environnement. P8 Là aussi, l'investissement dans la recherche et le développement a laissé une trace. P9 De nouvelles technologies ont été développées afin de contenir les déchets émis par l'énergie nucléaire. P10 Les recherches sont constamment en avance et les rejets à l'environnement de plus en plus scrutés à la loupe par le gouvernement et les environmentalistes. P11 **On soutient même que l'énergie nucléaire ne libère aucun métal lourd ou produit chimique qui contribuent aux pluies acides.** P12 **L'appellation de « énergie propre » est souvent appliquée à cette technologie.**

P13 L'énergie nucléaire, dont tout le monde se souvient par ses grandes catastrophes, n'est plus le même. P14 A force de recherches et d'investissements pour le développement de la technologie, le monde a apprivoisé le nucléaire. [...]

L'observation de cet extrait révèle la présence d'un problème de hiérarchisation entre P4 et P5. Le noyau du problème réside dans le statut d'information principale accordé à la proposition de P5 « les organismes de réglementation du gouvernement appliquent les exigences établies ». Cette proposition devrait plutôt figurer à titre d'information secondaire, puisqu'elle apporte une précision supplémentaire au sujet de l'application des lois gouvernementales; ainsi elle devrait être subordonnée à la proposition principale de P4. De plus, le complément de phrase (CP) de P4 « pour que les responsabilités d'ordre social et environnemental soient assumées » véhiculant la même idée de respect des obligations que le groupe verbal (GV) de la subordonnée de P5 (« respectent leurs obligations »), il est possible de remplacer ce dernier GV par le CP de P4; le texte gagne ainsi en précision.

L'ensemble de ces changements crée un tout plus respectueux des liens hiérarchiques entre les propositions :

Les désastres nucléaires que l'on a connus ne pourront se répéter avec les mesures prises. [En effet], le gouvernement a élaboré des lois et des règlements rigoureux qu'appliquent les organismes de réglementation pour s'assurer que tous les producteurs et les utilisateurs de la technologie nucléaire assument leurs responsabilités d'ordre social et environnemental.

Le statut hiérarchique octroyé à P12 nous semble également discutable. En effet, P12 est présentée comme une information principale, dans une phrase indépendante, alors qu'elle devrait nettement se retrouver subordonnée à P7, à titre d'information secondaire. En effet, P12 constitue un commentaire visant à informer davantage le lecteur, ce qui fait d'elle une information pertinente, mais non essentielle au déroulement du propos. L'ensemble fusionné de P12 et P7 pourrait prendre la forme suivante :

L'énergie nucléaire, qui est souvent qualifiée d'« énergie propre », ne rejette pas de gaz à effet de serre dans l'environnement.

Bien sûr, d'autres formulations auraient pu être tout aussi acceptables, l'important étant d'intégrer P12 à P7 en lui donnant un statut d'information secondaire.

Un dernier cas attire l'attention dans cet extrait de texte, soit celui de P11. Dans cette phrase, la répartition de l'information semble inappropriée en fonction du contexte précédent. En effet, puisqu'il est question des rejets dans l'environnement dans P10, il serait préférable de placer en tête de P11, en position de thème, l'information déjà présentée dans P10, soit la question des rejets nocifs. Il faudrait alors passer de la forme active à la forme passive afin d'augmenter la fluidité textuelle :

[D'ailleurs], aucun métal lourd ou produit chimique contribuant aux pluies acides ne sont libérés par les usines nucléaires.

### 3.19 Extrait EN14

P1 Tout d'abord, l'énergie nucléaire produit de l'électricité non polluante, c'est-à-dire que la production de ce type d'énergie dégage très peu de gaz à effet de serre (GES).  
 P2 **Comme nous le savons tous, le Canada fait partie des pays qui se sont engagés dans le protocole de Kyoto.** P3 **Ce protocole vise la diminution des émissions de GES qui sont la cause des pluies acides, du smog et de la diminution de la couche d'ozone.** P4 **Dans les centrales nucléaires il y a des dispositifs prénommés CANDU (CANada Deuterium Uranium), qui leur permettent de ne pas émettre de dioxyde de carbone, de dioxyde de soufre ou d'oxydes nitreux.** P5 **Donc, je pense que si ces centrales sont en mesure de produire de l'électricité, et ce, sans pollution, nous serions bien fous de ne pas vouloir avoir de centrale nucléaire au pays.** P6 **De plus, elles permettent au Canada de faire diminuer les GES, donc de donner une chance à la planète.**

P7 **Ensuite, les centrales nucléaires créent des emplois au Canada.** P8 **Dans une économie qui va plus ou moins bien, où le taux de chômage est relativement élevé et où certains métiers traditionnels ont de moins en moins de place (si je prends par exemple l'industrie forestière), il faut, selon moi, se considérer bien chanceux lorsqu'une nouvelle technologie s'installe au pays.** P9 **Elle fait rouler l'économie.** P10 **En construisant une centrale nucléaire, nous faisons travailler plusieurs corps de métiers (menuisier, architecte).** P11 **Par la suite, lorsque la construction est finie, on engage du personnel pour y travailler.** P12 **Pour produire ce type d'énergie, il faut de l'uranium.** P13 **L'uranium se trouve généralement dans l'écorce terrestre.** P14 **On en retrouve énormément au Canada.** P15 **Donc, il faut des gens pour l'extraire et le raffiner.** P16 **Cela crée également des emplois.** P17 **Je peux sans aucun doute affirmer que les centrales nucléaires apportent des emplois et aident le pays dans son économie.**

P18 L'uranium est une ressource qui est peu dispendieuse. P19 Les centrales nucléaires peuvent donc vendre leur électricité à un prix qui restera stable pour plusieurs années et qui sera abordable. P20 Nous savons tous que l'électricité coûte cher et nous voulons tous économiser. P21 De plus, dans les provinces où l'hiver est très froide, plusieurs utilisent soit l'électricité, le bois de chauffage ou le mazout pour se chauffer. P22 Mais peu importe le mode de chauffage, ils sont tous coûteux. P23 Si l'énergie nucléaire nous permet d'avoir de l'électricité à prix abordable, je ne vois pas pourquoi nous refuserions que le Canada développe ce secteur.

Cet extrait de texte laisse voir plusieurs problèmes sur le plan de la cohérence informative. Tout d'abord, nous constatons qu'il y a un problème dans la hiérarchisation des informations de P2, P3, P4 et P6. Mais pour rétablir la hiérarchie entre ces phrases, il est nécessaire de rétablir avant tout l'ordre dans lequel elles sont présentées, de façon à faire ressortir efficacement les liens logiques entre elles. Ainsi, il faudrait placer les phrases dans l'ordre suivant : P1-P4-(P6 + P2 + P3<sup>5</sup>)-P5. Il devient ainsi possible de mieux détecter les maladresses dans la saillance des phrases concernées.

Le premier cas qui nous intéresse concerne la hiérarchisation des informations de P4, plus précisément le statut d'information secondaire octroyé à la proposition « qui leur permettent de ne pas émettre de dioxyde de carbone, de dioxyde de soufre ou d'oxydes nitreux ». Ce statut nous paraît inapproprié, car P4 représente plutôt une information principale, puisque c'est sur l'idée que l'énergie nucléaire dégage peu de GES que se fait l'enchaînement de P1 à P4. Donc, il serait préférable de placer au premier plan la proposition ci-dessus de P4 et de l'arrimer à P1 de la façon suivante :

Tout d'abord, l'énergie nucléaire produit de l'électricité non polluante, c'est-à-dire que la production de ce type d'énergie dégage très peu de gaz à effet de serre (GES). [En effet], des dispositifs prénommés CANDU (CANada Deuterium Uranium) permettent aux centrales de ne pas émettre de dioxyde de carbone, de dioxyde de soufre ou d'oxyde nitreux.

Par la suite, il s'avère nécessaire de fusionner les informations contenues dans les P6, P2 et P3 afin de rétablir les liens hiérarchiques entre les propositions. Ainsi, il convient

---

<sup>5</sup> Nous plaçons ces phrases entre parenthèses pour indiquer qu'une fusion de P6, P2 et P3 serait nécessaire afin de rétablir la cohérence informative.

d'abord de reformuler légèrement la première proposition de P6 pour faciliter l'arrimage avec P4, soit placer en position de thème l'idée de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Ensuite, il est préférable de juxtaposer P2 à P6 en modifiant la syntaxe de P2 (voir ci-dessous). Il faut ensuite arrimer P3 à P2, en la subordonnant à P2, de façon à ce que la proposition devienne le complément du nom « protocole ». En effet, P3 appartient au second plan explicatif; elle constitue une information secondaire, qui apporte un supplément d'information sur les raisons d'être du protocole de Kyoto. En somme, l'ensemble des modifications suggérées pour les P6, P2 et P3 donnerait la phrase suivante :

[Ainsi], l'utilisation du nucléaire permettrait au Canada de diminuer ses émanations de GES, donc de donner une chance à la planète, et permettrait au pays de respecter les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto, lequel vise la diminution des émissions de GES, qui sont la cause des pluies acides, du smog et de la diminution de la couche d'ozone.

Finalement, pour rétablir la cohérence du passage de P1 à P6, il suffit de combiner les deux propositions de correction effectuées ci-dessus et de conclure ce passage avec la P5 originale, ce qui donne un tout plus harmonieux, plus fluide, respectueux des liens logiques entre les propositions :

Tout d'abord, l'énergie nucléaire produit de l'électricité non polluante, c'est-à-dire que la production de ce type d'énergie dégage très peu de gaz à effet de serre (GES). [En effet], des dispositifs prénommés CANDU (CANada Deuterium Uranium) permettent aux centrales de ne pas émettre de dioxyde de carbone, de dioxyde de soufre ou d'oxyde nitreux. [Ainsi], l'utilisation du nucléaire permettrait au Canada de diminuer ses émanations de GES, donc de donner une chance à la planète, et permettrait au pays de respecter les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto, lequel vise la diminution des émissions de GES, qui sont la cause des pluies acides, du smog et de la diminution de la couche d'ozone. Donc, je pense que si ces centrales sont en mesure de produire de l'électricité, et ce, sans pollution, nous serions bien fous de ne pas vouloir avoir de centrale nucléaire au pays.

La séquence P12-P15 contient d'autres cas intéressants en ce qui a trait à la hiérarchisation des informations. Le principal problème dans ce passage est que des informations secondaires, qui appartiennent au second plan descriptif, se retrouvent juxtaposées avec des informations principales, comme si elles constituaient toutes des

informations principales : « P12 Pour produire ce type d'énergie, il faut de l'uranium. P13 L'uranium se trouve généralement dans l'écorce terrestre. P14 On en retrouve énormément au Canada. P15 Donc, il faut des gens pour l'extraire et le raffiner. » Pour rétablir la cohérence de ce passage, il faudrait intégrer P12 dans P15, de façon à ce que l'information de P12 se retrouve en apposition, au second plan, en tant que proposition descriptive servant à véhiculer une information pertinente, mais non essentielle au propos. Par la suite, il serait nettement préférable de subordonner P13 et P14 à P15 à l'aide d'une relative, car ces propositions appartiennent elles aussi au second plan descriptif, puisqu'elles décrivent l'endroit où on retrouve ce métal. L'ensemble des modifications suggérées donnerait le passage corrigé suivant :

Par la suite, lorsque la construction est finie, on engage du personnel pour y travailler. [Par exemple], il faut des gens pour extraire et raffiner l'uranium, métal nécessaire à la production de l'énergie nucléaire qui se trouve généralement dans l'écorce terrestre et qui est extrait en grande quantité au Canada.

Précisons aussi que P16 « cela crée également des emplois » devrait être supprimée : la même information est véhiculée dans la phrase suivante, ce qui rend sa présence inutile.

Deux autres problèmes dans la hiérarchisation des informations peuvent être soulevés dans cet extrait de texte, soit dans P20-P21. Dans P21, le scripteur place à titre d'information principale l'énumération de divers modes de chauffage. Or, il serait de mise d'accorder à cette phrase un statut d'information secondaire, puisqu'elle sert à appuyer l'idée principale, soit le fait que tous les modes de chauffage sont coûteux, en fournissant des précisions supplémentaires non nécessaires à la progression du propos. Donc, il serait préférable de la placer à l'intérieur d'une subordonnée conventionnelle, intégrée dans P22 de cette façon :

L'uranium est une ressource qui est peu dispendieuse. Les centrales nucléaires peuvent donc vendre leur électricité à un prix qui restera stable pour plusieurs années et qui sera abordable. De plus, dans les provinces où l'hiver est très froid, tous les modes de chauffage sont coûteux, que ce soit l'électricité, le bois de chauffage ou le mazout.

Pour ce qui est de P20, étant donné que l'information qu'elle véhicule s'apparente au commentaire personnel, qui appartient au second plan, il conviendrait de la subordonner à P23 afin de lui redonner son statut d'information secondaire. De plus, afin d'assurer une répartition efficace de l'information en thème-rhème, il serait préférable de placer la subordonnée P20 en tête de P23, puisque l'information véhiculée par P20 reprend celle de la phrase précédente, soit la question du coût élevé de l'énergie en général. Ainsi, on place en tête de phrase, en position de thème, une information déjà connue. P20 remplace alors efficacement la proposition de P23 « si l'énergie nucléaire nous permet d'avoir de l'électricité à prix abordable », qui est redondante étant donné que la même information est donnée à l'intérieur de P19. Ainsi, l'ensemble des modifications suggérées ci-dessus pour la séquence P20-P23 donnerait l'extrait suivant :

L'uranium est une ressource qui est peu dispendieuse. Les centrales nucléaires peuvent donc vendre leur électricité à un prix qui restera stable pour plusieurs années et qui sera abordable. De plus, dans les provinces où l'hiver est très froid, tous les modes de chauffage sont coûteux, que ce soit l'électricité, le bois de chauffage ou le mazout. Puisque nous savons tous que l'électricité coûte cher et que nous voulons tous économiser, je ne vois pas pourquoi nous refuserions que le Canada développe ce secteur.

### 3.20 Extrait EN15

P1 Ensuite, si le Canada veut préserver son environnement et éviter une catastrophe naturelle, il ne devrait certainement pas privilégier le développement du secteur nucléaire. P2 Toujours selon Edwards et Notebaert, les réacteurs canadiens utilisent l'eau lourde, énormément de tritium radioactif est produit par l'absorption de neutrons, ce qui dégage une vapeur d'eau radioactive. P3 Cette substance radioactive se retrouve même dans l'eau potable et la nourriture. P4 Ce qui est le plus inquiétant, c'est que le Canada ne suit pas d'autres pays en matière de normes concernant le tritium. P5 Lors d'un congrès à Ottawa en 2008, la Commission canadienne de sûreté nucléaire a révélé à la population que les effets biologiques du tritium sont quinze fois plus néfastes que ce qu'on croyait auparavant. [...]

Cet extrait laisse voir deux problèmes de hiérarchisation des informations dans P2 et P3. Le premier cas qui nous intéresse touche la proposition de P2 « les réacteurs canadiens utilisent l'eau lourde », à laquelle on octroie un statut d'information principale alors que

cette proposition devrait plutôt être présentée comme une information secondaire, puisque ce n'est pas sur cette donnée que l'enchaînement des phrases suivantes se fait. La façon la plus simple de la replacer au second plan consiste à la transformer en une participiale.

Le second cas touche P3, qui possède un statut d'information principale, alors qu'elle devrait plutôt être traitée comme une information secondaire, subordonnée au groupe « une vapeur d'eau radioactive », en tant que complément du nom « vapeur ». En effet, l'information apportée par P3 constitue un supplément d'information sur le danger constitué par cette vapeur et non une information principale faisant l'objet d'un développement subséquent. Ainsi, l'ensemble rectifié P2-P3 pourrait se lire de cette façon :

Toujours selon Edwards et Notebaert, les réacteurs canadiens utilisant l'eau lourde, une grande quantité de tritium radioactif est produit par l'absorption de neutrons, ce qui dégage une vapeur d'eau radioactive qui se retrouve par la suite dans l'eau potable et la nourriture.

# **CHAPITRE 4**

## **DISCUSSION**

## DISCUSSION

L'analyse de cas précédente laisse voir de façon évidente que certains scripteurs universitaires éprouvent de la difficulté à répartir efficacement l'information en thème et en rhème et à la hiérarchiser correctement selon son statut (information principale ou secondaire) dans un contexte donné. C'est que la réussite de cet exercice n'est pas si simple : il n'existe en effet aucune règle stricte à suivre afin de parvenir à répartir et à hiérarchiser efficacement l'information à tout coup dans tous les textes ! Et il ne sera jamais possible d'en édicter, car chaque texte exploite différemment l'information en fonction du contexte créé par le fil directeur choisi.

### 1. Répartition et hiérarchisation : une question de contexte

Ainsi, selon le sujet développé dans le texte, la répartition en thème et en rhème dans chaque énoncé sera différente, puisque les contextes antérieur et postérieur autour de cet énoncé changeront d'un texte à l'autre. Il en va de même pour la hiérarchisation des informations dans un énoncé ou une séquence d'énoncés ; ainsi, une information aura une saillance plus ou moins importante, selon qu'elle aura un statut principal dans un texte A ou un statut secondaire dans un texte B parce que la valeur accordée aux informations ainsi que leur enchaînement ne seront pas identiques d'un texte à l'autre.

Pour illustrer la différence de répartition possible entre deux textes, reprenons la paire de phrases suggérées par De Villers (2009) :

La tomate (**thème**) est originaire de l'Amérique (**propos**).

L'Amérique (**thème**) est le continent d'origine de la tomate (**propos**). (p. 1312)

Ces deux phrases, bien qu'elles véhiculent la même information, sont issues de deux textes différents, comme l'explique De Villers (2009) :

[...] la première fait partie d'un texte qui a pour thème la tomate et donne comme information nouvelle que celle-ci vient de l'Amérique; la deuxième fait partie d'un texte qui a pour thème l'Amérique et donne comme information nouvelle que celle-ci est le lieu d'origine de la tomate. (p. 1312)

Ces phrases pourraient, par exemple, faire partie des extraits<sup>2</sup> de textes suivants, dont le premier est adapté de De Villers (2009) :

### Texte 1

P1 **La tomate est originaire de l'Amérique**, continent qui a donné au monde bien d'autres aliments, comme l'arachide, la courge, le maïs, le piment. P2 Le fait que la tomate en soit originaire surprend le plus les gens, qui associent habituellement cette dernière à l'Italie et à la Méditerranée. P3 Cette région a tellement bien su l'intégrer dans sa cuisine!

La tomate est un fruit. [...] (p. 1312)

### Texte 2

P1 **L'Amérique est le continent d'origine de la tomate**, et non pas l'Italie ou la Méditerranée – ce qui est ironique, puisque c'est précisément cette région qui a su le mieux l'intégrer dans sa cuisine! P2 Mais la tomate n'est pas le seul aliment à avoir été donné au monde par ce continent : l'arachide, la courge, le maïs et le piment en sont aussi originaires. P3 Le sol et les forêts de l'Amérique ont toujours été riches de fruits et légumes divers, qui ont d'ailleurs nourri les premiers habitants d'Amérique, les Amérindiens. P4 Ceux-ci cultivaient les champs et cueillaient des fruits sauvages en forêt pour survivre.

On constate que le fait que les P1 des deux textes présentent une répartition différente de l'information, le groupe en position d'attribut n'étant pas le même, change entièrement l'angle du texte. En effet, le texte 1 a comme sujet la tomate alors que le texte 2 est dédié au continent américain. Le changement de répartition à l'intérieur de P1 entraîne donc un enchaînement des informations complètement différent, d'où le changement de « point de vue » d'un texte à l'autre.

Si l'on observe les deux extraits en détail, on constate que dans le texte 1, à la proposition subordonnée de P1 « qui a donné au monde bien d'autres aliments », c'est la

---

<sup>2</sup> C'est nous qui soulignons et mettons en gras les propositions de ces deux textes.

forme active qui permet la répartition la plus efficace de l'information, puisqu'elle permet de reprendre en position de thème l'information précédemment introduite en position de rhème, soit « l'Amérique ». À l'inverse, dans le texte 2, c'est la forme passive qui s'avère la plus appropriée pour exprimer la même idée que P1 du texte 1, puisqu'elle permet de reprendre en position de thème en P2 le groupe « la tomate », groupe qui était en P1 à l'intérieur du rhème. Ainsi, P2 du texte 2 se lit : « Mais la tomate n'est pas le seul aliment à avoir été donné au monde par ce continent. »

On remarque également un autre changement dans la répartition de l'information entre deux énoncés des deux textes véhiculant la même information, soit le passage d'une phrase neutre dans P3 du texte 1 « cette région a tellement bien su l'intégrer dans sa cuisine » à une phrase emphatique dans P1 du texte 2 « puisque c'est précisément cette région qui a su le mieux l'intégrer dans sa cuisine ». Dans le texte 1, l'utilisation d'une structure syntaxique neutre permet la reprise en tête de phrase par « cette région », en position thématique, du groupe en position de rhème dans la phrase précédente, soit « à l'Italie et à la Méditerranée ». Dans le texte 2, l'utilisation de la forme emphatique en *c'est... qui* est la plus appropriée pour permettre l'expression en tête de phrase d'une information qui, bien que considérée nouvelle, est intimement liée au contexte antérieur, permettant ainsi un meilleur arrimage.

Ces deux textes montrent bien que l'utilisation d'une structure syntaxique plutôt qu'une autre dépend étroitement de l'enchaînement des informations dans le texte, lequel est tributaire de la répartition en thème et en rhème des informations dans chaque énoncé. Mais ces deux textes démontrent aussi que la question de la répartition des informations est intimement liée à celle de leur hiérarchisation. En effet, une lecture attentive de ces extraits laisse voir qu'un changement dans la répartition des informations peut entraîner du même coup la nécessité de modifier la saillance des informations pour refléter le changement de statut (principal ou secondaire) de l'information, causé par l'enchaînement différent des énoncés. C'est ce qui se produit pour les énoncés soulignés dans ces deux textes, dont ceux ayant fait l'objet d'une répartition différente de l'information.

Cette question de saillance différente des éléments d'information peut être illustrée aussi par les deux paragraphes suivants tirés intégralement de Coltier (1986). Ceux-ci montrent en effet comment un scripteur peut exploiter la même information, mais en y accordant des statuts hiérarchiques différents, ce qui se manifestera par une saillance différente des éléments d'information d'un texte à l'autre<sup>3</sup> :

### Texte 1

P1 Les peuples de l'Arctique eurasiatique (Scandinavie et Grand Nord soviétique), tirent un profit maximum des rares ressources que leur offre la nature. P2 Les Lapons en particulier tirent du renne, **animal capable de se nourrir des lichens qu'il trouve sous la neige**, leur nourriture (**viande et lait**), leurs vêtements (**cuir et fourrure**). P3 Ils utilisent aussi sa force [...] car l'animal **bien adapté au milieu polaire** – ses pattes aux ongles écartés sont très fortes – peut se déplacer dans les marécages en été. (p. 20)

### Texte 2

P1 Les peuples de l'Arctique eurasiatique vivent essentiellement de l'élevage de rennes. P2 **Le renne est un animal bien adapté au milieu polaire** [sic]. P3 Grâce à de fortes pattes dont les ongles sont très écartés, il peut se déplacer dans les marécages de la toundra en été. P4 En hiver, **il trouve sous la neige le lichen** dont il se nourrit. P5 Le renne est très utile à l'homme. P6 Il tire le traîneau, porte les charges, fournit tout ce qui est indispensable à la vie : **fourrures, cuir, bois, os, viande et un peu de lait**. (p. 20)

Une constatation importante s'impose à la suite de la lecture de ces deux extraits : le thème est différent dans les deux textes. En effet, dans le texte 1, on constate que le thème est « les peuples de l'Arctique eurasiatique », plus particulièrement les « Lapons » alors que dans le texte 2, c'est plutôt « le renne » qui occupe la position de thème de P2 à P6. Ce changement de thème modifie l'enchaînement des informations d'un texte à l'autre, ce qui modifie inévitablement la hiérarchisation des informations à l'intérieur des deux textes.

Si l'on s'attarde uniquement aux différences de statut (information principale ou secondaire) entre les énoncés véhiculant la même information dans les deux textes, on constate que trois d'entre eux sont hiérarchisés différemment. Le premier énoncé, soit en P2 du texte 1 « **animal capable de se nourrir des lichens qu'il trouve sous la neige** », est

---

<sup>3</sup> C'est nous qui mettons en gras les groupes et les propositions dans ces deux textes.

présenté dans le texte 1 comme une information secondaire, à l'intérieur d'une construction apposée. En effet, cette information n'est pas celle sur laquelle se fait l'enchaînement; elle représente plutôt un ajout d'information pertinent, mais non essentiel au propos, le but de l'énoncé étant de traiter du fait que le renne fournit nourriture et vêtements aux Lapons. À l'inverse, dans le texte 2, cet énoncé est traité comme une information principale en P4, dans une structure non subordonnée. Ce statut est pleinement justifié du fait que l'enchaînement des informations se fait sur la description des aptitudes du renne et de son comportement.

Le second énoncé qui présente une différence de hiérarchisation des informations est constitué des informations entre parenthèses dans P2 du texte 1 « viande et lait » ainsi que « cuir et fourrure ». Ces informations sont présentées à titre d'informations secondaires, car elles représentent une simple exemplification de ce que le renne fournit à l'homme pour sa survie. À l'inverse, dans le texte 2, en P6, les GN « fourrures, cuir, bois, os, viande et un peu de lait » sont juxtaposés aux phrases précédentes de P6 « il tire le traîneau, porte les charges, fournit tout ce qui est indispensable à la vie », à l'aide d'un deux-points; ces GN et les phrases ci-dessus sont donc de même niveau hiérarchique, c'est-à-dire qu'ils ont un statut d'information principale. Ainsi, s'il y avait eu une P7 dans le texte 2, l'enchaînement aurait pu se faire sur l'une ou l'autre de ces informations.

Le dernier énoncé qui nous intéresse concerne P3 du texte 1 « car l'animal bien adapté au milieu polaire », plus précisément le groupe adjectival « bien adapté au milieu polaire ». Ce groupe, bien que non détaché dans la phrase, aurait très bien pu l'être, car la question de l'adaptation au climat n'est pas un élément essentiel à la proposition, qui veut plutôt mettre l'accent sur le fait que le renne peut se déplacer dans les marécages l'été. Il possède donc un statut d'information secondaire. La situation est différente dans le texte 2, en P2, dans lequel le groupe adjectival possède plutôt un statut d'information principale. En effet, ce groupe s'avère essentiel à la détermination du type d'animal dont il est question dans le GN en fonction d'attribut du sujet. De plus, c'est sur cette information, soit le fait que le renne

se soit adapté à un climat rigoureux, que se fait l'enchaînement des énoncés subséquents, d'où son statut d'information principale.

## 2. Observations sur notre corpus

L'analyse de ces quatre courts textes nous a montré que la répartition de même que la hiérarchisation des informations d'un texte sont étroitement liées au contexte. Ainsi, deux textes pourront véhiculer des informations similaires, mais d'une façon différente sur le plan des structures syntaxiques employées pour illustrer la saillance des informations, que ce soit pour illustrer la répartition en thème et en rhème ou pour présenter un énoncé donné comme information principale ou secondaire.

On ne pourra donc jamais juger d'emblée inappropriée l'utilisation de telle ou telle structure syntaxique dans tel ou tel contexte, comme on peut le faire pour les questions d'ordre orthographique ou grammatical. C'est pourquoi il ne peut ressortir de l'analyse de notre corpus de conclusions à caractère normatif ou un quelconque classement des défauts de cohérence sur le plan informatif, comme d'autres ont pu le faire pour d'autres paramètres autour de la question de la cohérence, par exemple Gagnon (1998).

Par contre, il nous est possible de faire plusieurs observations d'un autre ordre tout aussi pertinentes, en tenant compte évidemment des limites de notre corpus.

### 2.1 Limites reliées à notre analyse

#### 2.1.1 Limites du corpus

Nous ne pouvons bien sûr prétendre à l'exhaustivité dans le cadre de notre analyse, étant donné le cadre restreint imposé par les limites de temps et les exigences de l'exercice qu'est l'écriture d'un mémoire. Bien que nous ayons jugé que 39 textes d'une longueur d'une page et demie à trois pages suffisaient pour constituer un corpus de taille adéquate, nous sommes consciente du fait qu'un corpus plus étendu aurait peut-être permis l'obtention de

résultats encore plus concluants. Rappelons que nous avons tout de même pu repérer des cas pertinents de ruptures informatives dans 20 textes du corpus.

Pour ce qui est du sujet des textes, nous n'avons pas eu de contrôle sur cette variable : c'est l'enseignant du cours dans lequel les textes ont été produits qui les a déterminés, puisque l'écriture de ces textes faisait l'objet d'une évaluation dans le cadre du cours même. Ces sujets se sont avérés, à notre avis, d'un niveau de difficulté inégal dans le traitement de l'information; nous en reparlerons plus en détail ultérieurement (pour l'énoncé des sujets et le nombre de textes pour chacun des sujets, voir chapitre 3, point 1).

En ce qui concerne les scripteurs, nous n'avons reçu aucune information à leur sujet, à savoir leur degré de maîtrise du français écrit, leur bagage scolaire, leur âge, leur sexe, etc. Nous ne pouvons donc émettre aucune hypothèse quant à l'influence du profil des locuteurs sur les résultats des analyses. Nous ne pouvons qu'affirmer que les ruptures décelées ont été repérées dans des copies appartenant à des scripteurs de trois groupes différents, lors de trois trimestres différents, admis dans le cours universitaire de *Rédaction I*. Nous sommes par ailleurs consciente du fait qu'il aurait été intéressant d'élargir le corpus auprès d'élèves et d'étudiants de différents niveaux pour constater l'évolution de la maîtrise de la gestion du statut des informations au fur et à mesure que le degré de scolarité des individus augmente.

### 2.1.2 Limites de l'analyste

Aux limites du corpus même, nous devons ajouter celles liées à notre analyse personnelle des textes. Bien que nous possédions une expérience suffisante pour être en mesure de détecter avec une certaine acuité les ruptures de cohérence survenant sur le plan informatif, il n'en demeure pas moins qu'un autre lecteur aguerri pourrait, en lisant les textes de notre corpus, identifier des cas de ruptures autres que ceux que nous avons repérés, ou interpréter différemment certains cas plus complexes. Toute analyse du type de celle que nous avons effectuée recèle en effet une part de subjectivité, puisqu'elle repose en grande partie sur le jugement du chercheur. C'est pourquoi nous avons eu recours à l'œil

exercé d'un autre lecteur, notre directrice de recherche, Mme Odette Gagnon, pour confirmer l'intérêt et la validité des cas que nous avions préalablement identifiés. Nous croyons que son expertise dans l'évaluation de la cohérence des textes aura contribué à amoindrir la subjectivité inhérente à notre recherche.

## 2.2 Ruptures sur le plan de la répartition des informations

Carter-Thomas (2000) avait déjà confirmé l'existence de difficultés quant à l'organisation thématique chez les étudiants rédigeant dans une langue seconde; quant à nous, nous pouvons affirmer que la répartition des éléments d'information en thème et en rhème pose un problème chez certains scripteurs francophones de niveau universitaire. Nous avons en effet retrouvé 18 ruptures de cohérence touchant cette dimension dans 13 textes sur 39. Parmi les textes présentant un défaut de ce type, sept portaient sur la protection des renseignements personnels, six sur l'utilisation de l'énergie nucléaire pour combler les besoins énergétiques du Canada et aucun sur les technologies de l'information et des communications. Si l'on compare le nombre total de textes présentant des défauts de ce type avec celui du volet hiérarchisation (18 textes sur 39), on constate que les ruptures sur le plan de la répartition de l'information décelées et analysées dans notre corpus se sont avérées moins nombreuses que celles touchant la hiérarchisation des informations.

Émettre des hypothèses sur les causes qui expliquent ce résultat ne serait que pures spéculations de notre part. Nous pouvons seulement dire que, d'après notre analyse, il semble plus facile, ou plus naturel, pour les étudiants francophones universitaires de répartir correctement les éléments d'information dans leurs textes que de les hiérarchiser. Il convient cependant de rappeler que certaines grammaires telles que celle de Chartrand *et al.* (2011) et celle de Laporte et Rochon (2007) traitent un peu de la question du thème et du rhème dans une phrase (voir chapitre 1, 1.2.3); il est alors possible que ces notions aient déjà été enseignées, même brièvement, aux scripteurs de notre corpus.

Ceci dit, on peut tout de même s'étonner du fait qu'autant de défauts de cohérence de ce type se retrouvent dans un si petit corpus. Même si certaines grammaires traitent quelque

peu de l'utilité de certaines structures syntaxiques dans l'expression du thème et du rhème, que ce soit la forme active ou passive, le déplacement du complément de phrase ou la forme emphatique ou neutre, il n'en reste pas moins qu'une grande méconnaissance de leur rôle textuel subsiste encore.

Par exemple, la forme passive est vue encore d'un mauvais œil par plusieurs : Riggle (1998 : 86) souligne à cet effet que « *many handbooks describe the passive voice as weak, indirect, lifeless, deadly, impersonal, ambiguous, or wordy* ». Pour toutes ces raisons, certains auteurs inciteront les scripteurs à éviter ce type de phrases dans leurs textes. On peut alors comprendre la réticence des étudiants à employer une structure syntaxique qui possède de si grands défauts! Dans notre corpus, nous avons relevé 10 cas de maladresses reliées au choix de la forme passive ou active à travers six textes, sur un total de 18 problèmes de répartition, toutes structures syntaxiques confondues. Ces résultats ne nous permettent pas d'affirmer fermement que le choix de la forme active ou passive s'avère la plus importante difficulté lorsqu'il est question de répartir efficacement l'information, étant donné notre corpus restreint; toutefois, nous pouvons avancer que ce choix constitue une difficulté suffisamment importante pour qu'elle représente plus de la moitié des cas de défauts reliés à la répartition de l'information.

L'utilité de positionner un groupe en tête ou en fin de phrase par le déplacement d'un complément de phrase ou le passage d'une phrase neutre à emphatique dans un texte s'avère tout aussi nébuleuse dans certains ouvrages scolaires. Par exemple, Combettes (1977 : 93) mentionne que dans un certain ouvrage scolaire français de 1973, « la permutation sert "surtout à habituer l'élève à l'idée qu'il dispose d'une certaine liberté dans la construction de la phrase, liberté qu'il doit utiliser pour éviter les 'lourdeurs', les rencontres de sonorités désagréables, etc." ». Combettes note dans d'autres ouvrages des raisons telles que l'équilibre, la mise en valeur, l'expressivité, pour justifier le fait d'effectuer des permutations dans l'ordre des groupes dans la phrase. On constate qu'encore une fois, le rôle textuel est occulté pour expliquer l'utilisation d'une forme syntaxique plutôt qu'une autre. Nous avons retrouvé plusieurs occurrences dans notre

corpus où le complément de phrase s'est avéré plus ou moins bien placé, occasionnant une rupture de cohérence quant à la répartition de l'information, soit six cas sur un total de 18 problèmes de répartition (le tiers des cas). Ce résultat montre bien que le rôle textuel du complément de phrase s'avère tout aussi méconnu que celui de la forme active/passive.

Pour ce qui est de l'usage de la phrase emphatique, nous n'avons identifié qu'un seul cas de maladresse touchant l'utilisation d'une forme clivée plutôt que neutre sur 18 cas de ruptures quant à la répartition de l'information.

Par ailleurs, nous avons eu la surprise de découvrir dans notre corpus une rupture de cohérence touchant la forme attributive dans le texte EN11 « le plus utilisé est l'uranium ». Nous n'avions pas ciblé cette forme au départ; nous savions toutefois que ce type de structure syntaxique permettait aussi la thématisation d'un groupe de mots.

Dans un autre ordre d'idées, l'observation des chiffres présentés ci-dessus montre qu'aucun texte ne semblait présenter de maladresses sur le plan de la répartition de l'information parmi ceux portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, alors que le nombre de ruptures de cohérence dans les textes portant sur les deux autres sujets est similaire. Une fois encore, nous pouvons difficilement proposer une hypothèse pour expliquer ce résultat. Nous pourrions suggérer que ce groupe est tout simplement constitué de scripteurs plus habiles que ceux des deux autres groupes. Soulignons par ailleurs que les textes ne sont pas exempts de ruptures de cohérence; celles-ci appartiennent simplement à d'autres niveaux d'arrimage que celui qui nous intéresse dans ce mémoire.

En résumé, nous devons reconnaître que les mécanismes d'ordre textuel impliqués dans le choix d'une structure syntaxique sont encore peu connus, et par le fait même, peu enseignés aux élèves ou aux étudiants. On peut donc comprendre assez aisément la difficulté que pose la gestion de la saillance d'une information en fonction de son statut d'information ancienne ou nouvelle chez les scripteurs universitaires; un enseignement

systématique sur la question pourrait constituer une façon efficace de résoudre en partie ce problème (voir chapitre 4, point 3).

### 2.3 Ruptures sur le plan de la hiérarchisation des informations

Nous avons mentionné précédemment que les problèmes de hiérarchisation des informations dans les textes de notre corpus étaient plus fréquents que ceux touchant la répartition des informations. En effet, on retrouve dans le corpus des maladresses de ce type dans 18 textes sur 39, parmi lesquels huit portent sur la protection des renseignements personnels et 10 sur l'énergie nucléaire. Si nous avons pu chiffrer exactement le nombre de cas de ruptures de cohérence touchant la répartition des informations, nous pouvons difficilement le faire pour ce qui est de la hiérarchisation des informations, car suggérer une modification dans le statut d'une proposition entraîne inévitablement d'autres changements, parfois même plusieurs, touchant le statut d'autres informations contenues dans les phrases adjacentes, ou même d'autres niveaux d'arrimage (voir le cas complexe EN14, par exemple). Nous pouvons cependant affirmer que nous avons décelé plus d'une quarantaine de cas (chaque changement de statut étant compté isolément) de défauts de ce type provenant de 18 textes parmi les 39 que compte le corpus. Ce nombre nous paraît élevé, étant donné le petit corpus avec lequel nous travaillions.

Encore une fois, il nous est impossible d'émettre des conclusions irréfutables sur les raisons qui expliqueraient cette forte proportion de maladresses reliées à la hiérarchisation des informations. Nous pouvons cependant suggérer que cette situation est en partie attribuable au fait que malheureusement, à l'exception de Boulanger *et al.*, *Construire la grammaire* (1999), aucune autre grammaire scolaire, à notre connaissance, ne traite de la subordination autrement que sous un angle purement syntaxique; aucune ne s'attarde au rôle textuel important que possède la subordonnée lorsque vient le temps d'exprimer le statut principal ou secondaire d'une information par une saillance appropriée (voir chapitre 1, 2.4).

Par ailleurs, nous avons observé que le nombre de ruptures était inégalement réparti entre les trois sujets. En effet, un des thèmes, soit celui sur les technologies de l'information et des communications, s'est avéré ne présenter aucun texte contenant un défaut de hiérarchisation des informations. Nous pouvons donc nous risquer à dire que le choix du sujet de la rédaction peut avoir un effet sur les probabilités de voir surgir de tels défauts. En effet, dans le cas d'un sujet comme l'exploitation de l'énergie nucléaire, nous avons cru observer qu'une absence probable de connaissances sur le thème à traiter ou une mauvaise interprétation des informations fort probablement complexes des textes sources semblent occasionner des maladresses dans la gestion de la saillance des informations (voir EN15, par exemple). Ainsi, nous pensons qu'un sujet plus accessible, permettant aux scripteurs de s'exprimer en puisant dans leurs propres connaissances sur le phénomène à traiter, pourrait permettre de hiérarchiser plus facilement l'information dans les phrases. Cela expliquerait peut-être en partie l'absence de défauts dans la cohérence informative dans les textes traitant des technologies de la communication.

Ceci dit, nous ne pouvons exclure également la possibilité que le groupe qui devait rédiger sur le thème des communications ait été tout simplement plus habile en rédaction de textes que les deux autres. Il serait plausible de croire en l'existence d'un lien entre le degré d'habileté des scripteurs à l'écrit et leur capacité à hiérarchiser efficacement l'information dans leurs textes. On peut croire en effet qu'un scripteur comprenant mal les enjeux de la syntaxe d'une phrase pourra éprouver des difficultés plus marquées lors de l'usage des structures syntaxiques subordonnées, que ce soit la subordonnée conventionnelle ou la construction détachée.

Ainsi, il semble que le choix du sujet et le degré d'habileté des scripteurs puissent jouer un rôle dans l'apparition de défauts dans la hiérarchisation des informations. Nous ajouterons à ces premières observations que l'analyse détaillée du corpus montre une difficulté généralisée chez les scripteurs à saisir comment déterminer la valeur d'une information; ils ne semblent pas comprendre que pour qu'une information puisse apparaître dans une phrase indépendante et posséder par le fait même un statut d'information

principale, il est nécessaire que ce soit sur cette phrase que se fassent les enchaînements. Ainsi, une information présentant une description, un commentaire ou un exemple, qui n'a aucune conséquence sur les enchaînements précédents ou à venir, devra être considérée comme une information secondaire, et non principale. Nous avons observé que plusieurs cas de ruptures dans la hiérarchisation des informations s'expliquaient par l'octroi d'un statut d'information principale à ce type d'information (voir PR06 pour la description du moucheron, par exemple). La situation inverse s'est aussi produite : certains scripteurs traitaient une information qui faisait l'objet d'un enchaînement comme une information secondaire, à l'intérieur d'une construction subordonnée, alors qu'il aurait été préférable que cette information apparaisse dans une structure syntaxique indépendante, pour bien marquer son statut d'information principale.

De telles maladresses dans la saillance d'une information n'ont parfois que peu d'effet sur la fluidité textuelle : le lecteur arrivera à comprendre facilement l'information véhiculée par le scripteur, sans effort réel de sa part (voir PR03, P8-P9). Mais à d'autres moments, une mauvaise gestion du statut des informations peut nuire plus ou moins gravement à la fluidité textuelle. Par exemple, dans le texte PR04, la saillance inappropriée de P3 entraîne une impression de rupture s'apparentant presque au coq-à-l'âne; le rétablissement d'une saillance appropriée au statut secondaire de P3 lève cette impression et assure un bien meilleur arrimage.

Par contre, d'autres ruptures plus « graves » entraveront la compréhension d'un passage, ce qui aura comme conséquence de forcer le lecteur à fournir un effort d'interprétation. Notamment, certaines maladresses dans l'usage de la subordination entraîneront une difficulté à discerner clairement qui fait quoi, ou qui dit quoi. Nous avons observé quelques cas de ce genre dans notre corpus qui semblaient être causés par une difficulté chez les scripteurs à intégrer efficacement à leur argumentation de l'information provenant d'une source documentaire. Par exemple, dans P8-P9 du texte PR07, le lecteur perçoit difficilement, au premier coup d'œil, qui fait l'action annoncée dans P9 : est-ce Air Miles qui enregistrent les opérations ou les compagnies affiliées? Une telle rupture ne rend

évidemment pas le passage touché incompréhensible et complètement incohérent; toutefois, l'octroi d'une saillance appropriée aurait évité une ambiguïté.

## 2.4 Conclusion

L'analyse des ruptures repérées démontre sans aucun doute l'intérêt de sensibiliser davantage les scripteurs au rôle textuel important que jouent les diverses structures syntaxiques dans l'enchaînement efficace des énoncés d'un texte. Les différents ouvrages scolaires tendent malheureusement à occulter cette fonction textuelle, soit de refléter le statut des informations (information connue ou nouvelle, principale ou secondaire), au profit de la fonction syntaxique de ces structures. Pourtant, une meilleure compréhension de ce rôle particulier qu'ont les structures syntaxiques présentées tout au long de ce mémoire pourrait éviter, ou du moins réduire, la fréquence d'apparition de ruptures de cohérence sur le plan informatif. Rappelons que 20 textes du corpus sur 39 contenaient au moins une rupture de cohérence informative.

## 3. Pistes didactiques en lien avec l'arrimage informatif

Notre modeste recherche nous a permis de constater l'existence de problèmes de répartition et de hiérarchisation des informations occasionnant des ruptures de cohérence plus ou moins graves dans des textes d'étudiants universitaires. Nous nous sommes donc demandé comment procéder pour éliminer en partie de telles ruptures dans les textes des étudiants. Nous en sommes venue à la conclusion qu'une partie importante de la solution à ce problème passe par l'enseignement systématique des principes de cohérence informative, autant au niveau de la répartition qu'à celui de la hiérarchisation des informations d'un texte, et ce, idéalement, avant l'entrée à l'université.

Nous pensons que cet apprentissage de la cohérence informative pourrait être fait à l'aide d'une approche contrastive telle qu'utilisée par Rousseau (2010) pour l'enseignement de la progression thématique, par la présentation de textes complets réussis et moins bien réussis. Cependant, étant donné la relative difficulté à identifier ce type de ruptures, qui se détecte moins facilement qu'une rupture de cohérence référentielle par exemple, il serait

souhaitable de présenter au préalable des exercices ciblés aux élèves ou aux étudiants dans le but de leur permettre de développer une bonne compréhension des principes à la base même de la répartition et de la hiérarchisation de l'information, soit la répartition en thème et en rhème et l'utilisation appropriée de la subordonnée selon le statut d'information principale ou secondaire d'une proposition. Ces exercices pourraient être faits en groupe, avec l'enseignant, pour que ce dernier puisse rendre explicites les raisons pour lesquelles une forme est plus appropriée qu'une autre dans un contexte donné. Ainsi, les élèves<sup>4</sup> seraient poussés à réfléchir au rôle textuel des structures syntaxiques.

Nous avons réfléchi à la forme que pourraient prendre ces exercices ciblés et avons créé quatre modèles d'activités comprenant chacun un exercice pour chacun des plans étudiés (la répartition et la hiérarchisation des informations), c'est-à-dire deux exercices par modèle. Évidemment, puisque ce mémoire n'a pas comme visée d'expérimenter de nouvelles perspectives didactiques, nous n'avons pas mis à l'essai les activités que nous proposons; une autre étude, comme celle effectuée en 2012-2013 par Gagnon dans le cadre d'un projet sur la cohérence auprès d'élèves de cinquième secondaire, serait nécessaire afin de vérifier l'efficacité réelle de l'utilisation de tels exercices lors d'un enseignement systématique de la cohérence informative.

Nous précisons que les activités que nous proposons s'inscriraient dans une démarche d'apprentissage global de la cohérence, ce qui suppose un enseignement préalable de la notion de pertinence et des autres types d'arrimage. La réalisation de ces activités devrait également être précédée d'une présentation de certains concepts de base entourant la question de la répartition et de la hiérarchisation des informations, soit la distinction thème et rhème en lien avec l'information nouvelle et ancienne, la notion de subordination et de juxtaposition, la notion d'information principale et d'information secondaire. Une sensibilisation à l'importance du contexte pour assurer un enchaînement fluide serait également souhaitable avant d'entreprendre les exercices que nous proposons.

---

<sup>4</sup> Nous utiliserons le terme *élève(s)* pour le reste de cette partie pour des raisons de concision. Il n'en demeure pas moins que ces exercices pourraient convenir autant à des apprenants de niveau secondaire qu'à ceux de niveau collégial ou universitaire.

Une fois ces exercices terminés, il serait possible d'examiner avec les élèves des textes complets réussis et moins bien réussis sur le plan de l'arrimage informatif. Il serait aussi intéressant que les élèves puissent mettre en pratique leurs nouvelles connaissances dans des textes qu'ils écriraient et qu'ils retravailleraient après correction de la part de l'enseignant.

### 3.1 Première activité

Le premier type d'activité que nous proposons consiste à choisir la phrase parmi la paire présentée qui offre la répartition ou la hiérarchisation des informations la plus appropriée selon le contexte dans lequel cette phrase s'inscrit.

Pour élaborer l'exercice sur la répartition des informations, nous avons sélectionné des extraits de la presse écrite dans lesquels une forme passive, puis une forme emphatique étaient bien utilisées et avons créé un cas dans lequel le complément de phrase doit être antéposé. Nous avons ensuite présenté les deux formes syntaxiques possibles à l'intérieur d'un choix de réponses; l'élève doit choisir quelle forme s'intègre le mieux dans le contexte donné (forme active/passive, complément de phrase en tête ou en fin de phrase et forme neutre/emphatique).

Pour l'exercice sur la hiérarchisation des informations, nous avons retenu des extraits de la presse écrite contenant une subordination, c'est-à-dire une phrase présentant une proposition de premier plan et une autre de second plan. Nous avons d'abord isolé ces deux propositions, puis avons subordonné une proposition à l'autre de façon à créer deux phrases véhiculant la même information, mais de façon différente du point de vue du statut hiérarchique des propositions.

Ces exercices pourraient constituer une première approche pratique du principe de répartition et de hiérarchisation de l'information, le niveau de difficulté étant moins élevé étant donné que le contexte est très court et qu'un choix de réponses est donné.

### 3.1.1 Exercice 1

#### La répartition des informations

Choisissez parmi la paire de phrases suivantes celle qui présente la répartition la plus appropriée de l'information selon le contexte présenté dans les extraits qui suivent.

#### Exemple 1 Forme active ou passive

- a) « Les adeptes d'escalade ont déterminé ces voies au fil de leur pratique. »
- b) « Ces voies ont été déterminées par les adeptes d'escalade au fil de leur pratique. »

« En 2006, François-Xavier Garneau a publié aux Éditions JCL, avec un collègue d'escalade, Pierre-Yves Plourde, une troisième édition étoffée de son guide pratique.

*Parois d'escalade du Saguenay. Guide pratique illustré*, comporte quelque 400 pages qui détaillent en mots et en images chacune des "voies", des tracés suggérés, à suivre sur chaque paroi. \_\_\_\_\_ »

Source : Journal *Le Progrès-Dimanche*, 24 juin 2012, p. 41.

#### Exemple 2 Forme neutre ou emphatique

- a) « C'est le directeur médical de la clinique Radiologie et imagerie médicale de la Capitale, le Dr Jacques Lévesque, qui a eu l'idée d'offrir ce service à ses clients. »
- b) « Le directeur médical de la clinique Radiologie et imagerie médicale de la Capitale, le Dr Jacques Lévesque, a eu l'idée d'offrir ce service à ses clients. »

« Fleuron de la ville de Québec, le Château Frontenac s'intéresse à un nouveau marché: le tourisme médical. L'hôtel vient tout juste de lancer, en partenariat avec une clinique privée, un forfait "VIP" pour les patients qui souhaitent "allier plaisir et prévention". Il s'agirait d'une première au Canada.

---

"Souvent, nous avons des patients qui arrivent avec des prescriptions très en retard. Ce sont, par exemple, des gens d'affaires très occupés qui arrivent chez nous avec une demande de test de dépistage qui date de 15, 16, 18 mois. [...]" »

Source : Journal *Le Progrès-Dimanche*, 1<sup>er</sup> juillet 2012, p. 11.

### **Exemple 3 Déplacement du complément de phrase**

- a) Mais malgré toutes ces démarches, Antoine ne fut pas élu maire de sa ville.
- b) Mais Antoine ne fut pas élu maire de sa ville malgré toutes ces démarches.

Chaque jour durant un mois, Antoine fit du porte-à-porte afin d'expliquer à ses concitoyens sa vision d'une bonne gestion municipale. Il accorda plusieurs entrevues et prit de nombreux bains de foule pendant lesquels il serra un nombre incalculable de mains.

---

### 3.1.2 Exercice 2

#### La hiérarchisation des informations

*Rétablissez la hiérarchie entre les deux propositions présentées dans chacun des exemples. La phrase ainsi créée doit s'intégrer adéquatement à l'extrait de presse présenté.*

#### Exemple 1

- a) Cet événement n'a jamais été reconnu par les autorités.
  - b) Cet événement avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale.
1. « Cet événement, qui avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale, n'a jamais été reconnu par les autorités. »
2. « Cet événement, qui n'a jamais été reconnu par les autorités, avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale. »

« Comme vous pouvez le constater, la répression n'a jamais cessé depuis le massacre de la place Tianenman de 1989.\_\_\_\_\_.

Celles-ci nient la mort de plus d'un millier d'étudiants et d'ouvriers pacifistes sur les principales artères de Pékin. »

Source : Reporters sans frontières, Solidarité Chine et le Comité de soutien au peuple tibétain, « Au nom des droits de l'homme, non à la candidature de Pékin aux JO en 2008 », mémoire soumis au Comité international olympique, Paris [affichage original : <http://www.rsf.org/html/asie/rapport01/ChineJO.html>, 11 juin 2001], reproduit par François-Pierre Gingras, <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/jo-rsf.html>, Cybermétho, 18 octobre 2007.

#### Exemple 2

- a) La nouvelle fromagerie baieriveraine ouvrira ses portes en octobre.
- b) La nouvelle fromagerie aura nécessité des investissements de plus de 15 millions de dollars.

1. « La nouvelle fromagerie baieriveraine, qui ouvrira ses portes en octobre, aura nécessité des investissements de plus de 15 millions de dollars. »
2. « La nouvelle fromagerie baieriveraine, qui aura nécessité des investissements de plus de 15 millions de dollars, ouvrira ses portes en octobre. »

« C'est cet automne que le « vrai » fromage Boivin sera de retour sur les tablettes.

---

Et malgré les nouveaux équipements acquis, on promet que le fromage goûtera la même chose qu'auparavant! »

Source : Adapté du journal *Le Progrès-Dimanche*, 3 juin 2012, p. 2.

### **Exemple 3**

- a) Le groupe avait annoncé jeudi qu'il demandait la protection des tribunaux pour tenter une restructuration.
- b) Le groupe fournit environ 40 % du papier journal en Amérique du Nord.

1. « Le groupe, qui avait annoncé jeudi qu'il demandait la protection des tribunaux pour tenter une restructuration, fournit environ 40 % du papier journal en Amérique du Nord. »
2. « Le groupe, qui fournit environ 40% du papier journal en Amérique du Nord, avait annoncé jeudi qu'il demandait la protection des tribunaux pour tenter une restructuration. »

« Le groupe canadien AbitibiBowater, numéro un nord-américain du papier journal, a annoncé hier avoir reçu l'aval de tribunaux américain et canadien pour se placer à l'abri de ses créanciers à des fins de restructuration.

---

Les ordonnances du tribunal de la faillite du district du Delaware aux États-Unis et de la Cour supérieure du Québec "soutiennent la poursuite des activités d'AbitibiBowater pendant tout le processus de restructuration", a indiqué le groupe dans un communiqué. »

Source : *La Presse* « Actualités », dimanche, 19 avril 2009, p. A5.

### 3.1.3 Corrigé des exercices 1 et 2

#### Exercice 1

1. Phrase B : « Ces voies ont été déterminées par les adeptes d'escalade au fil de leur pratique. »
2. Phrase A : « C'est le directeur médical de la clinique Radiologie et imagerie médicale de la Capitale, le Dr Jacques Lévesque, qui a eu l'idée d'offrir ce service à ses clients. »
3. Phrase A : Mais malgré toutes ces démarches, Antoine ne fut pas élu maire de sa ville.

#### Exercice 2

1. Phrase 1 : « Cet événement, qui avait bouleversé l'opinion publique chinoise et internationale, n'a jamais été reconnu par les autorités. »
2. Phrase 2 : « La nouvelle fromagerie baieriveraine, qui aura nécessité des investissements de plus de 15 millions de dollars, ouvrira ses portes en octobre. »
3. Phrase 2 : « Le groupe, qui fournit environ 40% du papier journal en Amérique du Nord, avait annoncé jeudi qu'il demandait la protection des tribunaux pour tenter une restructuration. »

### 3.2 Deuxième activité

Le deuxième type d'activité que nous proposons présente un niveau de difficulté supérieur. Il s'agit de trouver, dans des extraits de textes d'étudiants universitaires ou d'élèves du secondaire, les problèmes de répartition ou de hiérarchisation, de les expliquer brièvement et de suggérer une correction appropriée afin de rétablir la cohérence. Cet exercice vise à sensibiliser l'élève :

- a) pour l'exercice sur la répartition des informations : à l'importance de bien identifier l'information nouvelle et connue afin de répartir efficacement les informations dans les énoncés;
- b) pour l'exercice sur la hiérarchisation des informations : à l'importance de bien identifier les informations principales et secondaires du texte en fonction des enchaînements pour pouvoir accorder un statut approprié aux énoncés du texte.

L'enseignant devrait être tolérant vis-à-vis des différentes formulations que pourrait employer l'élève, le premier objectif de cette activité étant d'amener l'élève à repérer tout au moins le passage présentant une rupture et à tenter de le rectifier du mieux possible.

### 3.2.1 Exercice 3

#### La répartition des informations

*Voici deux extraits de textes, l'un portant sur la protection des renseignements personnels et l'autre, sur l'utilisation de l'énergie nucléaire. Identifiez le problème de répartition des informations dans chacun des extraits, donnez une brève explication du problème rencontré et suggérez des corrections appropriées.*

- a) P1 Chaque semaine, nous recevons des offres de compagnies de crédit, des dizaines de publicités et sur toutes ces offres, nos coordonnées apparaissent. P2 Ce phénomène prend une telle importance que cela me fait peur. P3 Ne pouvez-vous donc pas en tant que ministre empêcher cette propagation de renseignements sur la vie privée des gens? P4 Car ceux qui recueillent ces informations ne le font pas par simple curiosité, comme le dit Pierrot Péladeau, coordonnateur scientifique au Centre de bioéthique de Montréal. P5 Toutes les opérations électroniques, les concours ou encore les sondages sont enregistrés dans plusieurs banques de données et sont communiqués à toutes sortes d'entreprises. P6 D'ailleurs, la présidente de la Commission d'accès à l'information, Jennifer Stoddart, suggère aux gens d'être plus vigilants lorsqu'ils naviguent sur Internet et de s'informer sur la façon dont fonctionne cette société d'information.
- b) P1 L'uranium est une ressource qui est peu dispendieuse. P2 Les centrales nucléaires peuvent donc vendre leur électricité à un prix qui restera stable pour plusieurs années et qui sera abordable. P3 De plus, dans les provinces où l'hiver est très froid, tous les modes de chauffage sont coûteux, que ce soit l'électricité, le bois de chauffage ou le mazout. P4 Je ne vois pas pourquoi nous refuserions que le Canada développe ce secteur puisque nous savons tous que l'électricité coûte cher et que nous voulons tous économiser.

### 3.2.2 Exercice 4

#### La hiérarchisation des informations

*Voici deux extraits de textes d'élèves du secondaire. Identifiez le problème sur le plan de la hiérarchisation des informations dans chacun des extraits, donnez une brève explication du problème rencontré et suggérez des corrections appropriées.*

- a) P1 La criminalisation de l'avortement ne devrait pas avoir lieu, car certaines femmes découvrent à quelques semaines de grossesse que le fœtus a une grave malformation et que parfois, c'est incurable. P2 Le spina bifida, une maladie de la colonne vertébrale, ou la trisomie 21 sont des maladies qui peuvent être décelées durant la grossesse. P3 Une femme qui sait que le fœtus a une malformation grave peut vouloir se faire avorter.
- b) P1 Nous ne voyons pas ce qu'il y a de nuisible pour une carrière que de partager ses connaissances scientifiques sur un blogue. P2 Un épidémiologiste américain signe sous le pseudonyme de Revere sur le blogue Effect Measure et affirme qu'environ 1500 personnes visitent son cybercarnet chaque jour, c'est deux fois le nombre d'abonnés de plusieurs journaux spécialisés. P3 Ceci démontre bien l'intérêt grandissant des gens aux blogues scientifiques.

### 3.2.3 Corrigé des exercices 3 et 4

#### Exercice 3

a)

#### Correction

P1 Chaque semaine, nous recevons des offres de compagnies de crédit, des dizaines de publicités et sur toutes ces offres, nos coordonnées apparaissent. P2 Ce phénomène prend une telle importance que cela me fait peur. P3 Ne pouvez-vous donc pas en tant que ministre empêcher cette propagation de renseignements sur la vie privée des gens? P4 Car ceux qui recueillent ces informations ne le font pas par simple curiosité, comme le dit Pierrot Péladeau, coordonnateur scientifique au Centre de bioéthique de Montréal. P5 **Ils enregistrent dans plusieurs banques de données toutes les opérations électroniques, ainsi que toutes les données obtenues dans le cadre de concours ou encore de sondages et les communiquent à toutes sortes d'entreprises.** P6 D'ailleurs, la présidente de la Commission d'accès à l'information, Jennifer Stoddart, suggère aux gens d'être plus vigilants lorsqu'ils naviguent sur Internet et de s'informer sur la façon dont fonctionne cette société d'information.

#### Explications

Étant donné que P4 présente en position de thème « ceux qui recueillent ces informations », il serait préférable de maintenir la même information en position de thème (soit en tête de phrase) en P5 pour respecter le principe du dynamisme communicatif qui suggère que l'on commence une phrase par l'information connue. Ainsi, il faudrait utiliser la forme active pour placer les groupes « toutes les opérations électroniques, les concours ou encore les sondages » en fin de phrase et retrouver par le fait même en tête de phrase, en position de thème, la proposition « ceux qui recueillent ces informations », reprise par le pronom « ils ».

b)

**Correction**

P1 L'uranium est une ressource qui est peu dispendieuse. P2 Les centrales nucléaires peuvent donc vendre leur électricité à un prix qui restera stable pour plusieurs années et qui sera abordable. P3 De plus, dans les provinces où l'hiver est très froid, tous les modes de chauffage sont coûteux, que ce soit l'électricité, le bois de chauffage ou le mazout. P4 **Puisque nous savons tous que l'électricité coûte cher et que nous voulons tous économiser**, je ne vois pas pourquoi nous refuserions que le Canada développe ce secteur.

**Explications**

Afin d'assurer une répartition efficace de l'information en thème-rhème, il serait préférable de placer le complément de phrase de P4 « puisque nous savons tous que l'électricité coûte cher et que nous voulons tous économiser » en tête de P4, puisque l'information que cette proposition contient reprend celle de la phrase précédente, soit la question du coût élevé de l'énergie en général. On retrouverait donc une information connue en tête de phrase, ce qui est préférable.

**Exercice 4**

a)

**Correction**

P1 La criminalisation de l'avortement ne devrait pas avoir lieu, car certaines femmes découvrent à quelques semaines de grossesse que le fœtus a une grave malformation et que parfois, c'est incurable. P2 **Des maladies comme (ou telles que) le spina-bifida, une maladie de la colonne vertébrale, ou la trisomie 21 peuvent être décelées durant la grossesse.** P3 Une femme qui sait que le fœtus a une malformation grave peut vouloir se faire avorter.

**Explications**

Le problème vient du fait que sont placés au premier plan, à titre d'informations principales, les exemples de maladies qui peuvent être décelées durant la grossesse. Il serait

préférable de placer ces informations au second plan, puisqu'elles apportent un supplément d'information à l'idée principale, qui est l'existence de maladies décelables pendant la grossesse.

b)

### Correction

P1 Nous ne voyons pas ce qu'il y a de nuisible pour une carrière que de partager ses connaissances scientifiques sur un blogue. P2 **Un épidémiologiste américain, qui signe sous le pseudonyme de Revere sur le blogue Effect Measure, affirme** qu'environ 1500 personnes visitent son cybercarnet chaque jour, c'est deux fois le nombre d'abonnés de plusieurs journaux spécialisés. P3 Ceci démontre bien l'intérêt grandissant des gens aux blogues scientifiques.

### Explications

La proposition, qui est placée au premier plan, à titre d'information principale, relève nettement du second plan, puisqu'elle fournit un supplément d'information. Il est alors préférable de subordonner cette proposition à l'idée principale pour qu'elle retrouve un statut approprié.

### 3.3 Troisième activité

Le troisième type d'activité que nous proposons repose sur un principe semblable à celui de la deuxième activité : l'élève aurait comme tâche de commenter le paragraphe d'un texte sur le plan de la répartition et de la hiérarchisation des informations et de suggérer, *si nécessaire*, des changements appropriés. L'élève devrait d'abord déterminer dans quelle mesure la cohérence informative est efficace quant à la répartition ou à la hiérarchisation des informations. Il devrait ensuite justifier son opinion et suggérer des améliorations, s'il le juge nécessaire, qui touchent uniquement soit la répartition, soit la hiérarchisation des informations.

Cet exercice présente un niveau de difficulté assez élevé, étant donné que l'élève ne sait pas s'il y a ou non une rupture dans l'extrait présenté.

### 3.3.1 Exercice 5

#### La répartition des informations

*Commentez l'efficacité de ces paragraphes du point de vue de la répartition des informations uniquement. Si nécessaire, suggérez des améliorations en respectant le plus possible les propos des auteurs, qui portent respectivement sur l'utilisation du secteur nucléaire dans le but de répondre à l'accroissement des besoins énergétiques du Canada et sur les effets du travail à temps partiel sur le rendement scolaire des élèves.*

- a) P1 D'abord et avant tout, le secteur nucléaire engendre des profits terriblement généreux. P2 Selon l'Association nucléaire canadienne (ANC), presque la totalité de la production d'uranium canadienne est exportée « soit une valeur d'environ 500 millions de dollars par ans malgré la baisse des prix actuelle ». P3 Cet argent profite au Canada et à sa population sous forme de retombées économiques colossales. P4 Développer le secteur nucléaire comme principal producteur d'énergie au Canada devient plus que possible lorsque la valeur de ces chiffres nous est livrée.
- b) P1 De nos jours, près de 75% des cégepiens travaillent durant leurs études. P2 C'est près de quatre fois plus qu'il y a quelques décennies. P3 Si l'on observe ce fait de loin, on serait tenté de penser que cela est une bonne chose, qu'enfin les jeunes se dégourdissement les jambes et quittent leur ordinateur. P4 Mais est-ce vraiment le cas? P5 Si nous regardons de plus près, trouverons-nous qu'un emploi, c'est trop pour eux et qu'il serait tout simplement mieux qu'ils n'en aient pas? P6 Voilà une question qui porte à réflexion.

### 3.3.2 Exercice 6

#### La hiérarchisation des informations

*Commentez l'efficacité de ces paragraphes du point de vue de la hiérarchisation des informations uniquement. Si nécessaire, suggérez des améliorations en respectant le plus possible les propos des auteurs, qui portent respectivement sur la fermeture de zones de pêche à cause de la présence de polluants dans l'eau et sur la protection des renseignements personnels.*

- a) P1 Au début des années 1990, les usines de pâtes et papiers situées sur le littoral de la Colombie-Britannique répandaient dans l'eau énormément de polluants toxiques nommés dioxines et furanes. P2 Les niveaux de ces polluants retrouvés par les spécialistes dans l'hépatopancréas des crabes dormeurs étaient si alarmants qu'ils représentaient un risque énorme pour la santé des consommateurs. P3 Aussi, entre 1993 et 1995, les zones de pêche aux crustacés qui ont dû être fermées représentaient près de 1200 km<sup>2</sup>. P4 Cependant, au début des années 2000, la moitié de ces zones ont été rouvertes. P5 Pourquoi? P6 Parce que neuf des usines problématiques ont décidé qu'un traitement secondaire des effluents rejetés dans l'eau s'imposait.
- b) P1 Tout d'abord, les nouvelles technologies de traitement de l'information ont tellement évolué que nous pouvons rester à la maison pour payer nos comptes, prendre une bonne tasse de café en faisant des emplettes sur Internet, sans avoir le mal de jambes qui ajoute une taxe supplémentaire à nos achats. P2 Malheureusement, tout au long de notre navigation sur Internet, les mouchards, qui sont de petits espions sous forme de puces électroniques, nous suivent pas à pas. P3 Ils transmettent des informations recueillies à nos dépens à des compagnies qui en profitent illégalement. P4 Ainsi, des offres d'achat de toutes sortes se ramassent dans nos boîtes aux lettres, parce que nous avons fréquenté exceptionnellement un de ces sites. P4 Je ne connais encore personne qui a été puni pour cette façon de faire. P5 Aucune loi n'est appliquée pour ce procédé malhonnête.

### 3.3.3 Corrigé des exercices 5 et 6

#### Exercice 5

a) On constate que l’arrimage entre P2, P3 et P4 aurait été mieux réussi si le complément de phrase en P4 avait été placé en tête de phrase. Puisque P2 et P3 présentent des données chiffrées sur les profits engendrés par l’énergie nucléaire, il serait préférable de commencer P4 avec en tête de phrase, en position de thème, l’information connue, soit le fait que des chiffres ont été présentés. L’extrait corrigé devrait donc prendre la forme suivante :

P1 D’abord et avant tout, le secteur nucléaire engendre des profits terriblement généreux. P2 Selon l’Association nucléaire canadienne (ANC), presque la totalité de la production d’uranium canadienne est exportée « soit une valeur d’environ 500 millions de dollars par ans malgré la baisse des prix actuelle ». P3 Cet argent profite au Canada et à sa population sous forme de retombées économiques colossales. P4 **Lorsque la valeur de ces chiffres nous est livrée, développer le secteur nucléaire comme principal producteur d’énergie au Canada devient plus que possible.**

b) Aucun problème de répartition dans ce paragraphe. L’enseignant pourrait discuter avec les élèves des raisons qui font que l’arrimage entre les phrases est réussi sur le plan de la répartition des informations dans cet extrait.

#### Exercice 6

a) Dans P3, l’information principale, qui est la conclusion de P1-P2, est « les zones de pêche ont dû être fermées ». Or, cette information est présentée comme secondaire, dans une subordonnée relative. Il faudrait alors redonner à cette proposition son statut d’information principale en la présentant comme la phrase enchaînante, et non enchaînée. C’est donc l’information sur l’étendue de la zone en kilomètres qui se retrouvera en position subordonnée; ce changement est tout à fait approprié, puisque ce n’est pas sur cette information que se font les enchaînements subséquents.

P1 Au début des années 1990, les usines de pâtes et papiers situées sur le littoral de la Colombie-Britannique répandaient dans l'eau énormément de polluants toxiques nommés dioxines et furanes. P2 Les niveaux de ces polluants retrouvés par les spécialistes dans l'hépatopancréas des crabes dormeurs étaient si alarmants qu'ils représentaient un risque énorme pour la santé des consommateurs. P3 **Aussi, entre 1993 et 1995, les zones de pêche aux crustacés, qui représentaient près de 1200 km<sup>2</sup>, ont dû être fermées.** P4 Cependant, au début des années 2000, la moitié de ces zones ont été rouvertes. P5 Pourquoi? P6 Parce que neuf des usines problématiques ont décidé qu'un traitement secondaire des effluents rejetés dans l'eau s'imposait.

b) Aucun problème de hiérarchisation dans ce paragraphe. L'enseignant pourrait discuter avec les élèves des raisons qui font que l'arrimage entre les phrases est réussi sur le plan de la hiérarchisation des informations dans cet extrait.

### 3.4 Quatrième activité

Le dernier type d'activité que nous proposons a comme but de placer les élèves dans une très courte situation d'écriture. Puisque les exercices précédents leur auraient permis de développer leur compréhension des concepts de répartition et de hiérarchisation des informations, les élèves devraient à cette étape pouvoir mettre en pratique leurs connaissances pour rédiger un court extrait dans lequel l'arrimage entre les énoncés sur le plan informatif serait efficace. Afin d'encadrer la pratique d'écriture, nous avons conçu les exercices de façon à présenter aux élèves deux phrases véhiculant la même information, mais selon une répartition et une hiérarchisation des informations différentes. La tâche des élèves serait d'inventer un contexte dans lequel pourrait s'inscrire la première, puis la deuxième phrase, en tenant compte des principes vus en classe quant à la cohérence informative. Notons que nous ne demanderions que le contexte antérieur pour l'exercice ayant trait à la répartition des informations, puisque notre intention serait surtout d'insister sur le choix du thème en fonction du contexte antérieur.

### 3.4.1 Exercice 7

#### La répartition des informations

*Supposons que chacune des phrases suivantes constitue la fin d'une séquence de quelques phrases. Imaginez un contexte antérieur (quelques phrases seulement) permettant à chacune de ces phrases de terminer la séquence que vous aurez inventée. Vous pouvez remplacer un GN par un pronom ou ajouter un marqueur de relation à la phrase, si nécessaire.*

1) a) C'est Lucie qui a peint ce tableau.

---

---

---

b) Lucie a peint ce tableau.

---

---

---

2) a) Jean boit pour oublier.

---

---

---

b) Pour oublier, Jean boit.

---

---

---

### 3.4.2 Exercice 8

#### La hiérarchisation des informations

*Imaginez un contexte antérieur et postérieur (quelques phrases seulement) dans lequel la phrase a) qui suit serait appropriée. Faites le même exercice pour la phrase b).*

- 1) a) Le nouvel hôpital, qui ouvrira ses portes bientôt, accueillera une clientèle juvénile.

---

---

---

- b) Le nouvel hôpital, qui accueillera une clientèle juvénile, ouvrira ses portes bientôt.

---

---

---

- 2) a) Les acariens sont des insectes microscopiques qui provoquent souvent des allergies.

---

---

---

- b) Les acariens, ces insectes microscopiques, provoquent souvent des allergies.

---

---

---

### 3.4.3 Corrigé des exercices 7 et 8

#### Exercice 7

1) a) Puisque le groupe « Lucie » est dans une phrase clivée, il est considéré comme le rhème, l'information nouvelle. Il faut donc tenter de trouver un contexte antérieur qui mettra en évidence le fait de chercher à savoir qui a peint le tableau en question.

**Exemple :** Luc buvait son café, assis au salon, tout en contemplant la toile accrochée au mur. Il se demandait qui avait bien pu peindre cette toile. Il posa donc la question à sa sœur, qui lui répondit : « Tu ne te rappelles pas? **C'est Lucie qui a peint ce tableau!** »

1) b) Dans cette phrase, le thème est « Lucie » et le rhème « a peint ce tableau ». Même si l'utilisation du démonstratif « ce » implique que le lecteur connaît déjà l'existence du tableau, il faut trouver un contexte antérieur permettant de présenter l'idée de peindre comme nouvelle.

**Exemple :** Le tableau que tu regardes a toute une histoire. Lucie ne sortait plus de chez elle par peur des foules. Son psychologue lui a un jour suggéré d'exprimer ses émotions par le biais de l'art. Alors, **Lucie a peint ce tableau.**

2) a) Le groupe qui occupe la position de thème étant « Jean boit », il convient de trouver un contexte antérieur qui mettra en évidence le fait de boire, pour que l'information « Jean boit » soit considérée comme une information connue.

**Exemple :** Depuis le décès de sa femme, Jean rentre ivre chaque soir à la maison, d'autres bouteilles de vin sous le bras. Son sous-sol regorge maintenant de bouteilles de vin rouge ou blanc vides. De toute évidence, **Jean boit pour oublier.**

b) Étant donné que l'élément en tête de phrase, donc connu, est constitué du groupe « pour oublier », le contexte précédent devra traiter des raisons pour lesquelles Jean boit.

**Exemple :** Le sort s'acharne sur Jean : dans la même semaine, il a perdu son emploi ainsi que la garde de ses enfants. Alors **pour oublier, Jean boit.**

### Exercice 8

1) a) Il faut inventer un contexte dans lequel l'enchaînement se fait sur l'information principale « le nouvel hôpital accueillera une clientèle juvénile ».

**Exemple :** La région de Montréal sera bientôt dotée d'un nouveau centre hospitalier. **Le nouvel hôpital, qui ouvrira ses portes bientôt, accueillera une clientèle juvénile.** Il sera pourvu d'appareils médicaux à la fine pointe de la technologie. Les jeunes clients auront donc accès à un diagnostic rapide et précis, de même qu'à des traitements de qualité ici même, au Québec.

1) b) Il faut inventer un contexte dans lequel l'enchaînement se fait sur l'information principale « le nouvel hôpital ouvrira ses portes bientôt ». Il faut donc mettre en évidence l'idée d'une ouverture imminente.

**Exemple :** On nous promettait un nouveau centre hospitalier à Montréal. Eh bien, chose promise, chose due! **Le nouvel hôpital, qui accueillera une clientèle juvénile, ouvrira ses portes bientôt.** La construction de cet établissement aura nécessité beaucoup plus de temps que prévu, mais l'attente en aura valu la peine.

2) a) Cette phrase doit s'intégrer dans un contexte où l'idée principale du texte repose sur la description d'un acarien.

**Exemple :** Connaissez-vous les acariens? **Les acariens sont des insectes microscopiques qui provoquent souvent des allergies.** Ils adorent les milieux chauds et humides, où ils prolifèrent. Ils se nourrissent de microparticules de cheveux et de peau.

2) b) Dans cette phrase, l'information principale est « les acariens provoquent souvent des allergies ». Donc, le contexte dans lequel on inscrira cette phrase devra mettre en évidence le fait que les acariens causent des allergies.

**Exemple :** Vous souffrez de problèmes respiratoires ou d'affections cutanées? Peut-être devriez-vous alors vous lancer dans la chasse aux acariens vivant dans vos draps! **En effet, les acariens, ces insectes microscopiques, provoquent souvent des allergies.** Les symptômes apparaîtront surtout en automne et en hiver, saisons où les maisons sont le moins aérées.

#### **4. Conclusion**

L'analyse des textes d'étudiants de notre corpus laisse entrevoir une méconnaissance du rôle textuel que jouent les différentes structures syntaxiques (forme active ou passive, neutre ou emphatique, complément de phrase en début ou en fin de phrase, phrases subordonnées, juxtaposées ou coordonnées). Le choix d'employer l'une ou l'autre forme n'est pas dû au hasard ou à la simple volonté du scripteur d'adopter un style plutôt qu'un autre : il est contraint par la nécessité d'assurer un enchaînement fluide entre ce qui précède et ce qui suit l'énoncé en question. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, deux textes présentant les mêmes « idées » seront hiérarchisés différemment selon que les informations seront traitées en tant qu'informations principales ou secondaires, et présenteront des énoncés et séquences d'énoncés répartis différemment selon l'alternance thème/rhème dans chacun des deux textes.

Pour pallier cette méconnaissance des scripteurs des mécanismes textuels régissant la cohérence informative, nous croyons qu'il s'avérerait intéressant d'implanter un enseignement systématique des principes de cohérence informative en classe. De courts exercices, tels que ceux présentés précédemment, effectués en groupe avec l'aide de l'enseignant, alliés idéalement à des pratiques d'écriture plus nombreuses pour réinvestir les connaissances acquises, pourraient sûrement contribuer à améliorer la qualité des textes des élèves et des étudiants sur le plan de la répartition et de la hiérarchisation des informations.

# **CONCLUSION**

## CONCLUSION

Dans cette recherche, nous avons traité d'un quatrième niveau d'arrimage des énoncés, l'arrimage informatif, qui « repose sur l'idée que toutes les informations du texte n'ont pas le même statut [...], et que la saillance d'une information [...] doit coïncider avec son statut » (Gagnon et Chamberland, 2010 : 79). Nous avons vu que la structure syntaxique dans laquelle une information apparaît doit refléter le statut principal ou secondaire, ancien ou nouveau de cette information, et que le choix de la structure syntaxique à utiliser pour permettre une saillance appropriée de l'information dépendra de l'enchaînement des énoncés et des séquences d'énoncés.

Nous avons montré que certaines structures syntaxiques permettaient une répartition différente en thème et en rhème; ainsi, selon le contexte dans lequel s'inscrit un énoncé ou une séquence d'énoncés, le scripteur choisira d'employer une forme active ou passive, neutre ou emphatique ou choisira de positionner le complément de phrase en début ou en fin de phrase pour que les informations aient une saillance adéquate selon leur statut ancien ou nouveau, sachant que, généralement, l'information connue se retrouve en tête de phrase.

Nous avons aussi montré que l'emploi d'une structure syntaxique subordonnée, juxtaposée ou coordonnée dépendait étroitement du statut de l'information. Nous avons vu que la subordination (subordonnées conventionnelles, constructions détachées) permettait l'expression d'une saillance appropriée pour une information de statut secondaire, et que la juxtaposition ou la coordination procuraient quant à elles une juste saillance pour une information principale. Nous avons vu qu'une information n'était pas principale ou secondaire en soi : son statut dépend étroitement du contexte dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, une information est considérée principale lorsqu'elle autorise les enchaînements subséquents, et secondaire lorsqu'elle ne les permet pas.

Nous avons pu faire ces observations grâce à l'analyse d'un corpus de 39 textes écrits en français par des étudiants universitaires québécois, qui devaient rédiger un texte

argumentatif sur un sujet imposé. Nous avons pu constater une maîtrise imparfaite des concepts de répartition et de hiérarchisation des informations chez une partie importante des scripteurs : sur 39 textes analysés, 20 contenaient au moins une maladresse dans la gestion de la saillance des énoncés en fonction du statut des informations. Parmi ces 20 textes, 13 présentaient au moins un défaut de cohérence dans la répartition des informations. Au total, nous avons trouvé 18 défauts de cohérence dans ces 13 textes, dont 10 portaient sur le choix de la forme active ou passive, six sur le déplacement du complément de phrase, un sur l'usage d'une forme clivée plutôt que neutre et un sur la forme attributive. Pour ce qui est des ruptures portant sur la hiérarchisation des informations, nous en avons décelé plus d'une quarantaine, réparties dans 18 textes parmi les 39 ayant été analysés.

Nous avons conclu de l'analyse des textes de notre corpus que cet aspect particulier de la dimension textuelle, soit la nécessité de répartir et de hiérarchiser de façon appropriée les informations du texte, semblait plutôt méconnu des scripteurs. Ce constat n'est nullement étonnant, sachant que ce ne sont pas tous les ouvrages destinés à l'apprentissage de la grammaire ou à l'écriture d'un texte qui mettent de l'avant la fonction textuelle des différentes structures syntaxiques (forme active ou passive, neutre ou emphatique, complément de phrase en tête ou en fin de phrase, proposition subordonnée, juxtaposée ou coordonnée). Par exemple, le rôle textuel que la subordonnée est appelée à jouer, c'est-à-dire permettre l'expression d'une saillance appropriée selon le statut principal ou secondaire d'une information, y est trop souvent occulté.

Nous croyons donc qu'il serait pertinent de sensibiliser les élèves et les étudiants à l'importance d'assurer une saillance adéquate des éléments d'information dans leurs textes, et ce, afin d'en augmenter la fluidité et parfois même l'intelligibilité. Nous pensons qu'un enseignement systématique des principes régissant la cohérence informative permettrait aux apprenants de comprendre les raisons pour lesquelles une structure syntaxique est plus appropriée qu'une autre dans un contexte donné, ce qui, incidemment, ferait diminuer la fréquence d'apparition de ruptures de cohérence touchant cette dimension dans leurs textes.

Nous avons alors suggéré quelques modèles d'activités qui pourraient être faites en classe, avec le soutien de l'enseignant.

Nous estimons que notre modeste recherche, qui avait comme objectif global de baliser le fonctionnement de l'arrimage informatif, a permis de jeter un peu de lumière sur une des nombreuses zones d'ombre restantes dans la vaste étendue de la dimension textuelle. Nous n'avons bien sûr pas épuisé totalement la question de la cohérence informative (à l'impossible, nul n'est tenu!); nous croyons cependant que la réflexion que nous avons faite possède des assises suffisamment solides pour constituer un outil de référence supplémentaire pour toute personne intéressée par les phénomènes d'ordre textuel.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOULANGER, Aline, FRANCOEUR-BELLAVANCE, Suzanne et PEPIN, Lorraine (1999), *Construire la grammaire*, Montréal : Québec, Éditions de la Chenelière, 363 p.
- CARTER-THOMAS, Shirley (2000), *La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, Paris, L'Harmattan, 400 p. (coll. « Langue & Parole »).
- CHAROLLES, Michel (1978), « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française*, numéro 38, p. 7-41.
- CHAROLLES, Michel (1995), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, numéro 29, p. 125-151.
- CHARTRAND, Suzanne-G., AUBIN, Denis, BLAIN, Raymond et SIMARD, Claude (2011), *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal : Québec, Chenelière Éducation, Graficor, 416 p.
- COLTIER, Danielle (1986), « Approches du texte explicatif », *Pratiques*, numéro 51 (septembre), p. 3 à 22.
- COMBETTES, Bernard (1977), « Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte », *Pratiques*, numéro 13 (janvier), p. 91-101.
- COMBETTES, Bernard (1983), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles, Pratiques, Éditions de Boeck et Duculot, 139 p. (série « Formation continuée »).
- COMBETTES, Bernard (1986), « Introduction et reprise des éléments d'un texte », *Pratiques*, numéro 49 (mars), p. 69-84.
- COMBETTES, Bernard (1988), « Fonctionnement des nominalisations et des appositions dans le texte explicatif », *Pratiques*, numéro 58 (juin), p. 107 à 119.
- COMBETTES, Bernard (1992), *L'organisation du texte*, Metz, Pratiques, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 180 p. (coll. « Didactique des textes »).
- COMBETTES, Bernard (1994), « Subordination, formes verbales et opposition des plans », *Verbum*, numéro 1, p. 5-22.

COMBETTES, Bernard (1996a), « Grammaire de phrase et cohérence textuelle : le traitement des constructions détachées », *Travaux de linguistique*, numéro 33 (décembre), p. 39-49.

COMBETTES, Bernard (1996b), « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées », *Langue française*, numéro 111 (septembre), p. 83-96.

COMBETTES, Bernard (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 143 p. (coll. « L'Essentiel français »).

DE VILLERS, Marie-Èva (2009), *Multidictionnaire de la langue française*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal : Québec, Éditions Québec Amérique, 1707 p.

FIRBAS, Jan (1992), *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, New York, Cambridge University Press, 239 p. (coll. « Studies in English Language »).

GAGNON, Odette (1998), *Manifestations de la cohérence et de l'incohérence dans des textes argumentatifs d'étudiants universitaires québécois*, thèse de doctorat inédite, Université Laval, 394 p.

GAGNON, Odette (2003), « Apprécier la cohérence d'un texte : l'arrimage des énoncés », *Québec français*, numéro 128 (hiver), p. 62-66.

GAGNON, Odette et CHAMBERLAND, Anne-Émilie (2010), « Cohérence textuelle : l'arrimage informatif », *Québec français*, numéro 156 (hiver), p. 78-81.

KOPPLE, William J. V. (1983), « Something Old, Something New: Functional Sentence Perspective », *Research in the teaching of English*, vol. 17, numéro 1 (février), p. 85-99.

LAPORTE, Myriam et ROCHON, Ginette (2007), *Nouvelle grammaire pratique*, Anjou : Québec, Éditions CEC, 374 p.

LECLÈRE, Pierre (1979), « La sémantique et le problème du "connu" et du "nouveau". Notes sur la "présupposition" », *Folia Linguistica*, volume 13, numéros 1-2 (janvier), p. 75-90.

LEMONNIER, France H. et GAGNON, Odette (2010), *La qualité du français écrit. Comment l'analyser? Comment l'évaluer? Proposition d'une grille multidimensionnelle et d'une démarche*, Québec : Québec, Presses de l'Université Laval, 270 p.

MOST, Robert B. et SALTZ, Éli (1979), « Information Structure in Sentences : New Information », *Language and Speech*, vol. 22, numéro 1, p. 89-95.

PĂUNESCU, Marina-Oltea (2002), « Les énoncés pseudo-clivés comme énoncés introducteurs de thème de discours », *Revue roumaine de linguistique*, volume 47, numéros 1-4, p. 121-134.

PEPIN, Lorraine (1994), « La jonction dans l'inter-phrases », *Québec français*, numéro 93 (printemps), p. 24-26.

PEPIN, Lorraine (1998), *La cohérence textuelle : l'évaluer et l'enseigner. Pour en savoir plus en grammaire du texte*, Laval : Québec, Éditions Beauchemin, 128 p.

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1995), « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques*, numéro 85 (mars), p. 53-87.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (2007), *Grammaire méthodique du français*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 646 p.

RIGGLE, Keith B. (1998), « Using the Active and the Passive Voice Appropriately in On-the-job Writing », *Journal of Technical Writing and Communication*, vol. 28, numéro 1, p. 85-117.

ROUSSEAU, Annie (2010), *Effets de l'enseignement de la progression thématique et de deux méthodes de révision sur la maîtrise de la cohérence microstructurelle par les élèves du collégial*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 169 p.

SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre (1981), « Pragmatics », *Cognition*, numéro 10, p. 281-286.

TOMASSONE, Roberte, LEU-SIMON, Claudine et PETIOT, Geneviève (1996), *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 317 p.

WILSON, Deirdre (1998), « Discourse, Coherence and Relevance : A Reply to Rachel Giora », *Journal of Pragmatics*, numéro 29, p. 57-74.

